

BESOIN DES FEMMES EN DIFFICULTÉ À LAVAL : VERS L'ADAPTATION ET LA CRÉATION DE NOUVELLES RESSOURCES ?

PAR :

Sophie GILBERT
Isabelle Anne LAVOIE
Solange LAFOLLE
Stephany SQUIRES

UQÀM | **Service aux collectivités**
Université du Québec à Montréal



Table de concertation de Laval
en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place !



Protocole UQAM
Relais-femmes

Partenariat
Service aux collectivités
Relais-femmes
Institut de recherches et d'études féministes

RéQEF RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
EN ÉTUDES
FÉMINISTES

GRIJAI

Groupe de recherche sur
l'inscription sociale et
identitaire des jeunes adultes

Ce projet a bénéficié du soutien financier du Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'UQAM - volet 2 (Service aux collectivités) et a été accompagné par une agente de développement du Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités. Le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et la Table de concertation de Laval en condition féminine ont aussi soutenu le projet, ainsi que les fonds de recherche de Sophie Gilbert.

MEMBRES DU COMITÉ D'ENCADREMENT DU PARTENARIAT DE RECHERCHE-ACTION (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Sophie GILBERT,	professeure au département de Psychologie, UQAM
Solange LAFOLLE,	candidate au doctorat en Psychologie, UQAM
Ève-Marie LAMPRON,	agente de développement au Service aux collectivités, Protocole UQAM/Relais-femmes
Isabelle Anne LAVOIE,	étudiante au 2e cycle en Travail social, UQAM
Stéphanie PIMPARÉ,	agente de projet (Maison Marie-Marguerite) à la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)
Stephany SQUIRES,	candidate au doctorat en Psychologie, UQAM
Marie-Eve SURPRENANT,	coordonnatrice de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020.

ISBN version imprimée : 978-2-923773-64-3

ISBN version électronique : 978-2-923773-65-0

Révision linguistique : Jean-Sébastien Hardy

Graphisme et mise en page : Fadelle Noël

Référence suggérée

Gilbert, S., Lavoie, I. A., Lafolle, et S., Squires, S. (2020). Besoins des femmes en difficulté à Laval : vers l'adaptation et la création de nouvelles ressources ? Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes / Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal / Table de concertation de Laval en condition féminine.

Mots-clés :

femmes ; itinérance ; Laval ; femmes en difficulté ; femmes victimes de violence ; violence conjugale ; intervention ; ressources d'intervention

Le rapport est disponible aux adresses suivantes :

- Site internet de la Table de concertation de Laval en condition féminine : <https://www.tclcf.qc.ca/site/outils-et-%C3%A9tudes.html>
- Site internet du Service aux collectivités de l'UQAM : <http://sac.uqam.ca/liste-de-publications.html>
- Site internet du groupe de recherche : www.grija.ca

©UQAM, TCLCF, 2020. Toute reproduction interdite.

REMERCIEMENTS

L'équipe remercie chaleureusement le Comité Marie-Marguerite, qui a grandement contribué à la réalisation de cette recherche. Ce comité est composé des organismes suivants :

- Bureau de consultation jeunesse
- Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS)
- Établissement de détention Leclerc de Laval
- Maison 100 Limites
- Maison L'Esther
- Maison de Lina
- Maison Le Prélude
- L'Envolée Auberge du Cœur
- L'Oasis — Unité mobile d'intervention
- Organisation communautaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL)
- Relais communautaire de Laval
- Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROIIL)
- Sphère — Santé sexuelle globale

L'équipe remercie aussi sincèrement les participantes à la recherche, sans qui celle-ci n'aurait pu être menée. Leur générosité a permis le partage de perspectives et d'expériences riches qui constituent le fondement de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Contexte théorique.....	2
Objectif et questions de recherche	6
Retombées scientifiques et sociales.....	6
MÉTHODOLOGIE.....	7
Recrutement	7
Collecte de données.....	7
Analyse des données	8
RÉSULTATS.....	9
Description de l'échantillon	9
Intervenantes.....	9
Femmes en difficulté	9
Remarques sur la présentation des résultats	10
Qui sont les « femmes en difficulté »?	10
Une problématique complexe : la pauvreté et le cumul des difficultés	11
La santé mentale.....	13
De l'adaptation au risque : utilisation de SPA, vécu dans l'industrie du sexe et criminalité	14
L'itinérance	16
Le fil rouge de la violence, le traumatisme.....	18
D'autres caractéristiques	20
Des femmes dérangeantes... ou stigmatisées?	21
La conflictualité des liens.....	23
Quelques remarques supplémentaires	29
Les besoins	30
Une place dans les maisons d'hébergement : une lacune systémique.....	30
Correspondance entre le lieu offert et les besoins	32
Besoins relationnels : comment se relier aux femmes accueillies?	35
Besoins personnels : que doivent ressentir les femmes dans la ressource offerte?	39
Des services sur place? L'aide logistique	42

L'offre de services	45
L'importance d'une ressource non mixte	45
Accueillir... par l'offre d'un lieu et d'un lien.....	46
Un cadre cohérent avec la diversité des problématiques	48
Respecter le rythme des femmes	52
La vie de groupe et la cohabitation	60
Concrètement... quelle serait cette ressource?.....	67
Organiser l'espace? Un défi	68
Quel serait le mandat des intervenantes?.....	69
D'autres services offerts : une perspective collaborative et partenariale	72
Constitution de l'équipe	74
La localisation.....	75
ENJEUX	76
Intervention féministe et femmes en difficulté : même combat?	76
L'oppression	76
Sécurité et non-mixité	76
L'intervention collective et systémique.....	77
Les pratiques de groupe	77
Vers l'autonomie?.....	78
Des rapports égalitaires?	79
Une approche intersectionnelle	80
La cohabitation : un enjeu de taille	81
La violence : une arme à double tranchant	81
De la violence au traumatisme : changement de perspective	83
Les mères en difficulté : de l'exclusion à l'intégration	86
Les femmes dans l'industrie du sexe	89
Le paradoxe du cadre d'intervention	91
Des règlements plus restrictifs qu'autrefois.....	91
L'impact des règlements sur les femmes	92
Réactions des femmes au cadre d'intervention	93
Un cadre souple, des règlements limités.....	94
Les partenariats et collaborations entre organisations.....	95

POUR CONCLURE	96
Apports et limites.....	97
La spécificité de l'année 2020.....	97
Des intervenantes à soutenir : être aidée pour pouvoir aider	97
BIBLIOGRAPHIE	99

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : UNE PROBLÉMATIQUE COMPLEXE	12
FIGURE 2 : RAPPORT À L'AUTRE ET À SOI	25
FIGURE 3 : TROIS FACETTES DU LIEU RECHERCHÉ.....	33
FIGURE 4 : DÉCLINAISONS D'UN LIEN DE QUALITÉ.....	36
FIGURE 5 : BESOINS ÉVOQUÉS PAR LES FEMMES.....	39
FIGURE 6 : CINQ DIMENSIONS FONDAMENTALES DE L'OFFRE DE SERVICES.....	45
FIGURE 7 : UN CONTINUUM DE SERVICES ARRIMÉ AUX BESOINS.....	53
FIGURE 8 : MULTIPLES FACETTES DU VIVRE-ENSEMBLE	60
FIGURE 9 : CINQ DIMENSIONS ESSENTIELLES DE L'INTERVENTION	69
FIGURE 10 : PRINCIPES DIRECTEURS D'UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LE TRAUMA	85

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

DPJ :	DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
EG :	ENTRETIEN DE GROUPE
SPA :	SUBSTANCES PSYCHOACTIVES
TCLCF :	TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FÉMININE
TPL :	TROUBLE DE PERSONNALITÉ LIMITE
TSPT :	TROUBLE DE STRESS POST-TRAUMATIQUE

INTRODUCTION

Depuis quelques années, de nombreuses intervenantes sur le terrain constatent une hausse du nombre de femmes en situation de vulnérabilité vivant des problématiques multiples et complexes (violences, santé mentale, précarité financière, femmes immigrantes ou sans statut, utilisation de substances psychoactives (SPA), etc.) venant chercher de l'aide au sein des ressources lavalloises. Afin d'avoir une meilleure vision de l'ampleur du phénomène, la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) et ses membres ont mené une vaste recherche indépendante, pour brosser le *Portrait des femmes en situation de vulnérabilité* à Laval (TCLCF, 2015). Cette étude a permis de mieux documenter et comprendre le vécu de ces femmes et de mettre en lumière les obstacles à l'accompagnement et à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'étude a également mis en relief le déficit criant en termes d'hébergements communautaires pour les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier pour les femmes. Plus précisément, dans un rapport de la TCLCF (2020) sur les obstacles à l'emploi des femmes en difficulté, plusieurs intervenantes ont remarqué le manque généralisé de ressources sociales à Laval. Avec seulement 9 ressources d'hébergement communautaire pour personnes en situation de vulnérabilité pour une population de 437 413 personnes, dont uniquement 3 ressources non mixtes pour femmes (violence conjugale), les refus dus à un manque de place sont quotidiens (TCLCF, 2015). Plusieurs organismes, en raison des limites systémiques auxquelles ils font face, peinent à répondre aux problématiques multiples que vivent les femmes en situation de vulnérabilité. La région de Laval ne compte d'ailleurs aucune ressource d'aide et d'hébergement spécifiquement adaptée aux femmes en difficulté. Le premier rapport de la TCLCF sur cette question (2015) a ainsi mis en lumière les refus quotidiens auxquels doivent se résigner les organismes et l'obligation de référer ces femmes vers des ressources situées dans d'autres régions : 98 % des organisations interrogées doivent référer des femmes en situation de vulnérabilité vers d'autres ressources et, dans 57 % des cas, vers d'autres régions. Faute de places ou de ressources adaptées à leurs besoins, certaines femmes mentionnent se promener d'une ressource à l'autre pour ne pas se retrouver à la rue ou devoir déformer la réalité de leur situation pour être admises selon les critères des organismes offrant de l'aide. D'autres refusent de quitter leur région et d'abandonner le peu de repères et de réseau d'entraide qui leur restent, ce qui est particulièrement le cas des femmes avec enfant (TCLCF, 2018). Ce phénomène de portes tournantes, où les femmes sont référées d'une ressource à l'autre, entraîne entre autres un déracinement, une perte de repères et de réseau d'appui, des impacts psychosociaux qui découlent du fait de ne pas avoir de domicile fixe (anxiété, incertitude, difficulté à faire des plans à long terme), l'exposition à des situations de violence et d'abus dans les stratégies d'adaptation mises en place pour s'assurer un logis, de l'exclusion et de la discrimination en emploi. Les Lavalloises en difficulté sont donc souvent obligées de faire de nombreuses demandes d'aide et se heurtent à des refus systématiques avant d'obtenir le soutien adéquat, ce qui contribue à les revictimiser et à nourrir le cycle des violences et de l'exclusion.

Dans ce contexte de références multiples et de trajectoires d'aide discontinues, il apparaît incontournable de travailler activement à la création d'une ressource d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté à Laval. Pour ce faire, il est essentiel de mieux documenter les trajectoires de demande d'aide et d'exclusion de ces femmes afin d'identifier les meilleures pratiques en termes de continuum d'intervention et d'hébergement qui pourraient leur être offertes à Laval, sous un même toit.

CONTEXTE THÉORIQUE

La présente recherche porte sur les Lavalloises en situation de « précarité »¹ qui voient leurs démarches de recherche d'aide brimées par les limites des ressources existantes. La précarité réfère à la « fragilité et l'instabilité » dans les sphères de l'emploi, du logement, de la demande de soin, de l'éducation et du milieu familial (Zaouche-Gaudron et Sanchou, 2005, p. 11). Ce terme a l'avantage d'inclure deux points de vue : un premier « objectif et lisible » (pensons aux dimensions socioéconomiques de la précarité), et un second, « subjectif », qui renvoie à un « ressenti » pouvant « être source de souffrances psychiques » (Vandecasteele et Lefebvre, 2006, p. 140). C'est dire que la précarité est à la fois tributaire du contexte sociétal, qu'elle impacte le lien social (jusqu'à la désaffiliation pour plusieurs individus) et qu'elle génère des souffrances qui se manifesteront de différentes façons (précarité psychique). Au Québec, une telle définition de la précarité correspond dans les grandes lignes à ce qui est entendu de nos jours sous l'appellation « itinérance » (Gouvernement du Québec, 2014). Si la littérature scientifique et les documents gouvernementaux adoptent le plus souvent ce dernier terme, il reste que, dans les milieux d'intervention, l'on parle régulièrement plutôt d'une population – ici les femmes – « en difficulté ». Sans pouvoir prétendre à une définition univoque, ce terme met clairement l'accent sur les difficultés encourues par les femmes, ce qui élude (au moins partiellement) la possibilité d'étiqueter une personne en raison de sa situation². Plus encore, le remplacement des termes « itinérance » ou « précarité », qui décrivent une situation, par celui de « difficultés » (passées et actuelles) encourues situe bien l'objet du travail d'intervention. Dans les pages qui suivent, nous adopterons donc ces différents vocables – relatifs à une même réalité – en fonction de l'origine des propos : littérature (« itinérance »), notre point de vue (« précarité ») ou constats des milieux d'intervention (« femmes en difficulté »).

L'itinérance a pris une ampleur importante au cours des dernières décennies au Canada; à Montréal, près de 30 000 personnes, dont environ 6 500 femmes (Fournier et Chevalier, 1998) fréquentaient il y a 20 ans les services d'aides aux populations en situation de précarité, et l'on peut penser qu'elles sont plus nombreuses aujourd'hui³. Le visage de

¹ À la suite des constats de la TCLCF sur la « vulnérabilité » de certaines femmes, nous avons préféré adopter le terme de « précarité », afin d'élargir d'emblée la problématique à la situation des femmes (leur situation est précaire), plutôt que de la réduire aux femmes elles-mêmes (la vulnérabilité est celle de femmes, en conséquence de leur situation précaire).

² Plusieurs écrits et surtout usages dans le discours auront tôt fait de restreindre la situation d'itinérance ou de précarité à la personne concernée; combien de fois a-t-on lu ou entendu « les itinérants » ou « les précaires »?

³ De plus récents chiffres ont été émis en 2018 (Gouvernement du Québec, 2019), rapportant une hausse de la population en situation d'itinérance. Mais ce décompte concerne l'itinérance « visible » (3 149 personnes à Montréal, 169 personnes à Laval),

l'itinérance semble toutefois se modifier constamment. Au-delà de l'augmentation du nombre et de la proportion d'immigrantes et d'immigrants, d'Autochtones et de femmes, les études constatent au Québec une augmentation de l'itinérance en dehors des grandes villes telles Montréal et Québec, et une décentralisation par rapport aux centres-villes de celles-ci (Conseil du statut de la femme, 2012; Gouvernement du Québec, 2014). Cette réalité est importante à considérer puisque, ce faisant, le nombre et la capacité des ressources à l'extérieur de ces villes n'ont pas nécessairement suivi cette transformation du phénomène – comme c'est le cas d'ailleurs pour l'adaptation aux différentes sous-populations.

L'itinérance chez les femmes apparaît distincte, notamment dans la spécificité de leur parcours et l'émergence des problématiques qui ressortent de (trop) rares études abordées selon le genre. Ces dernières démontrent notamment la prédominance de la violence dans le parcours de ces femmes : de la maltraitance et des violences sexuelles infantiles, jusqu'à la violence conjugale, aux violences sexuelles et au vécu de la rue actuel¹⁰.

La causalité de l'itinérance – notamment au féminin – est généralement abordée des points de vue individuel et social/structurel. Du point de vue structurel, mentionnons le statut socioéconomique des femmes en général, dont la monoparentalité et la prévalence des emplois précaires. À cela s'ajoute le manque de logements sociaux au sein desquels le « soutien communautaire » essentiel à la stabilisation (Desjardins, 2015; McAll et al., 2013) laisse pressentir la dimension relationnelle indissociable de l'offre d'aide et la nécessaire articulation entre considérations structurelles et individuelles. Du point de vue individuel, la recherche et les milieux d'intervention soulignent notamment la prévalence de ruptures relationnelles et de blessures affectives depuis l'histoire infantile, qu'il s'agisse d'abus et de violence dans le milieu familial, de problématiques parentales de santé mentale ou d'utilisation de SPA, d'abandons et de placements (Hyde, 2005; Mallett et al., 2005).

Il apparaît que ces aléas de l'histoire personnelle convergent vers d'importantes difficultés actuelles (par exemple l'utilisation abusive de SPA ou les troubles mentaux sévères), dont plusieurs constituent des stratégies de survie retrouvées chez ces femmes (Gélineau, 2008). Ces difficultés auront d'importantes répercussions, notamment au moment de devenir parent. De fait, la maternité, fortement prévalente chez les femmes en situation d'itinérance (de 30 % chez les jeunes à 75 % chez ces femmes en général), demeure peu étudiée *per se*, si ce n'est chez les jeunes (Baret et Gilbert, 2015, 2017; David et al., 2012; Gilbert, 2015; Haley et al., 2006), malgré l'importance avérée de soutenir ces mères (Benbow et al., 2012). Pourtant, la précarité (incluant l'instabilité résidentielle ou l'utilisation abusive de SPA, par exemple) compromet les possibilités pour les mères d'accomplir auprès de leur enfant les tâches et les fonctions nécessaires à un attachement optimal et au développement futur de l'enfant (David et al., 2012), avec tous les risques de répétition générationnelle de la précarité qui s'ensuivent. De plus, les recherches qui

excluant tout ce qu'il en est de l'itinérance « cachée » qui est le lot d'une majorité de femmes. Les chiffres de la fin des années 90 permettent de mieux circonscrire l'ampleur de la population montréalaise en situation de précarité, sur une durée d'un an, alors que les dénombrements plus récents sont davantage axés sur l'absence de milieu de vie fixe, sur une période de 24 heures.

s'intéressent progressivement aux mères en situation de précarité démontrent combien l'enfant est porteur d'espoir, comment l'expérience de maternité est d'abord une expérience positive (sentiment de force, de compétence, de projection de soi dans le futur), assortie toutefois d'un désir d'accompagnement et de soutien (Fortin et al., 2015; Gilbert, 2015). Si l'on considère que chez ces femmes le niveau de stress et le risque de placement de l'enfant deviennent prégnants lorsque l'enfant atteint environ l'âge de deux ans (Ruttan et al., 2012), la question du soutien à apporter à cette étape critique de la maternité afin d'éviter un placement et le réinvestissement de conduites intimement liées à la situation d'itinérance – tels l'utilisation de SPA et le retour à la rue – demeure d'actualité (David et al., 2012). De fait, la littérature souligne combien l'itinérance et le placement de l'enfant entretiennent un lien de causalité réciproque. De plus, ces mères, séparées de leur enfant (placement inévitable dans le contexte québécois devant le manque de stabilisation de la mère), présenteraient davantage de problèmes psychiatriques (diagnostics de l'axe I) et d'utilisation de SPA sous-jacents à leur itinérance (Ruttan et al., 2012).

Par ailleurs, la littérature reconnaît chez les femmes la forte prévalence d'une itinérance « cachée » (Benbow et al., 2012; Gélinau, 2008), soit une forme de désaffiliation voilée sous les hébergements de fortune chez des connaissances, parfois chez des proxénètes. Cette situation exacerbe leur vulnérabilité, de même que le risque de victimisation. Même si plusieurs inconnues demeurent relativement à la situation et aux besoins de ces femmes moins visibles dans les ressources d'aide, on arrive progressivement à cerner la diversité de leurs difficultés, actuelles et passées. Toutefois, la recherche et l'offre de service sont demeurées le plus souvent axées sur des problèmes précis (violence conjugale, utilisation de SPA, logement, sortie de rue) sans nécessairement donner accès à la complexité de l'enchevêtrement de ces difficultés (Cambrini, 2013). De plus, ces difficultés multiples et intriquées vécues par les femmes individuellement s'inscrivent dans un contexte systémique et structurel genré qui leur est défavorable, que l'intervention féministe prend en considération (Corbeil et Marchand, 2010).

Dans une perspective de prévention et d'intervention, il est difficile d'ignorer ces interrelations entre individus et contexte sociétal. Par exemple, dans la situation actuelle de ces femmes, il existe un lien complexe entre les problèmes relationnels, la santé mentale et l'inscription sociale (Benbow et al., 2012; Poirier, 2007). De fait, la question de la santé mentale⁴ complexifie à elle seule la condition des personnes en situation d'itinérance. Les problèmes de santé mentale sont en effet reliés à une chronicité plus importante et à une accumulation des facteurs de risque depuis l'histoire infantile (notamment la maltraitance), jusque dans la trajectoire d'itinérance (entre autres, violence dans la rue) (Lippert et Barrett, 2015). De plus, l'utilisation de SPA et les problèmes de santé mentale s'avèrent considérés à la fois comme prédicteurs et comme conséquences de l'itinérance, voire de la précarité sociale, notamment en aggravant la désaffiliation

⁴ Dans l'enquête de 2018, 34,8 % des personnes rencontrées (au Québec) souhaitaient obtenir des services en santé mentale (Gouvernement du Québec, 2019).

sociale et institutionnelle (Vangeest et Johnson, 2002). En outre, la double problématique (utilisation de SPA-santé mentale) évoque de nouveau la faille sur le plan relationnel lorsqu'il s'agit de penser les obstacles à l'inscription sociale : peu de relations investies (amis et famille), des relations qui n'assurent pas un « capital » social, l'influence négative des pairs de la rue sur la rechute dans l'utilisation de SPA, la rupture de relations provisoires et de rue vécue comme une perte du peu de liens entretenus (Padgett et al., 2008).

Plusieurs sources et formes d'aide sont néanmoins proposées aux femmes (de même qu'aux hommes) en situation d'itinérance. Certaines ont des mandats généraux et répondent à des besoins fondamentaux (refuges, soupes populaires, etc.), alors que d'autres ont des mandats plus spécialisés, en offrant par exemple des services particuliers tels que ceux d'employabilité ou de santé mentale. Certaines vont offrir des interventions ponctuelles (centres de crise), alors que d'autres offrent une intervention sur une période de temps prolongée (notamment, les ressources d'hébergement pour femmes violentées). Il est à noter que, peu importe la nature de l'offre d'aide, la condition d'itinérance rend difficile l'accès aux différents réseaux de socialité ainsi qu'aux services permettant la (ré)insertion sociale. En fait, les obstacles au recours à l'aide se posent à la fois au regard de la population desservie et des services qui leur sont proposés. En effet, si les problématiques multiples et en particulier relationnelles rendent difficile l'acceptation de ces femmes par les institutions de soins (Côté, 2018), en revanche, la demande des personnes en situation d'itinérance est souvent nébuleuse, entre « agir »⁵ à déchiffrer et parole adressée (Gilbert et al., 2017). Plusieurs femmes manifesteront des réticences envers les services offerts – en particulier les mères (David et al., 2012) –, ce qui, au-delà de la méfiance, ne peut être dissocié de leur perception ou non d'une identité itinérante (Lecomte et al., 2007) qui leur permettrait (ou non) de se reconnaître dans les services proposés. De plus, les services seront surtout offerts dans l'urgence, en situation de crise et dans l'optique de satisfaire les besoins primaires.

Plusieurs constats découlent de ce qui précède. D'abord, la compréhension des besoins de ces femmes, dont le sens émane de la trajectoire singulière, ne peut être artificiellement dissociée de la réponse du *social* (ou des institutions) qui aura, au fil des ans, modelé et complexifié cette trajectoire. Ensuite, il semble que l'intervention gagnerait non seulement à se centrer sur les enjeux sous-jacents et interreliés (incluant les enjeux relationnels) de la précarité, mais aussi à tenir compte de la complexité et de l'interrelation entre les différents problèmes actuels de ces femmes. Tant la complexité de la problématique que l'ambition de s'attaquer à la source de l'itinérance chez les femmes (Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté du Québec, 2008) nécessiteraient donc de tenir compte des difficultés accumulées depuis l'enfance et du temps nécessaire pour établir un lien de confiance et pour offrir un lieu d'expression à la souffrance de ces femmes, et ce, sans négliger les démarches d'accompagnement et de stabilisation axées sur les problèmes mis à l'avant-plan dans l'actuel (Simard, 2016). À ce constat général s'ajoutent des difficultés spécifiques propres au territoire lavallois.

⁵ Les « agirs » sont des actes spontanés, non mentalisés, à caractère souvent auto ou hétéro-agressif – « une mise en drame faute de mise en scène » de l'impulsion psychique (Brelet-Foulard, 2004, p. 10).

OBJECTIF ET QUESTIONS DE RECHERCHE

L'objectif principal de la présente recherche est de comprendre les besoins, en termes de services, des femmes lavalloises en situation de précarité, afin de soutenir la création d'une ressource pour ces femmes qui « tombent entre les mailles du filet » du réseau d'aide existant à Laval.

Les questions de recherche suivantes ont guidé le travail des chercheuses :

- ❶ Comment les intervenantes qui reçoivent les populations en situation de précarité (itinérance, violence conjugale, etc.) conçoivent-elles les besoins des femmes qu'elles ne peuvent desservir?
- ❷ Comment les Lavalloises en situation de précarité perçoivent-elles les services reçus et leurs besoins demeurés sans réponse au cours de leur trajectoire?
- ❸ Quels sont les principaux enjeux inhérents à une offre de services adaptés à cette population, à la lumière de l'expérience des intervenantes et des femmes, et en dialogue avec la littérature pertinente?

RETOMBÉES SCIENTIFIQUES ET SOCIALES

Outre les indications relatives à la création d'une nouvelle ressource à Laval, cette recherche permettra de combler certaines taches aveugles dans la littérature, par l'intrication des points de vue des intervenantes et des femmes en situation de précarité (le plus souvent traités isolément). De plus, s'il s'agit de se pencher sur l'expérience de la population lavalloise, comme nous le verrons, les considérations abordées ici dépassent largement la spécificité de cette ville; il est fort probable que les résultats puissent s'avérer transférables à d'autres lieux, à tout le moins à d'autres villes du Québec. En ce sens, ce rapport pourrait constituer une référence pour les intervenantes qui côtoient les femmes en difficulté, mais aussi pour les instances décisionnelles préoccupées par la problématique de l'itinérance au féminin. Il est rédigé à un moment où les ressources existantes s'interrogent sur leurs pratiques, d'où l'articulation proposée, dans le chapitre « Enjeux », entre les résultats et certains aspects des pratiques existantes, ici et ailleurs. Dans ce contexte, ce rapport permet de proposer une ressource répondant aux besoins des femmes et concordant avec les expériences recensées, présentées ici en tant qu'expertises *du terrain* : expertise des femmes par rapport à leurs besoins et au regard de leur expérience singulière, expertise des intervenantes qui sont les premières interpellées par les difficultés de ces femmes.

MÉTHODOLOGIE

Un devis qualitatif de recherche a été choisi, afin d'atteindre nos objectifs de description et de compréhension d'une problématique complexe. Des entretiens de recherche ont été menés auprès d'actrices clés⁶ du réseau de services lavallois et de femmes représentatives de la population féminine non desservie, par une stratégie d'échantillonnage intentionnelle.

RECRUTEMENT

Le recrutement a été facilité par l'implication de la TCLCF auprès des organismes devenus dès lors nos partenaires pour cette recherche. Quinze intervenantes et un intervenant (ci-après désignés « intervenantes » à des fins de lisibilité) œuvrant dans des organismes desservant les femmes en situation de vulnérabilité de Laval ont été rencontrés. Ces intervenantes ont été confrontées, de par leur fonction dans la ressource, à la possibilité de refuser de desservir ou de mettre fin aux services octroyés à des femmes en situation de précarité. Les groupes étaient composés de 5 à 6 intervenantes volontaires et de 3 animatrices de discussion faisant partie de l'équipe de recherche.

Six femmes en situation de précarité ont été rencontrées; celles-ci ont été ciblées par les intervenantes des organismes partenaires, selon les critères suivants : 1) être âgée de plus de 18 ans; 2) s'identifier comme lavalloise; 3) ne pas (re)trouver, dans les services existants à Laval, la réponse à ses besoins actuels.

COLLECTE DE DONNÉES

Trois entretiens de groupe (EG) d'une durée de 2 h 30 ont été menés auprès des intervenantes, réparties en trois sous-groupes de 5 à 6 intervenantes œuvrant dans différentes ressources. Ces entretiens ont permis de cerner les profils des femmes en situation de précarité qui ne peuvent trouver réponse à leurs besoins dans les services offerts à Laval. De plus, des recommandations en termes de services à offrir à Laval, afin de combler la faille actuelle du réseau d'aide lavallois, ont été abordées avec ces intervenantes.

Dans une posture épistémologique féministe, le point de vue des actrices concernées a été privilégié (Ollivier et Tremblay, 2000). Ainsi, des récits de vie comportant 3 entretiens (de 1 h à 1 h 30) par participante étaient prévus auprès de six femmes en situation de précarité. Finalement, trois participantes ont été rencontrées à trois reprises, deux participantes ont été rencontrées à deux reprises (compte tenu de l'orientation de plus en plus claire des entretiens) et une participante n'a été rencontrée qu'une seule fois (par manque de disponibilité).

⁶ Nous employons ici le féminin, puisqu'un seul homme a été rencontré à l'occasion de cette recherche.

ANALYSE DES DONNÉES

Une analyse thématique (donc descriptive) (Paillé et Mucchielli, 2016) a été menée afin de faire ressortir : 1) les caractéristiques des femmes en situation de précarité, dont les besoins sont demeurés sans réponse par les services existants; 2) les besoins de ces femmes; 3) les jalons d'une intervention adaptée à la complexité des besoins de ces femmes. Une dernière étape a consisté d'une part à faire ressortir, à partir des analyses, certaines balises en vue d'une ressource appropriée pour les femmes en situation de précarité et, d'autre part, à discuter des enjeux spécifiques que pose la création d'une telle ressource, à la lumière de la littérature existante.

RÉSULTATS

L'hétérogénéité de cet échantillon a permis de refléter différentes réalités. Si les femmes ne viennent pas toutes de Laval, elles ont toutes pu, à un moment ou un autre, cogner à la porte d'une ressource lavalloise à laquelle elles ne correspondaient pas. C'est sur cette base qu'elles nous ont été référées pour participer aux entretiens de recherche.

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

INTERVENANTES

Les participantes aux entretiens de groupe étaient âgées entre 25 et 57 ans, en moyenne de 36 ans. Elles possédaient presque toutes une expérience dans le milieu d'intervention communautaire, allant d'une première expérience dans le milieu actuel de travail à 23 ans d'expérience. Seules deux des participantes avaient une expérience dans un domaine différent du milieu communautaire avant leur expérience dans les organismes actuels.

Plus précisément, en ce qui concerne l'intervention auprès de femmes en difficulté, le nombre d'années d'expérience variait entre 1 et 20 ans (en moyenne 10 ans). De même, les expériences au sein des organismes d'appartenance des intervenantes variaient entre 1 et 20 ans. Six des intervenantes avaient une expérience d'au moins 10 ans dans leur organisme respectif, laissant supposer une meilleure connaissance de la population, des services et de l'évolution de ceux-ci dans le temps.

Enfin, la plupart des intervenantes ont accompli des études supérieures en sexologie, en psychologie, en criminologie, en éducation spécialisée ou en travail social. Seule une intervenante n'avait pas fait d'études supérieures.

FEMMES EN DIFFICULTÉ

Dans le cadre de notre recherche, nous avons interrogé 6 femmes fréquentant ou ayant fréquenté des organismes communautaires lavallois ou montréalais (par exemple Diogène, Passages, Dans la rue, L'Oasis, Maison le Prélude, L'Îlot, L'Aviron, Maison Dominique, La Maisonnée, La Ressource Anxiété et Trouble Panique et le Centre des femmes de Laval). Ces femmes étaient âgées de 26 à 73 ans, pour une moyenne d'âge de 50 ans. Trois femmes sur 6 étaient nées à Montréal, parmi lesquelles une femme était immigrante de deuxième génération (origine africaine). Une femme était lavalloise d'origine, de même que ses parents. Enfin, une femme était originaire des Caraïbes, une autre d'origine européenne. Ces deux femmes ont eu un parcours migratoire et sont arrivées au Québec au début de leur vie d'adulte. Toutes les femmes étaient francophones à l'exception de l'une d'elles, dont la langue principale était l'anglais.

La plupart de ces femmes (4/6) n'ont pas dépassé l'éducation secondaire et ont arrêté tôt leur scolarité. Une des femmes avait entamé des études au cégep mais ne les a pas

complétées. Une autre a effectué des études postsecondaires. Deux des femmes ont repris leurs études via des formations aux adultes.

En ce qui concerne le marché de l'emploi, une seule femme a eu une carrière assidue avant de prendre sa retraite. Les autres femmes ont à un moment donné exercé un emploi (usine, boucherie, banque, bars). Au moment des entretiens, une seule femme avait un emploi en entretien ménager. Une femme avait atteint l'âge de la retraite et une était en congé de maladie. Leurs sources de revenus reposaient donc essentiellement sur l'aide sociale (4), les allocations familiales (1) et la pension de retraite (1).

Les femmes ont toutes témoigné de consommation d'alcool plus ou moins fréquente dans leur trajectoire. Les femmes ont presque toutes (5/6) témoigné de consommation de SPA incluant la cocaïne, le crack, le cannabis, le speed et l'ecstasy. Seule une femme consommait encore du cannabis médical au moment de l'entretien. Par ailleurs, une femme a témoigné avoir un problème de jeu compulsif.

Trois femmes étaient médicamentées pour des troubles psychiques⁷. Parmi les médicaments se retrouvaient : Prozac, Concerta, Epival, Seroquel, Effexor.

Toutes les femmes étaient célibataires au moment des entretiens. Trois d'entre elles avaient divorcé au moins une fois. La moitié des femmes (3/6) avaient des enfants.

REMARQUES SUR LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans les résultats, les femmes sont identifiées par des pseudonymes afin de préserver leur anonymat. Dans le même objectif, certains détails ont été omis ou modifiés au sein des extraits d'entretien.

Par ailleurs, l'italique a été utilisé afin de distinguer les propos plus interprétatifs ou inférentiels des chercheuses, des résultats directement issus de l'analyse des propos des participantes.

QUI SONT LES « FEMMES EN DIFFICULTÉ »?

La description des femmes est assez similaire, dans ses grandes lignes, chez les intervenantes et chez les intéressées. Plutôt qu'un portrait exhaustif de ces femmes et de leur parcours, il apparaît pertinent de s'attarder ici aux caractéristiques dont l'intervention ne peut faire l'économie, dans le but de baliser la création d'une ressource qui correspondrait à celles-ci, telles qu'elles sont. Nous le verrons, il s'agit de créer un lieu où « être » d'abord, et intervenir ensuite.

7 Le terme « psychique » – ou encore le « psychisme », en opposition au « somatique » (au physiologique) – réfère aux éléments de la vie mentale, à l'esprit, à la pensée. Nous privilégions ici ce terme à la référence à la « psychologie », qui est la discipline qui étudie le psychisme, les faits psychiques (voir Psychique, Psychisme et Psychologie (s.d.). Dans *Centre national de ressources textuelles et lexicales* [CNRTL]. Repéré à <https://www.cnrtl.fr>).

UNE PROBLÉMATIQUE COMPLEXE : LA PAUVRETÉ ET LE CUMUL DES DIFFICULTÉS

Précarité économique

La grande précarité économique est une caractéristique de l'ensemble des femmes rencontrées. Cette précarité est difficile à considérer de façon isolée, notamment de la vie de rue et plus précisément de l'utilisation importante de SPA ou d'autres dépendances, qui sont autant de points de fuite pour l'argent – souvent restreint à l'aide sociale. En effet, la pauvreté est régulièrement présentée comme résultant d'une perte progressive des avoirs, elle-même associée à la consommation.

*« C'est le crack là moi qui vraiment m'a détruit.
Ça m'a fait tout perdre, mes logements pis tout. » (Mélanie⁸)*

On peut entrevoir combien cette pauvreté alimente la quête d'argent par les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe et la petite criminalité (vente de drogues, par exemple), stratégies que l'on ne peut isoler d'enjeux plus systémiques (telles les limites du salaire minimum et de l'aide sociale).

« Elles sont payées 12,50 \$ de l'heure, elles travaillent du 40 heures semaine, pis elles font même pas une journée de ce qu'elles faisaient quand elles dansaient... » (EG)

La pauvreté fait donc partie intégrante d'un cumul de problèmes interreliés, soit une association d'enjeux sociétaux et personnels. Outre la criminalité ou le vécu dans l'industrie du sexe, elle occasionne une souffrance psychique chez des femmes qui n'ont pas les moyens pour consulter une professionnelle ou un professionnel (EG).

⁸ Il s'agit de prénoms fictifs.

Enchevêtrement des difficultés

Quatre dimensions principales ont été relevées (santé mentale, conduites à risque, itinérance, historique de violence) que l'on pourrait articuler comme suit au sein de l'ensemble des caractéristiques des femmes (voir figure 1), le tout culminant vers la « complexité de leur problématique », voire l'accumulation des difficultés, dès lors considérée comme une « spirale » (Gélineau, 2008).

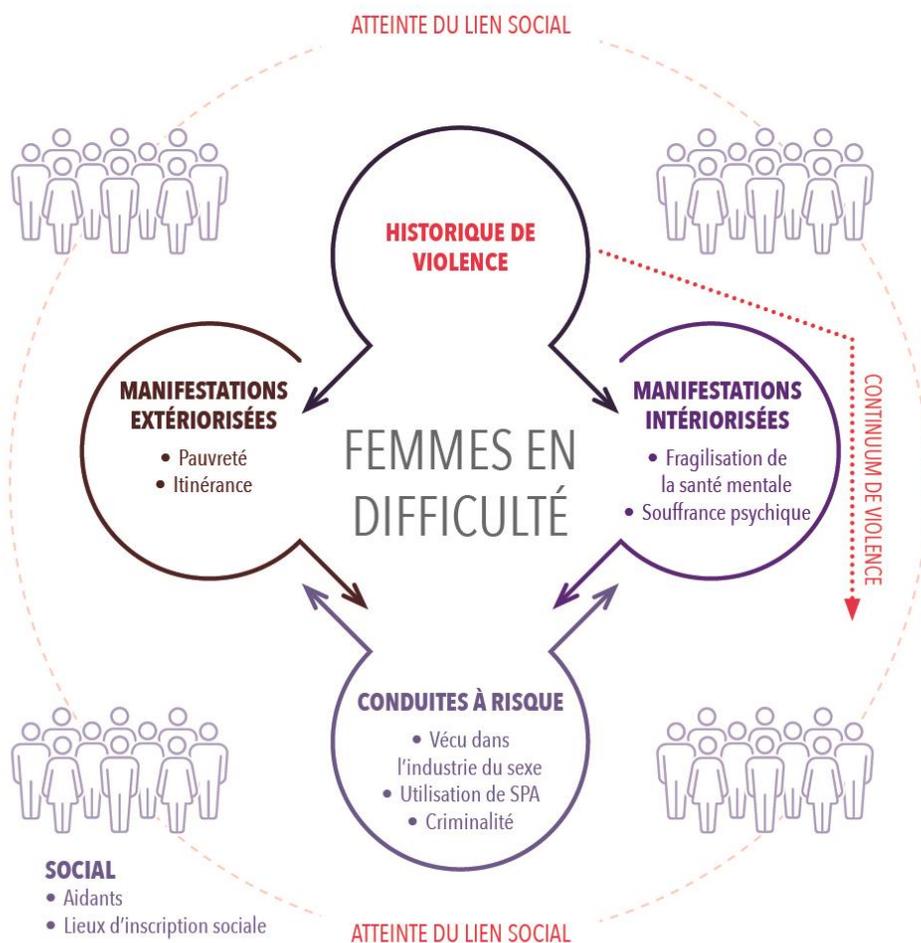


Figure 1 : Une problématique complexe

Plus précisément, l'enjeu majeur du cumul des problématiques, au moment où les intervenantes rencontrent les femmes, est l'association entre les problèmes de santé mentale et la consommation de SPA, en parallèle avec l'absence de domicile fixe et le vécu de rue (incluant prostitution, *couch surfing*, etc.) – quelques caractéristiques plus singulières seront aussi rapidement évoquées par la suite.

Le paradoxe est que certaines problématiques à la source des difficultés de ces femmes, difficultés qui justifient qu'on leur vienne en aide, constituent aussi des obstacles à l'obtention de services et à l'intervention. En termes d'obstacles, la consommation sera régulièrement évoquée, en ce qu'elle ferait en sorte que les femmes enfreignent les règles d'une ressource. De plus, la consommation, de même que le trouble de personnalité limite (TPL) et les difficultés relationnelles, seront associés par les intervenantes à un plus grand risque de violence.

« (...) ou parce qu'il s'est passé quoi, dans une maison d'hébergement, ben t'sais, la femme elle avait consommé, menacé, whatever, et t'sais elle est comme, elle peut plus retourner là-bas. » (EG)

Ce dernier aspect sera abordé en termes du caractère « dérangeant » de ces femmes, puis des modalités du rapport à soi et à l'autre.

LA SANTÉ MENTALE

Au niveau de la santé mentale, le problème majeur pour les intervenantes demeure le TPL et les traumatismes subis depuis l'enfance. De plus, l'anxiété (et parfois la phobie sociale) et le risque suicidaire sont des sources de préoccupation (EG). Le lien entre toutes ces dimensions de la santé mentale est apparent. D'une part, la littérature associe le TPL à des traumatismes précoces – notamment en référence à la compréhension psychanalytique des troubles identitaires-narcissiques (Roussillon, 1999)⁹ – avec une prévalence élevée des mauvais traitements à l'enfance (Center for Addiction and Mental Health [CAMH], 2009). D'autre part, les critères diagnostiques de la cinquième édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (American Psychiatric Association, 2013) incluent l'instabilité affective, des épisodes d'anxiété (et de dépression) et différentes formes d'impulsivité, dont les conduites suicidaires répétées. Ces dernières pourront sous-tendre une demande d'aide qui toutefois pourra se refermer sitôt la crise apaisée (EG) – en lien avec l'impulsivité –, à moins que ce ne soient les services qui soient interrompus.

« Tu sais on les envoie à l'hôpital quand elles sont en crise suicidaire, ils les relâchent comme ça dans la rue (rires). » (EG)

Considérée comme une caractéristique du TPL, l'instabilité, voire l'impulsivité, dans toutes les sphères de la vie, incluant les relations, est particulièrement préoccupante, en lien avec la difficulté pour ces femmes de « *fitter* » dans les ressources (EG).

⁹ Il est important de noter ici que le traumatisme dont on parle est psychique, et qu'il n'est donc pas en parfaite correspondance avec le traumatisme entendu sous sa forme observable, par exemple dans les cas de maltraitance avérée.

Si la prévalence des TPL chez les femmes en difficulté pourrait sans doute être démontrée (Whitbeck et al., 2014)¹⁰, il reste que d'autres diagnostics auront été posés (par exemple celui de bipolarité) selon les intervenantes. De fait, certaines nuances apparaissent au niveau des symptômes présentés par les femmes rencontrées – lesquelles évoquent toutes au moins un problème de santé mentale. Certains problèmes peuvent être reliés au TPL (dépression, idéations ou tentatives suicidaires et anxiété, notamment), mais aussi à d'autres syndromes, tel le trouble de stress post-traumatique (TSPT), ou alors, bien sûr, se présenter de façon plus isolée.

DE L'ADAPTATION AU RISQUE : UTILISATION DE SPA, VÉCU DANS L'INDUSTRIE DU SEXE ET CRIMINALITÉ

L'utilisation de SPA

L'utilisation de SPA est particulièrement mise de l'avant par les intervenantes, ce qui rejoint la prégnance de cet aspect dans le récit des femmes rencontrées, dont toutes sauf une abordent celle-ci. Il est à noter que la seule femme qui ne rapporte pas une telle consommation aborde la dépendance au jeu comme un équivalent.

« C'est sûrement un peu comme un alcoolique. » (Lyrae)

L'importance de la consommation ressort de la façon dont les femmes rencontrées en rendent compte : comme un style de vie (« j'étais dans une vie de consommation » raconte Esmeralda), comme un problème diagnostiqué (« j'suis alcoolique depuis l'âge de 13 ans » affirme Mélanie), voire comme une identité (« nous autres, les droguées » ajoute Mélanie). Du reste, les substances consommées varient selon les femmes et selon le parcours de celles-ci : l'alcool, la marijuana, la cocaïne et le crack essentiellement seront nommés.

Il est à noter qu'outre la perception de la consommation comme obstacle ou entrave à l'hébergement, ou encore comme aléa de l'intervention, les intervenantes auront tendance, possiblement encore plus que pour les diagnostics, à établir un lien avec l'histoire des femmes. La consommation serait une conséquence du vécu de violences, et même une stratégie d'adaptation et de survie.

« Ben elles gèrent leurs traumas à travers la consommation. » (EG)

« Une chance qu'elles consomment... Nous autres on en a une qui a passé deux mois cet hiver dans la rue, dans la rue là. Pas de place

¹⁰ Ici, deux nuances s'imposent. La première relève de la question de la réversibilité du lien de causalité en ce qui a trait à l'itinérance et aux troubles de santé mentale (Poirier, 2007). La seconde est particulièrement bien explicitée par Roussillon dans un texte qui évoque « les aspects psychiques de l'exclusion » : ceux-ci ne sauraient exclure les éléments de causalité externe de cette problématique (Roussillon, s.d.).

pour dormir là, t'sais, dans le froid. Pis une chance qu'elle prenait dix speeds par jour là... Elle serait morte... Elle serait morte gelée là t'sais... » (EG)

« Quand il y a des problèmes de consommation, ça fait comme : l'iceberg est en dessous, mais c'est ça qu'on voit... » (EG)

C'est bien là le paradoxe inhérent à la consommation. Sa vertu adaptative sera aussi exprimée par les femmes, qu'il s'agisse de prescription médicale (Philomène), de façon de composer avec la vie de rue ou d'adaptation dans des moments difficiles et anxiogènes de la vie.

« Au cégep, ça m'aidait, ça m'apaisait. » (Esmeralda)

« Je pense à ma vie avant, quand j'étais dans la rue (...) les drogues pour me réveiller... » (Rachel)

Mais l'autre versant de ce paradoxe est le risque pour la vie. C'est dire que la consommation demeure liée selon certaines femmes à un mode de vie de délétaire, voire mortifère.

« Je sais que si je reconsomme, je vais mourir... » (Mélanie)

Le vécu dans l'industrie du sexe

Ce même paradoxe (adaptation versus risque) dépeint bien le vécu dans l'industrie du sexe. Il s'agirait d'une stratégie de survie, principalement sur le plan financier et en termes de logement. L'expérience dans l'industrie du sexe est reliée, par les intervenantes, à la consommation (« Elles vendent leur corps, elles vendent leur âme pour avoir de la consommation »), mais davantage, par les femmes, à la quête d'un lieu pour assurer les besoins de bases – dormir et manger – et parfois même à l'obtention d'un certain confort. En ce sens, les femmes sont ambivalentes par rapport à ces milieux qui peuvent autant s'avérer « pervers », « dégueulasses » et violents que leur apporter un certain soutien, même sur le plan affectif.

« Ils m'ont pognée à la gorge là, ils m'ont pas manquée... » (Christiane)

« J'avais un policier, pis grâce à lui, j'ai été chanceuse... » (Christiane)

« (...) c'était des amours avec moi. »
(Christiane, parlant de clients d'un bar où elle dansait)

Le vécu dans l'industrie du sexe pourrait même constituer une forme, fût-elle marginale, d'inscription sociale, s'agissant pour certaines femmes d'un « métier » (Christiane).

Fait intéressant – en lien sans doute avec l'exploitation propre au milieu –, les femmes qui ont un vécu dans l'industrie du sexe seraient moins connues des intervenantes (EG), peut-être en raison d'une relative indépendance financière ou d'un certain malaise associé à l'industrie du sexe? Cela semble se refléter dans les propos de Christiane : « J'ai jamais eu l'air d'une danseuse. »

La criminalité et les problèmes judiciaires

Une majorité des femmes rencontrées ont eu des problèmes judiciaires au moment où elles étaient dans une désorganisation et une vulnérabilité liées au monde de la rue et à la consommation. Ces expériences ont résulté en l'absence de soutien à la sortie d'un épisode d'incarcération, de même qu'en une augmentation de la stigmatisation – ce dernier point étant également soulevé par les intervenantes.

L'ITINÉRANCE

Presque toutes les femmes rencontrées ont un parcours « de rue » : « faire la rue », « être dans la rue » et « rester dans la rue » sont autant d'expressions qui témoignent de ce volet de leur parcours, lequel aura duré pour l'une d'entre elles plus de 15 ans. Outre la fréquence des expériences dans l'industrie du sexe et de la consommation de SPA qui régulièrement s'y arrime, il s'agit d'un mode de vie centré sur les besoins primaires à combler (dormir, manger, se laver), parfois perçu comme un « cercle vicieux » (Esmeralda) dont il est difficile de sortir.

*« Ben tu fais la même chose tout le temps, c'est un rond,
tu comprends-tu? » (Rachel)*

*« Je voyais les mêmes femmes revenir.
Aucune d'entre elles s'en est sortie. » (Esmeralda)*

C'est dire que le mode de vie associé à la rue est difficile à rompre, et que le retour à certaines formes d'inscription sociale ne va pas de soi.

*« Mais comment tu veux que je trouve un travail, ou que j'aille à
l'école, ou que j'atteigne mes objectifs de soi quand je sais même pas
où je vais dormir demain (elle pleure) ou dans deux semaines... ça fait
pas de sens... tu comprends... » (Esmeralda)*

À l'occasion, il serait possible d'y investir des liens, d'y avoir un réseau considéré comme protecteur. Toutefois, cette appréciation de la rue pourrait être à relier aux expériences antérieures de certaines femmes au sein desquelles la violence du milieu familial s'est vue

compensée par un milieu de vie groupal, institutionnel. C'est du moins ce qu'évoque l'expérience de Philomène.

« J'ai passé les meilleurs moments de ma vie dans la rue... »;
« J'ai beaucoup d'amis de la rue encore... »

« Mais il m'a sauvé la vie (...) moi j'avais une famille, j'avais une protection pis c'était les gars (...) il pouvait rien m'arriver. »

« T'sais, moi j'aurais aimé qu'on me place en centre d'accueil à un an. J'aurais pas vécu d'abus sexuels pendant huit ans, je me serais pas faite battre pendant huit ans tous les jours... Moi les gens qui sont contre les centres d'accueil, ben moi j'étais ben en centre d'accueil. J'aurais préféré qu'on me mette là, vu que j'étais déjà à l'orphelinat. Ils auraient dû me garder là... »

Considérant néanmoins les difficultés importantes liées au mode de vie de la rue, peut-on penser transposer cette « famille substitutive » et ces liens alternatifs dans une maison d'hébergement? Certaines ressources pour femmes semblent y parvenir, dans le regard des intervenantes comme dans celui des femmes; mais l'intensité de ces liens affectifs ne saurait empêcher la présence de conflits importants, abordés sous l'angle de la « crise » ou du sentiment d'injustice vécu par les femmes (Gilbert et al., 2017).

Il reste que les femmes auront surtout partagé leurs difficultés liées à l'itinérance : l'instabilité et la difficulté à combler les besoins primaires, de même que l'insécurité et la violence seront rapidement nommées.

« Quand je faisais des clients, ostie j'avais peur. J'avais vraiment peur... » (Mélanie)

« J'aurais pu être morte en ce moment. J'aurais pu tomber, être dans les mains de quelqu'un qui m'aurait... tu comprends... » (Esmeralda)

Effectivement, selon les intervenantes, les violences sont nombreuses au fil de cette trajectoire, y compris celles infligées par les « partenaires » ou « amis » chez qui les femmes cherchent refuge. C'est que l'itinérance n'est pas que la fréquentation de la rue, il s'agit aussi d'une itinérance sous forme de *couch surfing* ou du recours répété à une ressource puis à une autre, à Montréal comme à Laval.

« C'est, c'est leur façon de se protéger puis d'avoir un endroit pour vivre, elles vont aller chez des partenaires, chez des amis, et c'est là des fois qu'elles vont accepter de faire des choses qu'elles ont pas le gout pour garder leur toit. » (EG)

« Pis à un moment c'est décourageant fait que...
Soit elles font du *couch surfing*, elles vont d'une amie à une autre,
elles se promènent d'une ressource à une autre aussi t'sais, fait
qu'elles ont un profil un peu plus dépendant,
incapables de vivre seules. » (EG)

Il s'agit dès lors d'une trajectoire empreinte de ruptures (selon la durée de séjour dans les ressources ou chez d'autres personnes, les places disponibles dans les organismes, etc.), de désespoir (« la vie (...) elle s'est pas améliorée » explique Esmeralda), et souvent vécue sur le mode de la passivité, comme si certaines femmes se sentaient renvoyées malgré elles d'un lieu à l'autre : « j'me suis retrouvée », « ils m'ont envoyée » (Christiane). Et ce, jusqu'au jour où toutes les ressources ont été utilisées, en vain : « j'les ai toutes faites les organismes, moi, dans la vie... » constate Philomène.

De plus, le passage dans les ressources pourra être vécu par les femmes comme une répétition d'injustices ou d'humiliations lorsqu'elles se font expulser. Cet enchaînement de ruptures est d'ailleurs confirmé par les intervenantes.

« Il y a aussi, quand on parlait d'épuisement du réseau, je pensais à ça, les femmes qui ont faites TOUTES les ressources aussi, puis qui, t'sais qui vont essayer de revenir, mais c'est pas possible... » (EG)

D'autres conséquences de ce mode de vie pourraient bien entraver le rapport à l'aide et aux aidantes ou aidants potentiels. À commencer par la honte associée à cette expérience, et le sentiment d'être jugée, voire incomprise par celles et ceux qui ne sont pas passés par là, tel que rapporté par plusieurs femmes. Si le réseau social et le réseau d'aide est « épuisé », du point de vue des femmes, l'incompréhension perçue de la part de l'entourage – qui toutefois se sera pour certaines montré un peu soutenant, du moins pour un temps – n'est pas sans impact.

LE FIL ROUGE DE LA VIOLENCE, LE TRAUMATISME

Les intervenantes perçoivent bien que les femmes ont vécu différentes formes de violences, souvent depuis l'enfance. Effectivement, c'est parfois depuis leur plus jeune âge que les femmes ne se sont pas senties protégées.

« Ben de la société! Dans le sens, au lieu de faire des choses comme du monde, ben ils ont décidé de *scraper* ma vie, de me laisser comme ça pis, la DPJ m'a détruit pis eux autres s'en lavent les mains là. »
(Philomène)

Certaines femmes cumulent la confrontation aux violences physiques et sexuelles intra ou extrafamiliales (incluant des violences subies dans les milieux d'accueil). Plus subtilement, d'autres femmes auront été négligées à l'enfance : « on s'est élevés tout seuls dans le

fond... » explique Christiane. À l'âge adulte, la grande majorité des femmes rencontrées ont vécu de la violence conjugale physique ou psychologique de même que de la violence physique ou sexuelle liée au vécu de la rue et de l'industrie du sexe.

*« J'étais tellement révoltée d'avoir mangé des volées
par un, par l'autre... » (Christiane)*

*« T'sais c'est... la cruauté mentale plus que... ça fait plus mal que de
manger une volée là t'sais, des fois ça reste marqué. » (Mélanie)*

En ce qui a trait à la violence conjugale, les intervenantes sont sensibles au fait que celle-ci est marquante pour les femmes, même si le danger n'est plus d'actualité; leur situation actuelle en témoigne et le besoin d'une ressource adaptée demeure.

« Ce qu'on se rend compte, beaucoup, avec des femmes qui ont peut-être eu un vécu de violence dans le passé, on voit toutes les répercussions de ce vécu de violence là, même si au moment où elles arrivent, elles ne sont plus victimes de violence conjugale. » (EG)

« Il y a plus l'élément de danger de l'ex qui pourrait être en arrière, mais tout ce qu'elle vit est parti de ce point-là. » (EG)

Le cumul de différentes formes de violences sera associé par les intervenantes à la notion de traumatisme, voire au diagnostic de TSPT, lequel rend compte de l'impact actuel de ces violences antérieurement subies.

« C'est sûr que si on voit que... parce qu'on a beaucoup de personnes avec des... des troubles de stress post-traumatique euh... présentant des réminiscences; elles font des cauchemars, donc c'est très très incapacitant au quotidien... » (EG)

L'un des enjeux majeurs du cumul de violences est la reproduction de celle-ci au niveau systémique. En d'autres termes, ces femmes déjà marquées par la répétition de violences interpersonnelles sont exposées à différentes formes de rejet de la part de la société. Les ressources d'aide ne sont pas à l'abri de cette violence organisationnelle, puisque leur cadre d'intervention (critères d'admission, durée des séjours, attentes envers les femmes, etc.) risque, bien involontairement, de faire une X^{ième} fois violence aux femmes. Les intervenantes se sont montrées particulièrement sensibles à cette réalité.

« (...) parce que la société dans laquelle on vit, quand t'es là, les gens ils te regardent comme de la merde, ils te regardent comme si t'étais rien... » (EG)

« Le système est pas fait pour ces femmes-là, fait que c'est comme si on était en train de leur dire : "à cause de tout ce que t'as vécu là, puis ce que t'es rendue aujourd'hui... regarde, qu'est-ce que tu veux qu'on fasse avec toi anyway? Il y a rien à faire." T'sais, c'est ça le message qu'on leur envoie, pis c'est tellement terrible. » (EG)

« Si tu fais pas ça dans les 6 mois, écoute je vais être obligée, soit de te *kick out* de l'hébergement, soit enlever telle chose, soit te retirer tes enfants... » (EG)

« Elles sont là pendant sept jours, après ça elles re... t'sais elles transfèrent tellement de places, puis j'ai l'impression que personne les veut. » (EG)

D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Au moment d'envisager les services à leur offrir, d'autres caractéristiques des femmes sont à considérer. Quoique plus singulières, celles-ci engendrent certaines vulnérabilités supplémentaires.

Problèmes physiques

Il n'est pas rare de déceler chez les femmes différents problèmes physiques; ce que constatent les intervenantes. Si ce n'est pas carrément le vieillissement (limitation des déplacements, par exemple), une maladie diagnostiquée (cancer, par exemple) ou les effets secondaires d'une médication psychiatrique qui sont en cause, différents aspects sont à relier à la « vie de la rue » (entendue ici comme la « grande précarité », où les femmes se retrouvent littéralement davantage dans la rue que dans un quelconque lieu de vie alternatif), laquelle mène à un épuisement ou à des troubles, physiques ou mentaux.

« J'étais plus capable, j'étais rendue à bout à bout à bout... » (Mélanie)

« Je suis vraiment fatiguée, je suis pas fatiguée, brulée là. » (Rachel)

En fait, cet épuisement était le lot de la majorité des femmes, au moment où nous les avons rencontrées ou à d'autres moments de leur parcours.

Immigration

Selon les intervenantes, les femmes ayant un parcours d'immigration font face à une panoplie de difficultés qui sont autant de pistes pour envisager la spécificité des services pouvant leur être adressés : la difficulté à obtenir certains services dans une langue autre que le français, la méconnaissance de leur statut et de leurs droits, l'absence de revenus, les réticences à demander de l'aide ou encore l'absence d'un réseau. *Certaines*

caractéristiques interrogent d'une part les qualifications des intervenantes (par exemple la connaissance de plusieurs langues) et le partenariat avec des services spécialisés (par exemple des services juridiques), alors que d'autres rejoignent les difficultés des femmes, toutes origines confondues (méfiance, isolement).

Identité de genre

Toujours selon les intervenantes, la situation des femmes trans est particulièrement problématique, celles-ci se retrouvant aisément confrontées à des refus de la part des organismes d'aide et à l'absence de ressources adaptées. *Reflet de ce malaise, peu ou pas de solutions ont été discutées. Du reste, certaines pistes d'intervention inclusives ont été développées récemment, afin de favoriser d'une part le libre choix des hommes ou femmes trans quant au recours à une ressource ressentie comme appropriée (et quant à l'apparence qu'elles ou ils désirent arborer) et, d'autre part, quant aux façons d'afficher cet accueil, peu importe l'identité de genre, dans les ressources (Duford, 2019).*

Déficiência intellectuelle

Finalement, la déficiencia intellectuelle a aussi été relevée par les intervenantes (F16), mais sans plus d'élaboration. *Il apparait que cette caractéristique serait à préciser, afin d'être davantage en mesure de discerner les besoins de cette clientèle et les aménagements possibles. Il est aussi nécessaire de penser ici en termes de fonctionnement psychique, puisque certaines caractéristiques des femmes, tels certains problèmes de santé mentale ou l'utilisation de SPA, peuvent sans doute être confondues avec un fonctionnement altéré sur le plan psychique.*

DES FEMMES DÉRANGEANTES... OU STIGMATISÉES?

De part et d'autre ressort l'aspect « dérangent » de certaines femmes. Du côté des intervenantes, on sent davantage la multiplication des problématiques (« un *melting pot* de plein d'affaires » diront certaines), mais plus précisément le cumul « santé mentale, consommation, itinérance » (EG), cumul auquel peuvent s'ajouter d'autres difficultés tels les problèmes judiciaires. Mais ce sont aussi – peut-être en conséquence du caractère dérangent – des femmes stigmatisées, de par leur différence par rapport à la norme, ou alors, parce qu'elles ont un parcours de rue.

Il est à noter que la définition du « stigmat » ne peut que sensibiliser à la difficulté de déconstruire cette stigmatisation issue trop souvent de violences subies; un stigmat évoquant étymologiquement une cicatrice, une trace indélébile, une marque imprimée au fer rouge¹¹.

¹¹ Voir Stigmat. (s.d.). Dans *Centre national des ressources textuelles et lexicales* [CNRTL]. Repéré à <https://www.cnrtl.fr/definition/stigmat/substantif/0>.

« Je pense qu'il y a quelque chose à étudier là-dedans, à aller voir là-dedans, puis il faut que la société reconnaisse que, les critères que, monsieur et madame tout le monde – mais c'est quoi avoir réussi sa vie? – ne sont pas les critères de tout le monde, peut-être essayer de reconnaître ça. La même chose avec le genre : on n'est pas un homme et une femme, on peut être quelque chose d'autre, et c'est correct aussi... » (EG)

« Elles sont en présomption de, d'avoir fait quelque chose, et elles sont juste en présomption d'être en survie, d'avoir peut-être fait quelque chose de croche, parce que comme tu disais, il y a une gang de rue qui lui a fait faire quelque chose pour quelque chose. » (EG)

En d'autres termes, ce sont des femmes « à part » (EG)... *mais ce faisant, ne seraient-elles pas les femmes les plus en besoin de services? La réponse devrait être évidente, mais la réalité semble tout autre.*

« Il y a des femmes qui se mettent comme points rouges un peu partout. Puis là, après ça, elles [ne savent] comme plus où aller... » (EG)

Qu'est-ce qui dérange tant chez ces femmes? Est-ce, du point de vue de l'intervention, de ne pas savoir sur quelles bases amorcer celle-ci (notamment quel problème cibler et quelle est la demande¹² des femmes)?

Les femmes rencontrées auront permis de formuler quelques hypothèses à ce niveau. Par exemple, il s'agira parfois de refuser d'être abordées par certaines intervenantes, alors qu'à d'autres moments, des épisodes de crises doivent être résolus avant de pouvoir reprendre le dialogue. La grande susceptibilité de certaines femmes (sans doute en lien avec l'impulsivité abordée ci-dessus) est aussi à envisager : « Ils ont fini par me faire exploser » dira Philomène. *Ici se discerne un enjeu particulièrement subtil, qui pourrait bien alimenter les conflits et justifier des fins de séjour : celui d'une lutte de pouvoir (non sans lien, possiblement, avec un vécu antérieur de violence – depuis l'enfance pour certaines femmes) : qui fera souffrir qui?*

« (...) mais ils ont quand même, j'ai réussi à les faire pleurer quand même... » (Philomène)

Du point de vue de quelques femmes rencontrées, cela ramène à un point essentiel pour une maison d'hébergement, soit la cohabitation avec les intervenantes et les autres femmes : comment se relier?

¹² Effectivement, la demande des femmes en situation de grande précarité est souvent obscure, du moins dans un premier temps (Gilbert et al., 2017).

« (...) quand t'as une personnalité comme la mienne oui, ça... t'as deux choix : soit t'acceptes comme la personne elle est, elle a l'air vraiment cool, ou premier regard c'est... elle a l'air d'une crise de tough. J'suis habituée aux deux! » (Philomène)

Ce qui n'est pas sans évoquer de nouveau l'étymologie de « stigmaté », de la trace visible, proposée aux autres, immuable, et sujette à interprétation. Plus largement, c'est la conflictualité au niveau relationnel qui est ici en jeu chez les femmes en difficulté, une conflictualité aux multiples registres.

LA CONFLICTUALITÉ DES LIENS

L'une des caractéristiques principales des femmes en difficulté, qui a un impact important sur l'aide à proposer, demeure la désaffiliation (Gouvernement du Québec, 2014). C'est dire que leur trajectoire est empreinte de difficultés au niveau relationnel, difficultés que nous avons regroupées en quatre thèmes : l'isolement, le rapport à l'autre et à soi, les relations conjugales et le lien mère-enfant.

L'isolement

La question relationnelle ressort chez les intervenantes d'abord en termes d'isolement, un isolement dont souffrent sans surprise les femmes rencontrées; la moitié diront espérer élargir leur cercle amical.

« Je commence à... la solitude me pèse, je peux pas dire que j'ai pas d'idées noires... » (Philomène)

« Des fois je veux juste avoir une visite par semaine ou 2 semaines. Je suis même pas capable d'avoir presque ça. Presque là. Quand je te dis "presque", des fois ça arrive. À part quand le monde veut du pot. Là y viennent. » (Philomène)

Quoique le plus souvent subi, l'isolement est parfois considéré comme préventif afin d'éviter de retourner à la rue ou de se protéger contre la répétition de relations conjugales malsaines.

« Oh ouais, parce que j'ai toute lâché mon monde d'avant (rires). J'me tiens pu avec ce monde-là. Faut que tu fasses... Faut que tu fasses le ménage. Si tu fais pas le ménage, il y a des grandes chances que t'y retournes. » (Mélanie)

« Depuis [nom du fils], depuis son père, je suis toute seule, pis je suis bien, je suis heureuse! » (Christiane)

Si plusieurs femmes nomment rapidement qu'un proche ou un membre de la famille les a aidées, cette aide s'avère généralement ponctuelle et le réseau se révèle empreint de précarité (décès ou épuisement des proches). De fait, les femmes viennent en majorité de milieux familiaux conflictuels (une conflictualité parfois reproduite lors des placements répétés en milieux d'accueil), et dans certains cas les conflits perdurent jusqu'à ce jour ou jusqu'à la rupture complète des liens familiaux. Pour certaines femmes, c'est l'éloignement physique (immigration) qui fait en sorte que le réseau familial est peu disponible, comme l'ont également relevé les intervenantes.

*« Elles ont personne, elles connaissent même pas les lois, fait que...
la vulnérabilité et l'isolement de ces personnes-là c'est
comme supplémentaire... » (EG)*

Selon les intervenantes, le réseau est effectivement considéré comme absent, non-soutenant, ou alors, épuisé par les demandes et besoins des femmes : « ils se protègent quelque part, ils sont comme épuisés d'aider ». Un bémol toutefois : si l'on comprend facilement cet épuisement compte tenu de la situation actuelle de ces femmes, le récit de celles-ci lève aussi le voile sur une intolérance de leur réseau à certains de leurs agissements, et ce, avant même l'enlisement dans une multiplicité de problèmes. C'est notamment le cas pour Esmeralda :

*« Non, ils m'ont toutes rayée, pour vrai là, mon petit frère il a dit que
ma mère a dit que je suis une honte à la famille. »*

*« Quand j'ai été tombée dans le fin fond du bas là, il y avait personne.
Même ma propre ombre s'est enfuie de moi. Tu comprends? Il y avait
personne. Personne, personne, personne, personne. Le nombre de fois
que j'ai contemplé à me suicider, j'en ai aucune idée. »*

Ce qui peut amener à s'interroger, notamment, sur la pertinence de soutenir ces liens familiaux à travers l'intervention. S'agirait-il plutôt de travailler ces liens selon l'historique des femmes rencontrées, et de considérer parfois un travail de deuil, parfois un travail de réconciliation?

Le rapport à l'autre et à soi

Le rapport à l'autre (soit les caractéristiques récurrentes des relations) et à soi (en lien avec l'image de soi) pourrait se résumer ainsi (voir figure 2), si l'on considère le propos des intervenantes comme celui des femmes rencontrées.

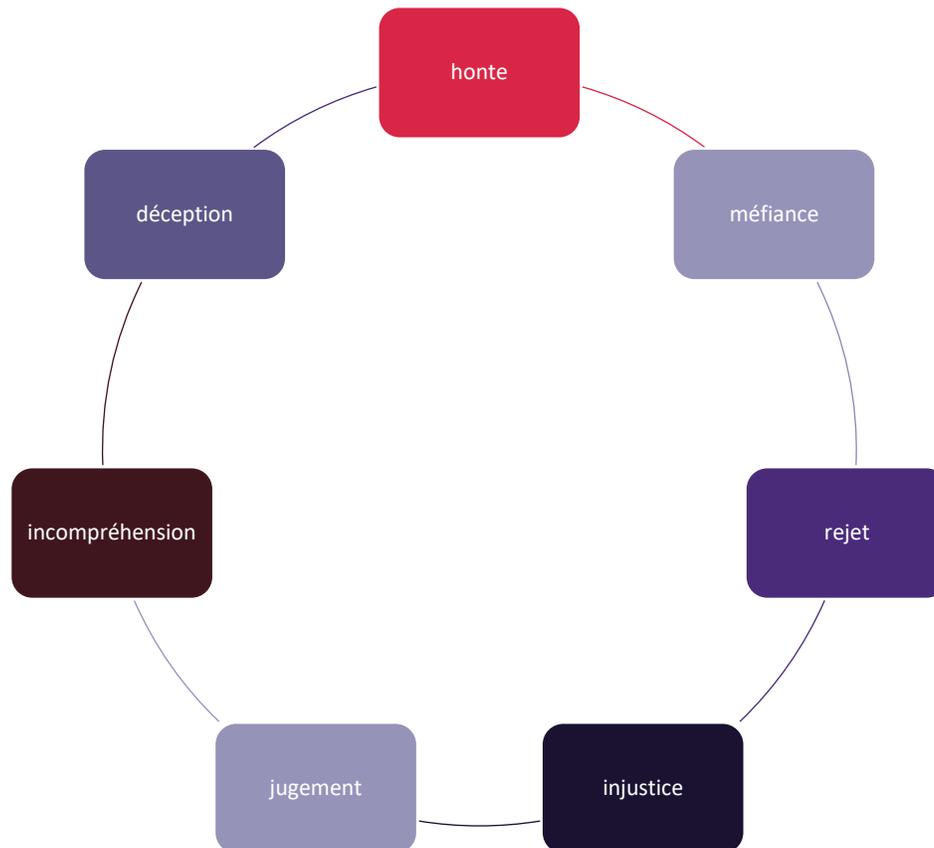


Figure 2 : Rapport à l'autre et à soi

Le rapport à l'autre et à soi apparaît conflictuel chez l'ensemble de ces femmes, empreint notamment de honte et de méfiance; « elles sont déçues d'elles » selon les intervenantes. Ce regard posé sur soi augmente leur vulnérabilité et complexifie le recours à l'aide : « elles sont dures d'approche » ajoutent-elles. Signe de cette intrication entre le rapport à l'autre et à soi, les intervenantes relieront volontiers les sentiments de honte et le rejet.

« Elles ont honte! C'est fou comment elles ont honte, elles se font rejeter... » (EG)

« Dans tous les cas, il y a de la honte, il y a du rejet. » (EG)

La majorité des femmes rencontrées ont exprimé le sentiment de ne pas être (ou avoir été) comprises, notamment dans les ressources. Ce sentiment pourra précéder, voire brimer, la confiance qui pourtant pourrait favoriser la compréhension des femmes par les intervenantes.

*« Tu peux pas, tu connais pas ma vie t'sais, peut-être que moi je suis de même parce que toute ma vie on m'a enfermée, on m'a battue pis on m'a violée. Il y a peut-être une raison pourquoi moi je suis comme ça. Mais t'sais, est-ce que j'ai le gout de dire ça à tout l'monde? »
(Philomène)*

En association (ou en parallèle) avec la honte et le sentiment d'être jugée, non comprise puis rejetée se retrouve la méfiance envers quiconque se présente comme aidant, ce qui apparait comme un héritage de la trajectoire de ces femmes.

« Les gens te disent qu'ils veulent t'aider, c'est jamais pour t'aider. C'est pour tirer un avantage de toi. » (Philomène)

Cette modalité du rapport à l'autre apparait effectivement liée aux expériences difficiles (incluant parfois le vécu dans l'industrie du sexe, parfois les expériences infantiles), de même qu'à la fragilisation du rapport à soi qui en découle.

*« T'sais, à un moment donné, après vingt et quelques années là...
T'as le dégoût des autres, t'as le dégoût d'eux,
t'as le dégoût de toi t'sais... » (Christiane)*

« (...) que ça soit dans le lien de confiance, que ça soit dans ton estime... le lien de confiance avec l'humain là... [en parlant des impacts des violences sexuelles à l'enfance] » (EG)

Les intervenantes en viennent à inclure cette perception négative de soi dans la spirale ci-haut mentionnée des conduites à risque.

« Ben câlisse, oui tu t'en vas dans la consommation, oui tu t'en vas dans des relations dégueulasses, t'en as plus de limites, t'as pas confiance aux gens pis t'as pas confiance en toi. Où est-ce que ça amène? Assurément que ça t'amène dans des relations de violences, d'abus... Avec d'autres, tu perpétues ce que tu vis, tu te gèles parce que t'es comme : je suis de la marde! » (EG)

Rejet et injustice : impacts de ce rapport à l'autre et à soi sur les services reçus

Le sentiment d'être rejetée et victime d'injustices est récurrent, notamment dans les organismes fréquentés – un rejet souvent incompris par les femmes, chez qui l'amertume est patente.

*« C'est ça que j'essayais de revendiquer, pis encore une fois...
Mais quand j'ai pété ma coche, ils ont compris quelque chose.
Je veux être servie comme tout le monde! » (Philomène)*

*« Ils m'ont pas mis à la porte comme ça. Ils m'ont dit lundi,
mais moi j'étais vraiment orgueilleuse là! » (Esmeralda)*

De plus, l'incompréhension ressentie par les femmes pourra provoquer leur départ abrupt d'un organisme. De fait, à force de vivre de mauvaises expériences dans les ressources, certaines femmes « ont perdu confiance dans l'ensemble du réseau, dans l'ensemble des ressources » constatent les intervenantes. Mais dans l'expérience des femmes se retrouve parfois un malaise plus diffus qui va également entraîner la rupture de la (potentielle) relation d'aide.

*« Bah j'avais pas aimé ça pantoute. Oh non. Non... j'suis juste partie
de là. J'aimais pas ça. Moi j'étais toujours été comme ça par exemple.
Moi si j'aime pas une place, je vais pas y rester parce que je me sens...
T'sais je vais décevoir ma famille ou quoi... Non, non, non... Moi, j'suis
pas ben, je m'en vais. Non. Moi faut que j'me sente bien. » (Melanie)*

Toutefois, dans tous ces exemples se discerne une caractéristique du rapport à l'autre que l'on pourrait associer parfois à l'impulsivité, mais plus généralement à la place qu'occupe l'acte, qui se substitue à la parole, pour exprimer le mal-être – un « acte-signé » comme le formule Lussier (2007). Cet enjeu n'est pas sans conséquence sur la réaction des intervenantes – ce qui ramène à la question des femmes dites dérangeantes et de la façon de se relier à celles-ci.

Relation mère-enfant

La moitié des femmes rencontrées ont des enfants et, selon les intervenantes, une majorité des mères en difficulté seraient monoparentales. La responsabilité envers les enfants peut parfois maintenir les femmes dans des comportements délétères à long terme (par exemple la persistance à contrecœur dans le travail de danseuse); mais parfois aussi, elle les motive à chercher de l'aide et se sortir de leur situation actuelle.

*« Mon gars y dit "M'man, habille-toi on va aller en psychiatrie".
Faque euh j'ai passé une semaine là. » (Christiane)*

« Mon enfant je trouve qu'il m'a sauvée (...) j'ai quelqu'un qui dépend de moi, j'ai pas le choix d'être sur la bonne route... » (Esmeralda)

Les enfants ajoutent un enjeu à la situation actuelle des femmes et compliquent aussi la quête de ressources puisque plusieurs de celles-ci ne les acceptent pas, ou alors, cela met une pression supplémentaire pour les mères qui sentent qu'elles doivent prouver qu'elles sont de « bonnes mères » (EG). La majorité des mères rencontrées auront eu maille à partir avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) au point parfois, selon les intervenantes, de fuir les services tout en accentuant leur précarité et celle de leurs enfants.

« Nous autres on a connu une autre qui a passé un an à squatter avec son enfant en cachette – de la DPJ... elle a fini par se le faire enlever, mais elle a quand même passé un an là... L'enfant il en a vu des affaires. » (EG)

De plus, les femmes rencontrées qui ont des enfants adultes témoignent des difficultés encourues par ceux-ci (criminalité, consommation de SPA, DPJ, etc.), ce qui ne peut qu'amplifier les difficultés auxquelles elles font face.

Relations conjugales

Les relations conjugales des femmes ont souvent été houleuses, imprégnées de ruptures (divorces ou séparations), mais également du schème du « sauveur » qui les éloigne de la rue ou même des centres d'hébergement, tout en les exposant à différentes formes de domination et de violences conjugales.

« Là maintenant j'ai eu un enfant avec le père de mon enfant, mais c'était pas parce que j'étais en amour ou... je sentais que j'avais pas le choix, je voulais pas retourner dans un centre d'hébergement, tu comprends... » (Esmeralda)

« Comme j'ai toléré la violence... J'aimais mieux ça que... pas "aimais mieux"... C'était plus sécuritaire pour moi que de, d'aller dans un centre d'hébergement qui allait juste me... Tu comprends, pis à chaque mois, d'essayer de trouver quelque part où aller. » (Esmeralda)

On remarque combien ce choix n'en est pas un et, surtout, combien les difficultés relatives aux services d'hébergement proposés peuvent parfois contribuer à perpétuer des dynamiques de violence vécues dans le couple – ces relations conjugales sont considérées dès lors comme un moindre mal par les femmes. Nous y reviendrons, mais c'est dire combien le besoin de sécurité, de même que l'accueil envers ces femmes, demeure au premier plan lorsqu'il est question de planifier une ressource pour elles.

QUELQUES REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES

Cette description des femmes ne saurait être complète sans y ajouter quelques éléments, plus brièvement rapportés, mais qui semblent importants à considérer.

Une population qui évolue... Vers un ajustement des pratiques?

Un de ces éléments est le changement du profil des femmes en difficulté, relevé d'ailleurs dans la littérature (Gouvernement du Québec, 2014). En ce sens, les intervenantes ont mentionné par exemple une forme de violence, les « crimes d'honneur », qui vient moduler la compréhension de certaines situations de violence familiale. *De tels changements semblent pointer vers la nécessité d'une formation continue pour les intervenantes de ressources d'hébergement.*

Que nous apprennent les femmes rencontrées?

Un aspect flagrant du profil des femmes rencontrées est la déclinaison, parfois directe, parfois indirecte, de leurs qualités et de leurs forces. Ceci semble d'autant plus important à considérer que la tendance consiste à décrire ces femmes d'une part avec des termes déficitaires (« sans emploi », « pas de logement »), d'autre part en ciblant leurs difficultés (consommation de SPA, troubles de santé mentale). Ceci est bien sûr compréhensible du point de vue de l'intervention, puisque l'on cherche d'abord à pallier les difficultés de la population d'intérêt. Toutefois, intervenir nécessite aussi de tabler sur les forces des femmes, considérées comme autant de « tremplins » sur lesquels miser.

C'est ainsi que certaines difficultés encourues par les femmes peuvent être renversées en force. Endurcies par la vie, certaines femmes se disent immunisées face à la souffrance : « non je ne suis pas une pauvre petite, là » (Christiane). Plusieurs envisagent aussi que le récit de leurs expériences puisse servir à d'autres – comme nous le verrons plus loin. Au sein d'entretiens centrés sur leur recours à l'aide et, de ce fait, sur différents pans négatifs et souffrants de leur histoire, plusieurs femmes nomment néanmoins certaines de leurs qualités, comme l'intelligence, la sociabilité et l'entraide. Du reste, il s'agira parfois d'une force de façade, présentée à l'autre dans le but de se protéger.

« Sensible, je ressens tout ce que le monde ressentent. C'est dur sur mes épaules. (...) Ok, ce que c'est pour moi, c'est que tu es plus sensible que la normale des gens, c'est que, c'est juste ça. Parce que je suis hypersensible, mais j'ai toujours caché ma sensibilité. Je voulais pas la faire découvrir pour passer euh, me faire dire que je suis trop fragile. » (Christiane)

D'autres octroient un sens à leur expérience d'itinérance ou de rue. En particulier, l'allusion à une forme ou une autre du destin (par exemple la limite physique qui oblige à mettre fin à la consommation de SPA) ou encore la croyance en une force supérieure bienveillante donne prise à un regard plus positif sur le vécu et à une reprise de pouvoir sur leur vie.

Cette reprise de pouvoir peut parfois apparaître sous une forme plus tangible : celle de la débrouillardise.

« C'est fou là, t'sais. Je me suis donné de la chance de même à avoir fait une crise de cœur de même. » (Mélanie)

« Moi j'étais dans la rue, moitié dans la rue, pis je me trouvais des jobs pis, j'suis de même moi! » (Philomène)

Par ailleurs, si la question des conflits entre les femmes ressort lorsqu'il est question de cohabitation (nous en discuterons ci-dessous), les intervenantes relèveront également leur façon d'être empathique.

« Parce que ces femmes-là, c'est, nous on les voit là, il y en a comment elles sont, elles ouvrent la porte, elles sont prêtes à donner, elles ont rien, prêtes à donner leur gilet à la fille à côté parce qu'elle est toute seule et qu'elle est malprise. Tu vois... » (ÉGA)

LES BESOINS

Les besoins ici abordés sont inférés par les chercheuses du discours des femmes relatif à leurs expériences positives ou négatives avec les ressources et, pour quelques-uns, de demandes clairement énoncées. Rappelons qu'il est souvent difficile pour les femmes de nommer leurs désirs, de formuler une demande claire, surtout lorsqu'abordés de front. C'est dire qu'à la question *Comment puis-je t'aider?*, aucune réponse ne saurait être formulée; parfois parce que cette notion est associée aux besoins matériels – « J'ai pas des besoins vraiment, matériels... parce que... » (Lysane) –, parfois parce que les femmes sont à un moment de leur trajectoire où le renoncement à la vie de rue ou à la consommation n'est pas réellement envisagé.

« Comme que c'était là, tout était bon. Je peux pas demander plus là. Je viens ici, c'est bon. Non, c'était correct. Non, j'en voulais pas plus que ça, c'était correct. » (Mélanie)

Du reste, plus ou moins directement, différents besoins seront nommés en termes de lieux, de relations, de sentiments et de logistique.

UNE PLACE DANS LES MAISONS D'HÉBERGEMENT : UNE LACUNE SYSTÉMIQUE

Le besoin principal qui ressort est bien sûr d'avoir une place dans une ressource en lien avec le manque à ce niveau, relevé aussi bien à Laval qu'à Montréal, tant du côté des intervenantes que de celui des femmes.

*« C'est plein... donc on a beau les référer...
Moi par mon expérience à moi, on ne réfère plus à Laval parce que y'a pas de ressources à Laval, donc je pense qu'il faut le nommer. » (EG)*

« Fait qu'on était comme plusieurs semaines à des taux d'occupation de 100 %, et c'était comme ça comme partout t'sais. » (EG)

« Quand t'sais je vois, quand les ressources sont pleines à Laval, ça rebondit à Montréal, à Montréal c'est saturé complètement. C'est quoi? On va envoyer une femme à Chateauguay t'sais, c'est comme, ça a pas rapport! » (EG)

« Elle m'a donné un paquet de feuilles là, qu'il fallait que j'appelle; mais toutes les places c'était plein à Montréal, partout là. » (Christiane)

« Je sais pas pourquoi à Laval, au Québec, ici, il y a pas beaucoup de places, il y a pas beaucoup de places. » (Rachel)

Ce manque de place dans les organismes s'articule avec un manque de personnel et de financement, selon les intervenantes. Ceci constitue un problème peu banal, car il met en cause la durée et le mandat des services offerts : s'agirait-il d'offrir des services plus longtemps ou de rejoindre plus de femmes; d'offrir des services à une clientèle bien délimitée au risque d'exclure certaines femmes ou d'élargir le mandat?

« Le problème c'est que parfois, au niveau des ressources financières, on les a plus, ce qui fait qu'on est obligées de prioriser, et de revenir à nos missions principales, et ces femmes-là [les femmes à qui les services sont refusés, donc celles ciblées dans cette recherche] auraient besoin d'un suivi sur quatre ans. » (EG)

« Il y a ça que, on dirait que d'année en année, c'est de plus en plus difficile. Avant c'était, il y a... quand j'ai commencé en santé mentale à Laval, ça fait quoi, 15 ans, c'était pas dur là, on se revirait de bord : la personne déménageait la même journée on avait trouvé un deux et demi, puis après on avait une équipe qui venait, dans la même semaine on pouvait avoir plein de sortes d'intervenants... une équipe, puis tout le monde se parlait, puis on référerait partout, puis il y avait pas tant

de listes d'attente... Fait que, c'était pas très complexe. Là aujourd'hui la situation se dégrade, puis les personnes vont moins bien, les besoins sont pires, fait qu'elles *font* moins partout [il semble s'agir encore ici des femmes qui nous intéressent]. » (EG)

Ce premier besoin est en relation avec le manque de ressources appropriées auquel se sont heurtées les femmes rencontrées : la non-correspondance avec l'aide offerte, l'absence chronique de places dans certaines ressources et, en particulier, l'absence de places pour les femmes avec enfants.

« La seule affaire qui me *flashe* moi c'est où ces femmes-là, t'sais, les femmes qui cadrent pas là, nulle part là... » (EG)

« C'est sûr qu'il y a l'enjeu des enfants : on n'accepte pas les enfants... Pis à Laval il y a aucune ressource, même à Montréal, il y en a pas des tonnes là, "femmes en difficulté avec enfants". » (EG)

À noter que le fait d'avoir des enfants est soit limitant, soit favorisant. *Ou plus précisément, il nous semble que la divergence entre les ressources en violence conjugale (qui acceptent les enfants) et celles proposées aux personnes en situation d'itinérance (sans enfant) ait pu créer chez certaines femmes sans enfant l'impression d'être les plus délaissées parmi les femmes en difficulté. C'est du moins l'expérience de Philomène : « c'est pas quelque chose qui, qui plait aux gens, les gens pas de famille ».*

Compte tenu du manque de places disponibles à Laval notamment, mais aussi régulièrement à Montréal, comment faire en sorte que la ressource projetée puisse se montrer accueillante envers toutes les femmes dans le besoin? Comment éliminer les listes d'attente? La question demeure ouverte, et certainement à considérer en lien avec le paradoxe du cadre d'intervention (tel que déployé dans les enjeux, ci-dessous).

« Je trouve important que dans le fond il y ait de la place. Parce que (...) il y a des ressources, mais il y a jamais de place (...) il y a pas de place nulle part (...) Puis je sais que des fois, on vit euh, on le vit avec impuissance là ça, mais... je sais pas c'est quoi la solution à ça, mais euh... plus il va y avoir une possibilité qu'il y ait pas de, de, une liste d'attente ou que justement on se retrouve à être plusieurs semaines sans justement pouvoir accueillir personne... T'sais, fait que, une ressource qui est accessible pour la clientèle. » (EG)

CORRESPONDANCE ENTRE LE LIEU OFFERT ET LES BESOINS

S'il est clair que les femmes en difficulté ont besoin d'un lieu, la déclinaison de leurs besoins amène à délimiter davantage ce que la ressource projetée pourrait offrir en termes de services (voir figure 3).

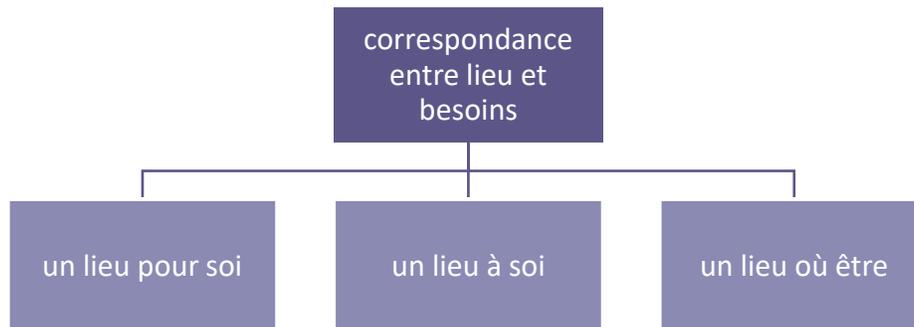


Figure 3 : Trois facettes du lieu recherché

Un lieu pour soi : correspondance avec le profil et les besoins des femmes

Un lieu pour soi s'avère nécessaire pour ces femmes qui ont souvent ressenti que les ressources disponibles ne leur correspondaient pas, que celles-ci priorisaient d'autres personnes (par exemple des mères ou des femmes violentées), et que le cadre (admission, règles de vie, etc.) ne correspondait pas à leurs besoins. À ce sujet, sont nommées par les femmes notamment les heures d'arrivée à la ressource (trop tôt), l'impossibilité de consommer, de même que les tâches imposées.

Devant les listes d'attentes (« 6 à 8 mois »), les femmes se trouvent d'autres solutions, selon les intervenantes. Elles se sont « organisées autrement », sans doute en reprenant les stratégies d'adaptation présentées précédemment; d'autant plus que ces femmes vivent généralement dans l'instantané, dans l'urgence (Gilbert et al., 2017; Simard, 2016). Pourtant, à un moment ou à un autre de leur trajectoire, l'aide est perçue par celles-ci comme fondamentale.

*« Si j'avais pas eu ça là, j'serais pas là, j'serais morte aujourd'hui. »
(Christiane)*

Ceci pointe vers la nécessité de penser un cadre cohérent avec le profil et les besoins singuliers des femmes, en termes de critères d'admission et de règles de fonctionnement, puis dans l'offre de services.

Un lieu à soi : l'importance du logement

Un besoin important chez certaines femmes rencontrées est celui d'un logement décent à prix abordable, dans l'actuel ou à d'autres moments de leur vie, le plus souvent en lien (mais pas seulement) avec l'étape de la stabilisation (Simard, 2016). Le manque d'accès à des logements est d'ailleurs confirmé par les intervenantes. L'importance d'avoir un tel lieu à soi pour certaines femmes amène aussi à questionner ce besoin à des moments de leur trajectoire où elles investissent encore le milieu de la rue. Ce serait le cas de Rachel lorsque nous l'avons rencontrée : « ben, besoin d'une place à vivre, hein? »

Selon certaines intervenantes, le manque de logements abordables serait avant tout un problème systémique.

« Et puis en même temps, on a beau mettre tous les services idéaux en place, s'il y a pas quelque chose qui est fait au niveau du logement et au niveau de la reconnaissance (...) ben ça marchera pas, on peut faire tout ce qu'on veut, il restera des femmes en difficulté. » (EG)

Du reste, la limitation de l'accès au logement ne saurait être envisagée sans porter attention aux épisodes de vie empreints d'une consommation importante (qui limitent l'accès ou rompent la stabilité, tel que raconté par les femmes); ce qui ramène à la question de la pauvreté présentée ci-dessus. En effet, la précarité économique ne saurait être isolée d'autres problèmes retrouvés chez les femmes – et ce, même si l'on ne peut nier les enjeux systémiques dont elle relève.

« On s'est pogné un logement, on est restés ensemble, c'est reparti la grosse go. Perd le logement, on se ramasse dans un motel, on retrouve un logement. » (Mélanie)

D'autre part, la nécessité de trouver un lieu où vivre remet les femmes en situation de vulnérabilité; plusieurs d'entre elles auront trouvé un tel lieu au prix d'échange de services sexuels.

« Ben écoute, s'il y a pas de places, c'est sûr des fois qu'il fallait que j'aille chez quelqu'un. Fallait que j'aille chez un inconnu, fallait que j'aille... Je me mettais dans des situations à risque. » (Esmeralda)

À noter que certaines formes de discrimination peuvent limiter l'accès au logement, notamment, en raison de la race.

« Intervieweuse : Mais toi, pourquoi tu penses qu'il te disait qu'il en avait pas [d'appartement] ? »

Rachel : Des fois c'est la couleur hein... (rire gêné) parce que t'sais mes amies filles elles disent qu'ils aiment pas les Noirs... »

Un lieu où se déposer, où se stabiliser : un lieu où « être »¹³?

Le temps et l'espace, deux notions inséparables, les deux côtés d'une même médaille, du point de vue de la physique, et retrouvées comme essentielles dans la relation d'aide auprès des femmes en difficulté (Gilbert et al., 2013). C'est dire que l'offre d'un lieu est indissociable de la temporalité associée à cette offre.

Le besoin de stabilité est particulièrement présent dans le discours des femmes, en opposition avec l'« itinérance » de ressources en ressources. Un besoin potentiellement exacerbé par l'inconfort lié au fait de se raconter et de se raconter encore, dans les institutions et ressources fréquentées, ou alors, de se faire mettre à la porte d'une ressource alors que tout n'a pas été dit.

« Ça devrait juste être un switchage de CLSC parce que tu perds toute à chaque fois, c'est fatiguant pour quelqu'un comme moi de tout le temps, là, c'est ça que j'explique là je suis comme dans un tourbillon qui s'arrête pas, pis ça me prend quelqu'un qui me sort un peu là. » (Philomène)

Cette stabilité serait essentielle pour amorcer un véritable travail sur soi, un véritable changement dans la trajectoire des femmes, selon les intervenantes.

« (...) jusqu'à ce qu'elles trouvent un endroit où est-ce qu'elles peuvent avoir une certaine stabilité, une certaine intimité pour pouvoir travailler sur ce qu'elles ont envie de travailler. » (EG)

« Elles abandonnent avant même d'essayer parce qu'elles savent qu'au final elles auront pas le temps de faire tout ce qu'elles ont à faire... » (EG)

BESOINS RELATIONNELS : COMMENT SE RELIER AUX FEMMES ACCUEILLIES?

Selon le discours des femmes, la qualité des liens développés avec les intervenantes est au fondement de l'intervention reçue. Les intervenantes se montrent aussi sensibles à l'importance de développer un lien de « confiance ». Ce lien serait notamment un palliatif aux expériences antérieures des femmes.

« Il ne faut pas oublier, on a un lien de confiance à établir aussi. Ces femmes-là ont toujours été habituées à être laissées tomber à un moment dans leur vie... » (EG)

¹³ Ici employé au sens d'« exister », dont l'une des définitions est « avoir de l'importance, de la valeur » et même « s'affirmer, se faire reconnaître comme une personne aux yeux de la société, d'un groupe, de quelqu'un » (Exister. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exister/32149>).

Au-delà de ce propos plus général sur les liens de confiance qui ne vont pas de soi auprès de femmes issues d'un parcours de ruptures répétées, certaines qualités plus précises de ce lien ressortent (voir figure 4).

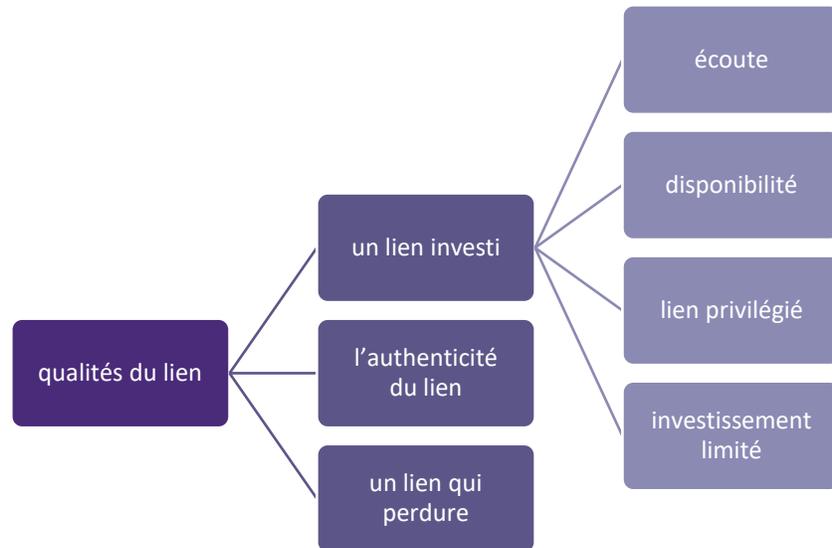


Figure 4 : Déclinaisons d'un lien de qualité

Un lien investi

Les femmes rapportent leur besoin d'avoir un lien investi avec les intervenantes; elles souhaitent se sentir importantes puis ressentir l'« humanité » et l'« empathie » chez les aidantes.

« Pis elle aussi, quand je l'appelle elle prend le temps. Si elle a pas le temps, elle va m'appeler là, dans 10, 15, 20 minutes, dans une demi-heure, l'heure qui va suivre, c'est sûr qu'elle va m'appeler. » (Philomène)

L'écoute et la disponibilité

Sans surprise, la majorité des femmes ont évoqué ce besoin d'être écoutées, besoin également repéré par les intervenantes : « c'est énormément d'écoute et de disponibilité. »

Écouter, c'est pouvoir recueillir la tristesse, voire la détresse des femmes.

« Elles étaient là "Faut que ça se vide, faut que tu pleures, si ça te fait du bien, vas-y." Aye, j'étais là : j'ai le droit de pleurer. » (Christiane)

Écouter, c'est aussi reconnaître à l'autre une valeur, tel que le formulent certaines femmes : c'est apprécier que l'on entende son « point de vue » (Esmeralda), ou se « faire prendre au sérieux dans la vie tout court » (Philomène).

La question de la temporalité, fondamentale dans l'intervention, revient ici sous l'angle de la disponibilité. Qu'il s'agisse d'être disponible 24 h sur 24, de prendre le temps d'écouter, ou même encore d'attendre le moment opportun, en cas de crise. Dans ce dernier cas, c'est d'abord la présence rassurante qui est recherchée.

« Pis ils ont fini par me faire exploser, mais c'est [nom de l'intervenante] que je ne connais pas qui était en rencontre, j'ai carrément dit : "c'est une urgence parce que je vais tout péter". Et elle a compris qu'il se passait quelque chose, mais elle essayait de leur dire à eux autres "arrêtez d'y parler, ça donne rien de peser sur le buzzer, laissez-la se calmer", mais toute le long elle m'a calmée... »
(Philomène)

Un lien privilégié

Il est intéressant de noter que les femmes auront souvent développé un lien privilégié avec une intervenante en particulier, au point que le départ d'une intervenante ainsi investie sera vécu difficilement.

« Je me sentais proche d'elle parce qu'elle est terre à terre... » (Christiane)

« Il y en a une c'est comme une maman pour moi. » (Philomène)

« Ça a été une grosse perte... (soupir) (...) je trouvais ça difficile de m'impliquer avec quelqu'un d'autre après trois ans. » (Lyane)

Effectivement, le revers de cet investissement privilégié sera, pour certaines femmes, l'impossibilité de tisser de nouveaux liens avec d'autres intervenantes – un revers possiblement proportionnel à la teneur de l'investissement privilégié – et la crainte de tomber sur des inconnues (et ce, même lorsqu'il s'agit de lignes d'écoute).

Limiter l'investissement?

Ce dernier constat amène à se questionner sur l'intensité et les limites des liens à instaurer entre les femmes et les intervenantes. Du côté des intervenantes, le défi sera de baliser leur rôle, et de discerner les contours d'une implication professionnelle.

« (...) parce que des fois on est limitées dans notre cadre professionnel, puis je dirais t'sais, dans une ressource comme ça si, t'sais, d'avoir une personne qui est là aussi si jamais à un moment donné... Je pensais, avant d'arriver à ça, je pensais t'sais, comme nous par exemple on a des femmes qui nous appellent parce qu'elles sont graduées, elles voudraient qu'on les accompagne à leur bal de graduation t'sais, puis... Bon des fois, t'sais, où est-ce que s'arrête notre cadre d'intervention? » (EG)

En résumé, si l'investissement relationnel apparaît au centre de l'intervention proposée, il reste que la quête affective des femmes, sous-tendue par une histoire chaotique à ce niveau, ne saurait être entièrement assouvie dans l'intervention. Si le potentiel réparateur (sur le plan affectif) de ces liens est incontestable, un cadre d'intervention clair apparaît nécessaire pour éviter que ces liens se terminent par une répétition des nombreuses expériences de rupture (ressentie sous forme de rejet, d'abandon).

L'authenticité

L'authenticité des intervenantes est aussi appréciée par les femmes. Cette authenticité est parfois abordée en lien avec l'impression que l'expérience similaire peut favoriser la compréhension de la part des intervenantes – *ce qui constitue une arme à double tranchant, dans le cas fréquent où la révélation de soi met en évidence la différence de trajectoire entre femmes et intervenantes*. Il faut dire que le fait de se sentir regardées de haut – impression fondée ou non sur l'attitude des intervenantes – pourra s'avérer blessant pour les femmes. C'est dire la grande sensibilité de celles-ci; parfois les meilleures intentions seront perçues comme inappropriées (par exemple lorsqu'il s'agit de faire vivre aux femmes une incursion dans un monde davantage privilégié).

Un lien qui perdure

Les intervenantes soulèvent l'importance pour les femmes de développer des liens pérennes, auprès des paires, mais en particulier avec des intervenantes ou un organisme spécifique. Ces liens devraient perdurer, même pour des femmes qui se sont stabilisées en logement. Plusieurs exemples ont été évoqués par les femmes, qu'il s'agisse de l'appel d'une intervenante pour prendre des nouvelles ou, à l'inverse, de la possibilité pour la femme de rappeler une intervenante au besoin, même si les services ont été interrompus pour un temps.

« C'est ça l'affaire, [nom de l'organisme] là, même si je suis plus là, ils prennent le temps de, de (...) [nom de l'organisme] m'aide beaucoup pour ça. Quand j'ai des grosses idées pis que là, euh, je pense qu'il va se passer quelque chose, j'appelle [nom de l'organisme]. » (Philomène)

Il semble que l'idée d'un lien durable soit associée pour certaines femmes à des démarches fructueuses.

« J'ai besoin que quelqu'un fasse ça avec moi jusqu'à temps que ça l'aboutisse. Pas "je vais le faire avec toi, je commence pis c'est fini", parce que ça l'aboutit jamais sinon. C'est, me semble que je demande pas la terre (elle pleure). » (Philomène)

BESOINS PERSONNELS : QUE DOIVENT RESENTIR LES FEMMES DANS LA RESSOURCE OFFERTE?

Plusieurs besoins, évoqués en termes de sentiments, seraient à combler chez les femmes en quête d'une maison d'hébergement (voir figure 5). Si ces besoins sont clairement évoqués au *je*, il reste qu'ils donnent à réfléchir sur un lieu et une approche propres à les combler, et donc à la réponse du social à ces besoins.



Figure 5 : Besoins évoqués par les femmes

Le sentiment de sécurité

Les femmes cherchent à se sentir en sécurité dans les maisons d'hébergement. De façon plus générale, c'est le sentiment de bien-être qui fera en sorte que les femmes pourront investir un nouveau milieu de vie.

« Je dormais comme un vrai bébé. Ah c'était effrayant comme je dormais bien. Juste de savoir que j'étais en sécurité, pour une fois dans ma vie, c'était dans ces centres-là tu comprends. J'avais jamais vécu ça moi là avant. » (Christiane)

Le sentiment de sécurité pourra être associé aux caractéristiques des lieux (chambre et ressource verrouillées), mais également au fait de ne côtoyer que des femmes.

« Il y a eu beaucoup de vols, t'sais il y a une femme qui part avec mes affaires... ça m'est arrivé souvent tu comprends. Pis ça me rassurerait pas tu comprends. » (Esmeralda)

« Parce que moi quand je suis suicidaire pis que je feel pas bien, pis qu'il y a des hommes autour de moi, ça devient pire. Parce que là je vis mes abus, je vis ci, je vis ça. Pis les portes sont pas barrées, pis t'sais... c'est pas normal, je [ne] ferais tellement plus d'affaires femmes-hommes, c'est pas pareil quand un homme pis une femme crie, fait une crise. » (Philomène)

Mais la sécurité est aussi à envisager en lien avec le possible recours à différents services : l'inconnu fait peur – sans doute alimenté par le spectre de sentiments négatifs associés à leur parcours.

« (...) [elles] connaissent pas non plus les ressources, savent pas non plus où aller, elles ont peur, complètement du système. La DPJ c'est un grand fantôme un grand cauchemar, donc elles vont pas y aller... » (EG)

« Puis, souvent, elles ont peur de parler, elles ont peur de s'exprimer, et donc nous on a, on fait ce travail-là d'accompagnement de défense de droits aussi, parce que c'est vrai que des fois tu tombes sur des avocats tellement, mais... » (EG)

En ce sens, on voit l'importance que la ressource soit associée à une « base » de sécurité, afin de poursuivre des démarches à l'extérieur de celle-ci, en raison notamment d'un sentiment fortement altéré par le vécu antérieur, et possiblement renforcé par une méconnaissance du système sociétal (selon différentes causalités : l'immigration, le manque d'expérience, etc.). La ressource projetée devrait ainsi constituer une première pierre à l'édifice du réinvestissement du lien social : le sentiment de sécurité.

La stabilité

La stabilité apparaît intimement liée à l'établissement d'un sentiment de sécurité – c'est en ce sens que nous envisageons une ressource comme « base », au sens d'un socle (forcément stable) à partir duquel pourront se déployer différents services. Effectivement, pour les intervenantes, la stabilité est aussi celle de l'accompagnement offert aux femmes, ce qui ramène à la composante relationnelle et à la pérennité de celle-ci. Pour les femmes, cette stabilité pourra permettre de ne pas se sentir toujours dans l'urgence de trouver un autre lieu une fois le séjour terminé.

« Déjà là en arrivant je sais que, ce soir, je vais dormir pis, je vais avoir une place sûre, mais dans deux jours, s'il y a pas de place, qu'est-ce que je fais? » (Esmeralda)

On perçoit bien comment, en l'absence d'une stabilité offerte par la ressource, le mode de vie circulaire associé à l'itinérance (ci-dessus) se trouve paradoxalement alimenté par l'aide proposée.

L'intimité

Puisque l'isolement a été nommé comme l'une des caractéristiques fréquemment retrouvées chez les femmes, il est tout indiqué de nuancer ce propos, en référence à la solitude parfois subie mais aussi parfois désirée par les femmes. En effet, l'intimité apparaît également comme un besoin, nommé par certaines femmes, au point qu'à l'occasion, la

confrontation à un nombre de femmes élevé puisse créer un malaise (par exemple se sentir épiée). En d'autres termes, si les femmes souhaitent briser l'isolement, elles apprécient aussi la possibilité de passer du temps seules.

« J'aime pas ça être tout le temps toute seule, mais un moment donné j'ai besoin d'être toute seule. » (Philomène)

La compréhension

Les femmes désirent être comprises par autrui, tel que relevé précédemment. Mais elles manifestent aussi (et peut-être d'abord) le besoin de se comprendre. *En référence à la description des femmes, on pourrait penser que ce désir passe par des liens – déjà posés par les intervenantes et certaines femmes – avec leur histoire, notamment.* Effectivement, le fait de comprendre la notion de traumatisme serait soulageant pour certaines femmes. Ce même effet se retrouverait lorsque des diagnostics ont été posés, comme le TPL : « je sais ce que j'ai maintenant. Je le savais pas dans le temps. » (Christiane)

L'estime de soi et la valorisation

Certaines femmes énoncent leur besoin d'un lieu et de services qui soutiennent l'estime de soi, voire l'affirmation de soi, alors que pour d'autres ce besoin pourrait être inféré du regard porté sur leur parcours et sur elles-mêmes.

« Moi je méritais rien parce que j'suis une enfant de la DPJ. (...) moi je suis rien. » (Philomène)

C'est plus subtilement encore que l'on découvre l'importance du besoin de se sentir valorisées chez les femmes. Les besoins d'être écoutées et d'être comprises en sont des exemples. Mais une forme particulière que prend ce besoin est dévoilée, de même qu'un des modes de satisfaction de celui-ci : il s'agit de la reconnaissance de l'expérience comme constitutive d'un apport personnel dans le social, comme une expérience difficile désormais traversée et source de fierté. Effectivement, la majorité des femmes rencontrées énoncent une telle proposition : donner et aider, proposition sous-tendue par leur expérience singulière.

« J'ai comme un besoin de donner ce que moi je n'ai pas eu dans vie. C'est important. » (Philomène)

« Ils [la ressource fréquentée] m'ont tellement donné que j'ai un besoin de leur donner. » (Philomène)

« Mais euh... le fait de m'occuper d'autres choses... que moi-même... ouais... alors... ça m'a encouragée. » (Lyrane)

Le fait de participer à la recherche a aussi constitué une telle opportunité pour les femmes : une opportunité de valorisation par le partage de l'expérience et la mise en récit de leur histoire.

« Si ça peut t'aider et si ça peut nous aider... » (Christiane)

« Je suis ici pour aider d'autres personnes, pour moi c'est important. Honnêtement, si j'ai fait ma part à quelque part, c'est important. (...) pour moi, si mon histoire va aider à, à réformer les centres d'hébergement, c'est important. C'est comme ça que je le vois tu comprends... C'est pour ça que j'ai, j'ai, je t'ai rappelée, c'est pour ça que j'ai insisté. » (Esmeralda)

Certaines femmes entrevoient aussi, à ce moment de leur parcours, la possibilité de s'impliquer auprès d'autres populations à partir de certaines de leurs qualités.

« Ça pourrait être intéressant. J'aimerais ça pouvoir aller désennuyer les personnes âgées dans les centres de réadaptation. "Aller... tu veux un cornet? Aye j'vas aller vous acheter un cornet. Avez-vous besoin de quelque chose à l'épicerie? Voulez-vous aller dehors? Prendre de l'air, t'sais voulez-vous aller à la p'tite boutique?" » (Philomène)

« Moi les personnes âgées là-bas (...) je les faisais rire au bout. »
(Philomène)

Un besoin pourtant fondamental : le plaisir

Ce dernier extrait permet aussi de mettre en relief des besoins moins élaborés par les femmes, mais néanmoins essentiels à faire ressortir : le besoin de rire et de se divertir, puis d'être actives. *Un peu comme la solitude et l'intimité ci-dessous, cela nous paraît pointer vers le fait que, devant des femmes avec autant de difficultés, il est parfois possible d'oublier les besoins fondamentalement humains de celles-ci, au-delà des besoins dits primaires associés à la survie.*

DES SERVICES SUR PLACE? L'AIDE LOGISTIQUE

Diverses circonstances peuvent amener les femmes à nécessiter des services sur place, par exemple à la suite d'opérations médicales. Dans le discours des femmes et des intervenantes ressortent aussi des besoins auxquels on semble pouvoir répondre dans l'enceinte même de la ressource. Au premier plan de ceux-ci, une forme d'aide que nous avons appelée « logistique ». Cette aide comporterait deux volets : l'un relatif à la situation actuelle, l'autre relevant de la projection dans le futur.

D'abord, dans l'actuel, les femmes témoignent de leur besoin de support pour « régler [l]es affaires d'impôts » (Philomène), de même que pour obtenir l'aide sociale ou l'assurance salaire.

L'aide logistique comprendrait aussi un accompagnement physique dans certaines démarches (« j'ai commencé avec eux autres, t'sais » relate Mélanie), comme le proposent d'ailleurs les intervenantes. Effectivement, les intervenantes perçoivent ce besoin d'être soutenues dans leurs démarches chez les femmes, au moins dans un premier temps : « (...) être accompagnées dans chacune de leur démarche : un jour, elles [vont] peut-être le faire seules, mais on n'est pas là ». Certaines lacunes sont pointées, sur le plan de l'autonomie ou de l'organisation, pour des femmes hébergées comme pour des femmes en logement – *ce qui donne à penser à la pertinence, pour certaines femmes, d'un service de fiduciaire.*

« (...) elle n'était pas autonome dans ses démarches tout ça, fait qu'elle peut pas décider pour elle-même, mettons ses trucs... donc tout ça, ça pose certaines problématiques au niveau tu sais de son autonomie en maison, pis de ses démarches. » (EG)

« On garde l'argent des fois pour elles parce qu'elles ont besoin de... de, d'avoir les sous dans deux jours là, parce que... T'sais pour celles qui ont des appartements là, t'sais qui sont là depuis un ou deux mois, c'est l'Hydro (...) parce qu'elles ont des grosses dettes pis elles arrivent pas, fait que... c'est des rendez-vous dans nos bureaux, pour que ces femmes-là aient des ententes avec Hydro-Québec pour être capables de payer leur entente. On leur rappelle qu'elles ont une entente, on leur prend les sous, des fois elles nous les donnent... » (EG)

Le fait de ne pas avoir de lieu de vie stable est évidemment très contraignant pour les femmes : « j'suis toute mêlée, j'ai pas d'adresse » avoue Rachel. Comment mettre de l'ordre dans sa vie sans avoir une adresse stable, ne serait-ce que pour conserver ses papiers?

À titre d'aide logistique pour les démarches de projection dans le futur se retrouve d'abord la recherche de logement, qui comprend aussi les programmes tels le programme Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA)¹⁴ ou l'accès à des logements subventionnés. Mais, au-delà de chaque démarche singulière, certaines femmes souhaiteraient avoir accès à un plan d'intervention qui couvrirait différentes sphères des besoins à combler.

¹⁴ Il s'agit d'un programme d'accompagnement en logement pour les personnes en situation d'itinérance présentant des problèmes de santé mentale (voir <https://acsmsaguenay.ca/services/stabilite-residentielle-avec-accompagnement-sra/>).

« Ils sont pas là à te supporter, à faire un plan d'intervention, ils sont pas là à t'aider... T'sais si tu veux appliquer pour un, un, un appartement subventionné ou t'es en recherche d'appartement, t'es laissée à toi-même. » (Esmeralda)

En fait, l'aide logistique peut apparaître particulièrement nécessaire lors de premiers pas vers l'autonomie. Évoquée par les intervenantes, la métaphore de la conductrice qui éventuellement cède le volant à la passagère est parlante; une métaphore qui inclut la possibilité pour l'intervenante de reprendre le volant, au besoin.

Du point de vue matériel, le discours des femmes permet de remarquer que le simple fait de fournir des billets d'autobus peut les rendre plus autonomes dans leurs démarches. L'aide monétaire est aussi considérée comme une façon de « montrer que concrètement, OK, on donne de l'aide pour s'en sortir » (EG). C'est dire que ce support est essentiel, mais dans l'optique d'amener les femmes vers l'autonomie et l'*empowerment*. Cette visée pourra être satisfaite par un support logistique, dans la mesure où celui-ci s'inscrit dans un lien de confiance qui soutient « la reprise d'espoir ou de la confiance en soi qui est pas ancrée » (EG). Cet objectif – la reprise de pouvoir sur leur vie – est bien décrit par les intervenantes : « Quelles sont les ressources qui peuvent venir en aide, mais toi comment on peut t'aider à ce que toi, par toi-même, pour toi-même? Faut que ça soit présent dans l'approche, t'sais... »

Du reste, les intervenantes soulignent que le concept d'autonomisation n'est pas une évidence pour toutes les cultures, comme c'est le cas aussi pour plusieurs femmes ayant vécu de la violence ou sous le joug de quelqu'un. Certaines femmes auront besoin de mieux connaître les ressources et d'être informées de leurs droits. Même dans ces cas, toutefois, les intervenantes prônent les vertus d'une approche orientée vers l'autonomie et la reprise de pouvoir par les femmes.

L'OFFRE DE SERVICES

L'offre de services proposée, selon les dires des intervenantes et des femmes, pourrait se décliner comme suit (voir figure 6).

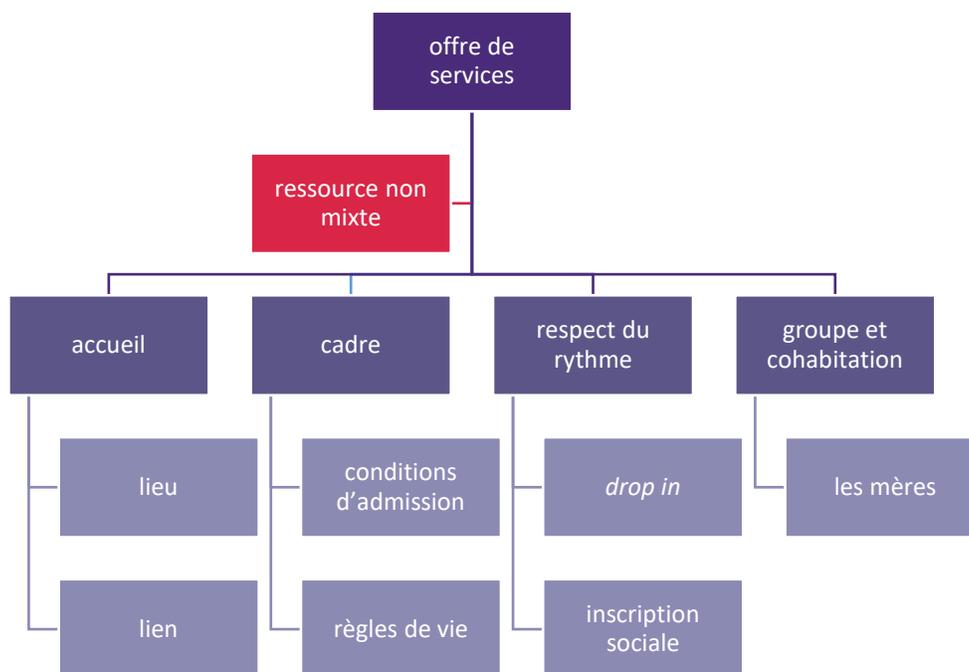


Figure 6 : Cinq dimensions fondamentales de l'offre de services

Il est à noter que plusieurs caractéristiques de cette offre de services convergent vers une adaptation de la ressource à la diversité des femmes. Une diversité qui se reflète non seulement en termes de profils (tel que déclinés dans la première partie des résultats), mais surtout lorsque l'on considère la trajectoire singulière des femmes.

L'IMPORTANCE D'UNE RESSOURCE NON MIXTE

Selon une majorité de femmes et les intervenantes, une ressource non mixte favoriserait le sentiment de sécurité chez les femmes et éviterait certaines conflictualités inhérentes aux rapports hommes-femmes. Une telle ressource écarte la distraction d'avoir des hommes de qui elles peuvent tomber amoureuses, ce qui est considéré comme un risque (de rechute, par exemple), tant selon les femmes que selon les intervenantes. De plus, du point de vue de ces dernières, la présence des hommes peut engendrer un désinvestissement de l'aide, ainsi que davantage de préoccupations chez les femmes.

« Si on prend les femmes complètement démolies par les hommes, les mettre devant des hommes ça peut être difficile... » (EG)

« Nous on a aussi plus d'hommes que de femmes, c'est notre réalité... euh... souvent quand il y a une ou deux femmes dans le groupe pis qu'il y a dix autres hommes à côté, ben j'en ai vues qui ont fait des refus de traitement tout simplement parce qu'elles étaient tannées de se faire gossier, ou parce que les gars, ça parlait de sexe à plus finir puis, pis elles étaient tannées de les entendre, donc elles finissaient par s'isoler dans leur chambre, pas s'intégrer dans le groupe, puis finalement décrocher... » (EG)

Par ailleurs, sachant que l'itinérance au féminin est souvent cachée, il apparaît essentiel, pour desservir les femmes dans cette situation, de penser des lieux distincts qu'elles seront en mesure de fréquenter : sécurité et stabilité demeurent ici des points essentiels à considérer.

« Elles gèrent leur itinérance d'une autre façon que les hommes. Elles sont moins dans la rue, par sécurité aussi là, beaucoup. Pis j'ai l'impression qu'elles vont beaucoup plus dans les trucs stables. » (EG)

Du reste, une ressource non mixte devrait sans doute tenir compte de la difficulté pour les femmes trans (ou les personnes s'identifiant comme femmes) de trouver une ressource appropriée, comme le précisent les intervenantes.

« Il y a beaucoup de ressources mixtes qui ne prennent pas les transsexuels tant hommes que femmes, parce qu'ils n'ont pas... ils ont peur pour leur clientèle, ils ont peur de je sais pas quoi... » (EG)

ACCUEILLIR... PAR L'OFFRE D'UN LIEU ET D'UN LIEN

Une ressource pour femmes en difficulté devrait témoigner « d'ouverture, d'acceptation », de « non jugement » et de « respect » (EG). Une telle ressource devrait représenter un « filet » pour celles qui auraient épuisé le réseau d'aide, pour des femmes dont « personne ne veut » (EG) : « Il s'agit d'offrir : un espace bienveillant et sécuritaire, c'est la première chose qu'il faut mettre en place... » (EG)

Cet accueil inconditionnel apparaît essentiel pour contrer les réticences de certaines femmes envers les services. *Il s'agirait en quelque sorte d'une offre qui précède la demande, c'est-à-dire de répondre au besoin (d'un lieu au moins pour se déposer), même si le désir d'y avoir recours demeure ambivalent.*

« Même elles, elles ont pas vraiment envie d'y aller parce qu'elles ont vécu de mauvaises expériences, parce que, parce que mille raisons, là... » (EG)

« Pis on les voit là, mais elles rentrent pas, elles disent "j'ai pas besoin d'aide"... Un orgueil, une espèce de carapace terrible! » (EG)

Cet accueil inconditionnel est d'autant plus important que les femmes affirment chercher à être accueillies telles qu'elles sont, sans jugement, notamment en lien avec la honte abordée ci-dessus. Cet accueil aurait le pouvoir de les faire sentir en sécurité et « à leur place » : « C'était vraiment merveilleux, j'ai vraiment aimé ça. Pis là en même temps je me sentais sécurisée t'sais, j'étais bien! J'étais bien, je me sentais à ma place. Ouais... » (Mélanie)

La relation femme-intervenante s'amorcerait par une simple présence, laquelle peut se développer dans un lien plus investi qui permet de parler de soi. Il s'agirait aussi pour les intervenantes de prendre le relai¹⁵, considérant les vulnérabilités ressenties par les femmes.

« Quand t'es suicidaire, t'as besoin de quoi? Que les gens te soutiennent, qu'ils soient là. Pas te laisser à toi-même pareil là, c'est inutile. » (Philomène)

« Si t'as besoin et là, ok hein, quelqu'un parle avec toi. Tu comprends? Comme, comme, un ami, tu comprends? (...) C'est juste comme ça de même, le monde a besoin de plus d'affection, de parler de sa vie à elle (...) mais il écoute, il écoute. (...) il dit "si t'as besoin de ça, je vais appeler pour toi". » (Rachel)

Il est intéressant de constater qu'il est possible pour les femmes de pallier en partie le manque ressenti sur le plan affectif par la présence des intervenantes.

« Je suis bien seule... j'ai pas envie d'avoir quelqu'un dans ma vie t'sais... c'est pas euh... non... je manque de tendresse, je manque un peu comme tout le monde un peu t'sais... on a besoin de quelqu'un... de... de, prendre quelqu'un dans ses bras... (...) avoir ça de temps à autre, une bonne accolade avec une personne... C'est pour ça que j'aimais beaucoup [nom d'une intervenante] parce qu'elle était chaleureuse... (rires) » (Lyane)

Cela revient à la question de la qualité des liens : le cadre d'intervention devrait permettre le développement de relations investies, non seulement à l'opposé des ruptures observées trop souvent dans le parcours de ces femmes, mais aussi en réaction aux failles actuellement ressenties sur le plan affectif.

¹⁵ Posture (de relai) que nous avons élaborée ailleurs (Gilbert et Lussier 2007; Gilbert et al., 2017).

UN CADRE COHÉRENT AVEC LA DIVERSITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Le cadre d'intervention se subdivise en deux dimensions : d'une part les critères d'admission et, d'autre part, les règlements relatifs au fonctionnement de la ressource (et aux conduites attendues chez les femmes).

Critères d'admission

Considérant la diversité des femmes, comment qualifier ou identifier les femmes ciblées par la ressource? Les femmes ne s'identifient généralement pas, par exemple, à l'étiquette d'itinérance, comme le constatent les intervenantes : « Fait que là déjà d'aller dans une ressource qui est identifiée pour les itinérants, elles se reconnaissent pas là-dedans... »

De plus, définir une problématique précise semble engendrer de nouvelles réticences pour des femmes que l'on a vu être particulièrement méfiantes.

*« Ben en hébergement oui on essaie, mais elles veulent pas t'sais, il y a juste L'Aviron qui héberge ces femmes-là... Des fois on appelle, des fois (...) on leur dit "ben t'es victime de violences constamment à longueur de journée", mais elles s'identifient pas nécessairement aux centres, aux ressources d'hébergement pour les victimes de violences conjugales. »
(EG)*

Les intervenantes confirment que, dans les ressources actuellement disponibles, les mandats sont très spécifiques et restreignent les critères d'admission : des organismes desservent des femmes aux prises avec de la violence conjugale (actuelle), des problèmes de santé mentale diagnostiqués, etc. Les femmes qui nous intéressent sont aux prises avec ces problèmes, et plus encore. Les intervenantes relèvent d'ailleurs à quel point cet enjeu – circonscrire les problèmes ciblés – est lié à des contraintes systémiques, dont celle du financement.

« Et puis en même temps pfff... pour 1 000 raisons, elles cadrent pas dans une ressource. » (EG)

« c'est des femmes qui arrivent avec tellement plein de choses, pis en même temps ben elles fittent pas, ben t'sais... nulle part parce qu'elles sont... mais, oui en santé mentale, mais sont comme mettons, c'est la consommation qu'on peut pas en ressource en santé mentale t'sais... » (EG)

Effectivement, si le cumul des problématiques est en soi un problème, il semble que l'utilisation de SPA soit particulièrement confrontante pour délimiter le cadre d'intervention des ressources; il en serait de même pour les problèmes de santé mentale s'ils ne sont pas associés à un suivi psychiatrique. *Cela viendrait limiter l'acceptation et l'ouverture désirées, considérant que plusieurs femmes ne sont pas prêtes à interrompre*

leur consommation et que les femmes en situation d'itinérance sont rarement inscrites dans un suivi régulier en psychiatrie.

« Mais moi c'est le fait de les refuser, et comme tu disais, c'est quoi les motifs, c'est vraiment la conso. Souvent c'est ça qui prend le dessus, puis on le dit maintenant... (EG)

(...) si la conso prend le dessus sur son euh... mettons sur la problématique de la violence conjugale que nous on doit mettre. Donc déjà elle est comme très, très cadrée là... fait qu'elle se sent... Puis on l'évalue. On dit qu'elle est en évaluation pendant trois jours, j'ai oublié ça... » (EG)

« On peut pas prendre des personnes avec des difficultés de santé mentale qui ne sont pas diagnostiquées. Quand c'est diagnostiqué, on se dit, c'est chill. Bon il y a un psychiatre, on peut essayer de voir ensemble, mais quand c'est pas diagnostiqué, on peut pas parce qu'on peut mettre d'autres jeunes en danger. » (EG)

Le discours de certaines intervenantes permet d'ailleurs de souligner combien la situation particulière des femmes trans est emblématique de cette impossibilité de correspondre à un cadre trop précis, de cette difficulté à définir un cadre d'admission indéfectible.

En ce sens, un autre versant de l'accueil pourrait signifier l'ouverture à différents profils de femmes, définis ou non à l'avance. En effet, certaines ont avoué devoir mentir, ou déformer la réalité, pour obtenir des services. Il s'agit le plus souvent d'amplifier les problèmes, de signaler un problème de violence conjugale ou alors, d'omettre la consommation, afin de s'arrimer aux profils déterminés par les critères d'admission.

« (...) beurre épais, beurre épais, parce que sinon t'auras pas... c'est de même, c'est plate pareil. Il faut. Moi j'ai compris ça avec le temps que quand tu veux avoir de l'aide (...) si tu ne dévies pas un peu la vérité ou que t'en mets pas un peu, t'en as pas d'aide. » (Philomène)

Les intervenantes proposent donc une ressource dont le mandat serait moins spécifique, à la fois plus large et plus souple, pouvant ainsi s'adapter aux besoins des femmes, et tenir compte du fait qu'« on est des humains là, on rentre pas dans toutes les boîtes ».

Règles de vie

Si ce n'est à l'admission, le cadre peut devenir limitant par les règles de vie, en particulier pour certaines femmes qui ne peuvent respecter certains règlements, considérant leur mode de vie actuel. De nouveau, la consommation sera souvent évoquée, de même que le potentiel de violence (souvent associée, par les intervenantes, à la consommation).

« Ben t'sais, la femme elle avait consommé, menacé, whatever, et t'sais elle est comme, elle peut plus retourner là-bas. » (EG)

On remarque ici la crainte associée, notamment pour la sécurité des autres femmes. *S'agirait-il de questionner quelle est la sécurité à mettre au premier plan? S'agirait-il de la sécurité des femmes déjà logées, ou de celles qui risquent, considérant les règles, de rester dans la rue (mode de vie dont on a pu constater la violence ci-dessus)?*

« T'sais aussi en toxicomanie [il y en a] qui consomment beaucoup, vu qu'on peut pas consommer en maison, ou ils peuvent pas revenir à la maison en état d'ébriété où est-ce que ça peut être vraiment dangereux pour les autres femmes... » (EG)

Autre motif de réticences, par rapport aux femmes qui consomment : le non-respect des heures de rentrée.

« De toute façon elles cadraient pas probablement là t'sais, parce qu'elles seraient trop intoxiquées, ou rentreraient pas à l'heure qu'il faut qu'elles rentrent t'sais... » (EG)

C'est dire que l'enjeu de l'utilisation de SPA ne saurait être dissocié non seulement du cadre d'admission mais aussi des règles de vie. Cela est essentiel à considérer tenant compte du vécu de rue de plusieurs femmes en difficulté. Indirectement, sous prétexte de ce double cadre, il s'agit de questionner quelles sont les femmes que l'on souhaite desservir : les femmes ayant un parcours dans l'industrie du sexe sont-elles notamment les bienvenues? Et qu'en est-il des consommatrices?

« Fait que c'est un peu ridicule... Pis euh... Mais t'sais, c'est pas toutes.... Ben des fois c'est juste comme... les heures de lever, de coucher, t'sais, mais sauf que ça devient hyper lourd... » (EG)

« Le cadre est trop rigide pour elles, fait que ça fonctionne pas... » (EG)

Il semble que parfois ces femmes soient regroupées sous le terme d'« itinérance » afin de décrire celles qui ne peuvent respecter un horaire, voire un mode de vie imposé... du moins, au moment de les accueillir. Elles confrontent les intervenantes à des ruptures et des questions sans réponse (par exemple, *notre ressource est-elle adaptée?*).

« Mais on dirait qu'elles se sentent pas bien. J'ai l'impression que la majorité du temps qu'on se retrouve dans une situation où est-ce que c'est... c'est des femmes itinérantes, elles découchent beaucoup, puis un moment donné elles ne reviennent juste plus. » (EG)

Si l'objectif est de rejoindre les femmes les plus vulnérables, il semble que le cadre d'intervention se doive d'être malléable, en cohérence avec l'accueil prôné ci-dessus.

À l'inverse, pour la moitié des femmes rencontrées, un cadre qui comprend des règles strictes, des heures de coucher et de repas, etc. serait apprécié : un cadre à l'opposé de la vie de rue, de la consommation, et conçu dans une perspective de retour à un rythme de vie considéré comme normal.

*« Ça c'est pour te montrer à te re... à te rebâtir dans la vie, t'sais, qu'est-ce que... T'sais dans la vie, tu fais pas toujours ce que tu veux... Parce que nous autres, les drogués t'sais : "aye, nous autres on est maitres de tout t'sais." Mais c'est pas de même la vie là t'sais. »
(Mélanie)*

Effectivement, les intervenantes soulignent la difficulté que pose cette rupture avec le mode de vie antérieur, infligée par les règles de vie – incluant parfois des exigences de mise en action.

« Parce que quand on n'a pas appris à mettre tout ça en place depuis qu'on est jeune et qu'on est tout le temps dans la réaction, ben c'est difficile de faire un planning pour dire "ben ce mois-ci je dois faire ça ça ça ça parce que..." Bon ben elles ont pas appris à le faire. » (EG)

Entre ces deux positions extrêmes, certaines intervenantes entrevoient un cadre « strict (...) mais avec une certaine souplesse qui peut s'adapter à leur réalité », sachant qu'une trop grande rupture avec leur routine antérieure, en termes de rythme de vie, pourrait être difficile à supporter. Les intervenantes proposent donc un cadre d'intervention constitué de règles malléables. Mieux encore, il pourrait s'agir de définir des règles de vie minimales, à ajuster « au fur et à mesure (...) en fonction de la nécessité », incluant la réponse aux demandes et besoins immédiats des femmes.

« Pis ben malheureusement en hébergement ce qui est fort chiant, mais qui fait partie de la vie aussi, c'est que faut qu'il y ait des règles pour le fonctionnement, il faut toujours s'adapter le plus possible, mais il y a un cadre, mais si on veut que le plus de gens possibles puissent rentrer dans ce cadre-là, faut que le cadre soit capable de s'adapter à la personne, et non le contraire. » (EG)

« C'était effrayant pis, elles étaient à l'écoute pis, que ce soit la nuit, le jour, si tu feel pas, elles viennent te parler, non elles viennent t'écouter! » (Christiane)

En ce sens, les règlements – réduits au minimum nécessaire – seraient là essentiellement pour instaurer un « climat » dans la ressource (EG). Ces règlements permettraient l'accueil et la tolérance à la consommation de certaines femmes. C'est dire, par exemple, que le fait

qu'une femme ait consommé ne constituerait pas une entrave à son séjour dans la ressource, ce qui est cohérent avec la compréhension de la consommation comme une adaptation pour les femmes.

« Mais si elle était dans une ressource où est ce qu'elle aurait pu consommer un peu ça l'aurait pas... elle aurait été aidée et probablement qu'elle aurait encore son enfant... » (EG)

Il faut toutefois considérer que cette souplesse a un coût, pour les intervenantes qui seront amenées à prendre des décisions de façon plus subjective, au cas par cas (Gilbert et al., 2017).

Effectivement, les intervenantes abordent une certaine insécurité à ce niveau, conscientes qu'elles ont un pouvoir sur le devenir des femmes; des femmes qu'elles ne comprennent pas toujours : « comme je t'ai dit, je sais pas pourquoi... » admet l'une d'elles. Plus encore, elles ne se sentent pas toujours suffisamment outillées pour faire face aux problématiques multiples présentées par celles-ci.

« En tant qu'intervenantes, on a ce pouvoir-là sur les femmes, parce qu'on est des intervenantes, on a le pouvoir de les faire sentir encore plus comme de la merde. On a le pouvoir, on a le pouvoir de les aider ou de pas les aider... » (EG)

« T'sais, parce que nous on n'est pas outillées complètement pour toutes les problématiques, vous, vous êtes pas outillées... » (EG)

En ce sens, la proposition d'un cadre souple et malléable ne peut qu'être articulée avec d'autres enjeux. La formation des intervenantes apparait au premier plan de ceux-ci, à laquelle nous ajouterions l'importance de la supervision clinique¹⁶ (Gilbert et al., 2013; Gilbert et al., 2017) : un lieu pour réfléchir les décisions prises au cas par cas, un lieu pour travailler tant sur la compréhension des femmes accueillies que sur soi-même, comme intervenante.

RESPECTER LE RYTHME DES FEMMES

Considérer que la souplesse est nécessaire au niveau du cadre d'intervention implique la prise en compte de la diversité des femmes éventuellement accueillies. Une diversité entrevue en termes de profils (voir ci-dessus), mais surtout à travers la notion de *trajectoire* des femmes. De fait, les intervenantes, comme les femmes, font ressortir à quel point les

¹⁶ La supervision clinique constitue une partie importante de la formation continue des professionnelles et professionnels en intervention. L'objectif est de maximiser la qualité des interventions, en référence non seulement à l'expérience antérieure de la personne en charge de celle-ci, mais dans « la plus grande cohérence possible entre les référentiels [théoriques] et les pratiques » (Castro et al., 2009).

femmes en difficulté ne sont pas toutes au même moment de leur trajectoire. Unanimement, pour les intervenantes, il s'agit donc « d'accepter le rythme » de chacune des femmes. Si l'autodétermination, l'autonomisation et l'*empowerment* de celles-ci sont considérés comme objectif dans le cadre d'une approche « féministe » « intersectionnelle » et « anti-opressive » (EG), il demeure que cette approche ne saurait correspondre d'emblée à toutes les femmes accueillies.

« Qu'est-ce que ça veut dire être une femme, qu'est-ce que t'as vécu, qu'est-ce qu'il y a derrière en termes de violences outre physique et mentale... tout ce que ça veut dire derrière en termes féministes quoi... et je pense que ça pourrait être une dimension intéressante de l'intervention peut-être, voilà. » (EG)

« Donc je pense que c'est aussi dans notre conception de repenser l'autonomisation des femmes, repenser l'empowerment, puis vraiment se dire, faut qu'on soit capable, au moment où on commence à intervenir avec elles, de comprendre que l'autonomie (...) c'est un... comment dire, un processus en duo. » (EG)

L'intérêt ici serait de penser à un objectif ultime, pour l'intervention, mais sans que celui-ci se traduise en des exigences envers les femmes. Ce faisant, au quotidien, l'intervention s'adapterait non pas à un « profil » de femmes, mais à leurs désirs et besoins, en lien avec différents temps d'une trajectoire singulière pour chacune d'entre elles. Il est possible d'entrevoir trois grands moments dans cette trajectoire et ainsi, dans l'intervention offerte (voir figure 7).



Figure 7 : Un continuum de services arrimé aux besoins

Il est à noter que si l'autonomie est envisagée ici comme un troisième temps de l'intervention, le respect du rythme des femmes – peu importe le moment de leur trajectoire – peut évoquer une autre connotation de cette notion, à savoir le libre choix, tel que la moitié des femmes rencontrées l'auront mis de l'avant.

« J'aime pas ça moi qu'on pense à ma place! » (Philomène)

« Si t'es, dans la vie comme moi là, c'est ta décision à toi. » (Rachel)

Cet apparent paradoxe sera l'objet d'une discussion, au moment d'envisager les enjeux relatifs à l'approche féministe (ci-dessous).

Le temps et le lieu pour se déposer, sans plus

La moitié des femmes rencontrées donnent à penser que, pour tout un temps de leur vie, le désir n'était pas de sortir de la rue ni de mettre fin à certains comportements potentiellement délétères.

« Quand t'es pas prête, quand même, si toi tu veux pas t'aider, quand tu vas demander de l'aide, qu'est-ce tu veux qu'ils fassent? Il y a juste toi qui peux s'aider. » (Mélanie)

« Pis je trouve que c'était un sacrifice d'arrêter... Pis je trouve pas que personnellement, j'ai pas vraiment euh... je dois rien à personne... je fais du mal à personne... si ça me fait plaisir, pourquoi m'en passer? » (Lyrane)

Ce sont des moments où elles souhaitent éviter de se sentir forcées de parler, ou de changer.

« On aurait pu faire des rencontres pis en parler de ce qui m'était arrivé plus profondément, mais, je voulais pas me faire forcer (...) moi tu me forces pas. J'veis t'en parler, mais si tu me time pis que tu forces t'sais, tu, tu, j'veis rien sortir, t'sais. » (Philomène)

« On est ce qu'on est (...) Tu nous acceptes c'est bien, tu nous acceptes pas, tant pis je suis comme ça... » (Lyrane)

D'autant plus qu'à ce moment de leur trajectoire, pour certaines femmes, la protection et les liens sont associés à la rue. L'offre d'un autre type de lien, d'une relation d'aide, apparaît donc vouée à l'échec.

« Ça aurait pas changé ma façon de vivre, rien là... T'sais ça aurait été juste pour me trouver une place pour dormir... Non, ça aurait pas changé... Pas pour moi... » (Mélanie)

En ce sens, des exigences de « prise en main » ou d'actions qui devanceraient trop le désir des femmes pourraient s'avérer néfastes, tout autant que de mettre fin aux services offerts à un moment où les femmes ne correspondent plus aux attentes en termes d'intervention.

« Voir trop loin des fois, ça... Au départ, moi j'ai toujours été comme ça, si j'prévois de faire quelque chose plus tard, on dirait que ça fonctionne pas... Fait que... Des fois t'sais, t'es mieux... Quand ça arrivera là à un moment donné, ben là ce sera le temps de... Mais pour l'instant non... Pas envie de... ça donne rien... Parler pour rien dire... J'ai l'impression que c'est parler pour rien dire... On verra, ce que l'avenir réservera. » (Mélanie)

« Faque en bref, quand t'es pas ben dans ta vie, faut que tu restes comme ça, ça a de l'air. Ben non. Ils ont pris une décision, ils ont pris une décision. J'vais pas me battre pour ça là. T'sais, moi tu me garroches dans le mur, c'est : je reviendrai pas là. » (Philomène)

En effet, par moment, le cheminement (attendu) de certaines femmes pourra apparaître interrompu, ou même circulaire. Dès lors se pose la question : peut-on tolérer que des femmes accueillies ne semblent pas progresser ?

« Je veux dire, qui peut faire le tour de quelqu'un ? J'ai 47 ans, j'ai pas fait le tour de moi encore. J'ai trouvé leur excuse un peu banale. C'est niais de couper les ponts avec les gens où ça c'est un repère. » (Philomène)

« Peut-être que mon mental était différent dans le temps aussi, je sais pas. Je sais pas pour vrai, mais, je te dis, si je serais allée, au lieu d'aller ici, là à [ressources spécialisées en violence conjugale], si j'étais allée directement à [ressource pour « femmes dans le besoin »], je pense que je serais tombée dans mes anciennes habitudes. » (Esmeralda)

Fait important à noter afin de mieux comprendre (et tolérer) cette attitude des femmes : au-delà d'un non-vouloir apparent se dégage un certain désespoir, lequel n'est jamais très loin. Pour plusieurs femmes, il est difficile d'entrevoir positivement le futur. En effet, il n'est pas facile pour la majorité d'entre elles de se projeter dans l'avenir, et ce, malgré le chemin parcouru (par exemple, arrêt ou diminution importante de la consommation ou abandon de l'industrie du sexe). Ce désespoir apparaît en lien avec les expériences répétées, notamment celles de rejet (incluant le sentiment d'être rejetée par les ressources) et d'échec. Même la vie amoureuse apparaît parfois inaccessible. Les propos de Christiane sont éloquentes : « Je travaillais, t'sais, je voulais avoir une belle vie » rapporte-t-elle, concernant un passé pas si lointain. Puis, elle se demande : « je serais-tu capable de refaire ma vie dans le fond ? Non. » (Christiane)

Une autre forme d'intervention : la présence et la tolérance

Comment « travailler » quand on a l'impression que les femmes ne veulent pas changer ? Il est vrai que cette apparente inertie des femmes, à certains moments de leur parcours, peut être confrontante pour les intervenantes, *et sans doute aussi pour la ressource dans sa globalité, régulièrement en proie à une demande d'aide plus importante que le nombre de places offertes.*

« (...) dans le sens où service, travailleuse de sexe c'est pas juste l'en sortir, c'est aussi leur réalité et comment on fait pour travailler avec ça quand elle continue à travailler là-dedans, sans qu'il y ait d'objectif nécessairement de sortir ? » (EG)

Pour plusieurs de ces femmes dans l'urgence, une approche de « réduction des méfaits » (EG) apparaît plus réaliste, considérant que celles-ci ne sont pas dans une démarche claire de changement. La priorité est alors de combler les besoins primaires, en toute sécurité pour les femmes. Il est à noter qu'une telle posture se pose à l'encontre des exigences sociétales (fussent-elles implicites), *ce qui permet de comprendre le défi que représente pour les intervenantes le maintien de celle-ci.*

« Plus les enjeux de logement, plus les enjeux du "il faut que tu te trouves un projet de vie", plus les enjeux de (...) On peut-tu comme, descendre les critères des attentes... » (EG)

Du point de vue des femmes, l'idéal serait une formule où l'on peut se déposer pour quelques heures ou quelques jours; la demande pouvant être de manger (à prix modique ou gratuitement), se réchauffer, dormir et se reposer, de même que de prendre une douche. Ces femmes qui font des allers-retours dans la rue, et qui vont se « reposer » chez des proches (Mélanie) seraient les bienvenues; en ce sens, il s'agirait pour elles d'une première amorce de lien avec la ressource. Cette offre d'un lieu apparaît importante pour des femmes qui, au moins à un moment de leur trajectoire, ne veulent pas se sentir « enfermées » (Rachel).

« Juste m'asseoir (...) juste me reposer. M'asseoir, me reposer peut-être. T'sais... ça aurait changé juste... » (Mélanie)

Cette approche permettrait donc de rejoindre les femmes souvent méconnues des organismes (au moins pour un temps), de pouvoir leur dire « allez viens, je vais te trouver une place où tu vas pouvoir te laver, dormir en paix » (EG). Plus précisément, il s'agirait de rejoindre les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe et les femmes dites itinérantes, qui sont moins connues des intervenantes.

« Les femmes qu'on a des fois elles passent tellement vite, on n'a même pas le temps... Elles sont venues une nuit ok, le lendemain euh... elles retournent travailler, tu les revois plus. » (EG)

« C'est qu'à un moment donné, sans qu'on apprenne à les connaître elles partent. » (EG)

« Ces femmes-là font des fois partie d'un réseau, donc c'est un peu difficile de savoir c'est quoi leur implication, jusqu'où elles sont impliquées... Mais t'sais entre ce qu'elles disent de vouloir sortir de là, on connaît très peu la réalité de ce qui se passe en dessous et de ce qui fait, à part le gain facile, pis faire beaucoup d'argent, je suis pas si sûre que c'est juste ça, je pense qu'on n'a pas une bonne connaissance pour les aider. » (EG)

Cette idée de répondre aux besoins immédiats des femmes outrepassé cependant les besoins primaires (dormir, manger, etc.). Au-delà de la formule *drop in*, il s'agirait d'offrir des services d'intervention 24 h sur 24, 7 jours sur 7, pour répondre à l'urgence psychique des femmes relevée par les intervenantes : apaiser l'angoisse, par exemple, par une écoute active et rassurante. *Il nous apparaît que c'est par cette disponibilité, cette présence tolérante et non intrusive des intervenantes que sera possible une éventuelle ascension de la « pyramide de Maslow » (à laquelle Esmeralda fera aussi référence).*

L'intérêt de l'accueil de ces femmes, sans autre exigence (notamment en termes de dévoilement ou d'actions à poser), serait d'éviter de reproduire les rejets, de leur offrir un lieu alternatif à la rue ou à la grande instabilité (et parfois à la dépendance à de potentiels agresseurs). Il s'agit d'attraper ces femmes au vol, ce qui sera parfois une occasion de les apprivoiser, puis de les connaître : un premier pas vers la relation éventuellement investie (qui est, comme nous l'avons vu, fondamentale dans l'intervention).

Quand intervenir? La temporalité dans l'intervention

Si pour plusieurs femmes, à un moment de leur trajectoire, l'offre de services ne saurait dépasser la satisfaction des besoins primaires, pour d'autres, à l'inverse, le besoin d'une prise en charge plus encadrante est mis de l'avant, afin de se propulser au moins psychiquement dans le futur.

« Pis quand je suis arrivée, je me suis dit "ok, c'est très différent". C'est... elles m'ont bien accueillie, elles étaient à l'écoute pis euh, dès le premier jour on parlait d'un plan d'objectifs (...) on dirait que ça m'a juste conditionnée à aller vers le haut. » (Esmeralda)

C'est dire qu'une même ressource pourrait proposer d'une part une aide ponctuelle, un apprivoisement de l'aide ou un lieu pour se déposer pour un temps et, d'autre part, le soutien à une amorce de changement. Dans tous les cas, les va-et-vient entre ces deux modalités de service seraient toutefois possibles. Dans cette optique, le respect du rythme des femmes amène à envisager un lieu où certaines pourraient rester assez longtemps pour amorcer un changement, alors que d'autres pourraient passer quelques heures ou quelques jours, parfois même selon un horaire alternatif – qui permettrait par exemple des recours de nuit, un besoin également apparent dans le discours des femmes.

Différentes temporalités devraient ainsi coexister, afin de rejoindre le plus de femmes possible. Effectivement, le récit des femmes fait ressortir combien elles se présentent à différents moments de leur trajectoire, mais aussi dans un rapport au temps qui leur est singulier. Si certaines sont déjà prêtes à amorcer un changement (et en mesure de se projeter dans le futur), d'autres ont besoin de plus de temps pour se mobiliser – *psychiquement et dans l'action.*

*« J'étais déjà arrivée là, j'avais déjà un plan de vie tu comprends? »
(Esmeralda)*

« Dans un moment de ma vie, deux mois c'était pas long. C'est difficile dans deux mois. Faut que tu sois une *winner* (claque des doigts). Je connais pas grand monde en deux mois qui vont se revirer sur un trente cents. » (Philomène)

« Si la dame, sa violence conjugale a été vraiment extrême, pis que ça lui prend ça, un an, peut-être deux, avant de bien se sentir pour euh, retourner habiter dans un appartement normal ou... je pense que c'est quelque chose, ça devrait être du cas par cas. » (Philomène)

« T'sais, c'est sûr c'est pas tout l'monde qui a besoin d'être suivi pendant une année, mais ça devrait être offert pareil. Parce que quand tu sors de là, elles te le disent : tu sors de là, ton dossier, t'es finie. T'existes déjà pu. » (Philomène)

Ici, l'on constate de nouveau combien c'est dans la répétition des recours que peut se construire l'aide, au sein de liens maintenus et accessibles, à contraster avec des dossiers que l'on ouvre et referme.

Cette question de la durée des services offerts apparait au cœur de l'intervention; il s'agirait d'un palliatif aux restrictions notamment institutionnelles de la durée des prises en charge. De plus, une durée de séjour à la fois malléable et potentiellement axée sur le long terme serait cohérente avec les problématiques complexes et de longue date des femmes concernées.

« Au niveau du réseau... les suivis, les... (soupirs) Ok. On va pas faire un éditorial. Au niveau du réseau, le problème c'est que les suivis sont à court terme. Alors qu'au niveau de nos ressources on est capable d'assurer des suivis à long terme. » (EG)

« Elle, pour sortir d'un système comme ça... en un mois ou deux mois en centre pour femmes victimes de violence, c'est pas suffisant. C'est pas possible. L'état dans lequel elles se trouvent, c'est beaucoup plus loin... » (EG)

Vers l'autonomie : un soutien à l'inscription sociale?

Comme mentionné ci-dessus, la question de l'autonomie n'est pas univoque. En parallèle à l'entendement relatif au libre choix par les femmes, on peut entrevoir (bien que plus rarement chez les femmes rencontrées) le désir de s'inscrire socialement par le retour en logement, le retour aux études ou encore l'obtention d'un emploi. Nous avons vu combien les obstacles à l'accès au logement sont nombreux, et se situent à différents niveaux. En ce qui concerne l'emploi, plusieurs obstacles sont relevés par les femmes lorsqu'il s'agit de considérer un retour au travail. Pour certaines des limitations physiques se posent, alors que pour d'autres l'expérience antérieure est un obstacle (absence d'expérience légale de

travail ou possession d'un casier judiciaire). Bien que plus rarement, l'âge et la non-maitrise de la langue française peuvent aussi constituer des entraves. Il est quand même intéressant de noter que la grande majorité des femmes auront déjà occupé un emploi salarié et qu'elles manifestent, même de façon ambivalente – considérant les obstacles ci-dessus –, un désir de travailler.

Néanmoins, il semble important de considérer le besoin de soutien, évoqué par certaines femmes, dans la recherche d'un emploi, de même qu'une certaine ambivalence. La recherche d'emploi est souvent repoussée à un moment ultérieur, la possibilité d'être employée étant tributaire d'une omission du passé carcéral ou de l'imposition de conditions contraignantes (travail de la maison, temps partiel, etc.).

Mentionnons aussi que chez l'une des femmes rencontrées, l'« autonomie » semble entendue dans les deux sens du terme : à la fois le libre choix/reprise de pouvoir sur sa vie et la projection de soi dans des démarches d'inscription sociale.

« Elle [ma vie] s'est juste améliorée quand moi j'ai pris du recul. Depuis que je me suis dit [qu']il faut que je me sorte de cette situation (...) et j'ai encore des objectifs de vie, pis j'ai encore un but, pis j'ai encore la foi, pis j'ai encore... Je veux retourner, je veux faire un bac, t'sais. Je veux, c'est juste une question de m'organiser, de prioriser les choses. Pis en ce moment la priorité écoute, c'est comme mon éducation. T'sais il y a mon fils, il y a mon logement que je dois trouver, mais ça va par étapes. » (Esmeralda)

LA VIE DE GROUPE ET LA COHABITATION

Le thème du groupe a été abordé par les femmes et les intervenantes selon différents entendements. Il s'agit parfois de nommer les avantages pour les femmes de rompre l'isolement, mais, bien souvent, ce sont des enjeux inhérents à la cohabitation en milieu d'hébergement qui seront présentés, puis élaborés (voir figure 8).

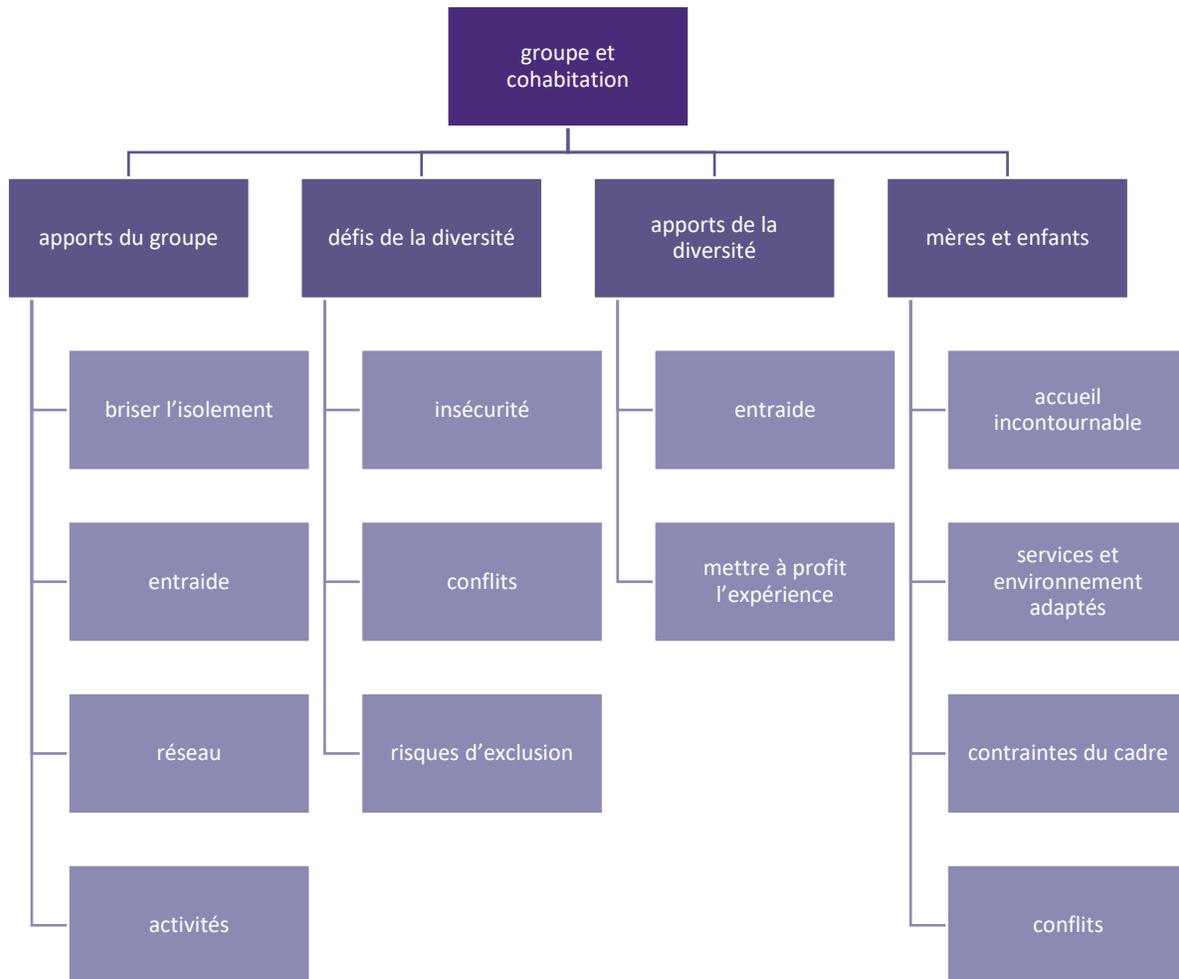


Figure 8 : Multiples facettes du vivre-ensemble

Les apports du groupe

En accord avec les caractéristiques repérées chez les femmes, les intervenantes conçoivent que celles-ci bénéficieraient d'expériences de groupe, en particulier afin de « briser l'isolement ». À terme, elles considèrent que les femmes pourraient conserver des liens une fois l'hébergement terminé : « elles créent un réseau ». Parfois même, ce serait là le seul besoin des femmes.

« (...) à travers tout le cheminement de ce groupe-là... Ben elles vont s'influencer, elles vont réfléchir ensemble, elles vont discuter, elles vont apprendre à se connaître, elles vont créer des... un lien de confiance. » (EG)

« Aussi, il y a beaucoup de femmes qui veulent juste briser l'isolement, fait qu'elles veulent une place où est-ce que, elles peuvent juste se rencontrer. » (EG)

Effectivement, plusieurs femmes ont apprécié l'expérience de vie ou d'intervention de groupe. Concrètement, la vie de groupe serait pour certaines une occasion d'expérimenter l'entraide et d'apprécier la répartition des tâches : « Hein? *Someone* a nettoyé la toilette? » s'étonne Rachel. Des rencontres hebdomadaires dans le milieu de vie sont aussi appréciées, de même que les occasions de s'impliquer, voire de militer au sein d'actions collectives.

En cohérence avec la vision des intervenantes, pour certaines, le groupe s'est avéré une occasion de se faire des amies parmi les paires. Des liens affectifs se sont tissés : « je suis attachée au groupe, je suis attachée à la place » explique Lyrane. Pour d'autres femmes, le groupe permet de s'identifier à « des filles comme [elles] » (Mélanie), de se reconnaître dans le vécu d'autrui.

« Moi, qu'est-ce que ça m'apporte là, plus ou moins du monde qui sont comme moi, du monde qui ont vécu, t'écoutes les partages. Moi j'adore les partages... » (Mélanie)

Très liée à la vie de groupe est l'offre d'activités qui pourront réunir les femmes autour d'un intérêt commun : « C'est des découvertes à chaque fois que j'y vais, c'est une découverte d'autres personnes » précise Lyrane.

Dans la même veine, l'idée d'un lieu où des femmes ayant des trajectoires similaires peuvent partager une activité est envisagée positivement : « Ça prend un endroit où les gens peuvent aller se changer les idées, popoter, mais qu'y ont vécu la même affaire. Ça existe pas, tu comprends? » déplore Philomène.

Les défis de la diversité

Lorsque la vie de groupe est envisagée, un élément fondamental semble donc à considérer : la similitude versus la différence entre les femmes, en termes de profil ou du moment de leur trajectoire. Notamment, la confrontation à une diversité de problématiques apparaît régulièrement comme un défi : la cohabitation risque d'être difficile entre des femmes qui présentent différents profils – tel que certaines femmes le perçoivent spontanément.

« T'sais enfermer des gens qui sont en crise avec des gens qui peuvent être le quadruple de ça en crise ou qui sont schizophrènes, je veux dire quelqu'un de suicidaire pis un schizophrène vivent pas la même crise. » (Philomène)

« Les ressources pour femmes, enfants victimes de violences conjugales... Euh... sont très bien faites (...) je leur ai dit comme j'étais, j'ai vécu dans un, des centres d'hébergement pour euh femmes en difficulté, c'est vraiment pas la même réalité tu comprends? » (Esmeralda)

Pour les intervenantes, cette prise en compte de la diversité des femmes, et en particulier des femmes avec des difficultés multiples, incluant une instabilité liée à la vie de rue, la consommation de SPA, les problèmes de santé mentale, etc., est nécessaire. À ce titre, la crainte relative à la sécurité d'autres femmes, en particulier celles accompagnées de leurs enfants, sera évoquée. En ce sens, la vie de groupe demeure un défi pour les intervenantes qui se sentent responsables du bien-être du groupe et de la protection des femmes, en particulier celles dont la problématique serait plus circonscrite et dont les besoins seraient mieux définis.

« Fait que c'est pas un critère de refus nécessairement de notre côté... mais que... dans le fond notre évaluation nous ça reste un milieu familial avec des enfants tout ça, fait que... au niveau de la sécurité... puis il y a de l'impact sur la vie de groupe. » (EG)

« Et c'est là qu'on se disait OK là on l'a échappé parce que, une femme victime de violence conjugale avait préféré retourner vivre avec son conjoint violent. » (EG)

« Mais je pense que, au niveau du type de clientèle, de justement... que c'est, ce soit des femmes qui nomment, il y en a qui se sont déjà faites voler dans d'autres ressources, ou qu'il y a des punaises de lit, ou que c'est des femmes qui ont des problèmes de santé mentale donc ça crie, puis eux autres ont comme peur parce que tu sais elles ont souvent vécu d'autres formes de violence, fait qu'elles vont être super sensibles à ce genre de choses-là... » (EG)

Effectivement, les conflits entre les femmes seraient prévisibles. Si au premier plan de l'instabilité du groupe se retrouve encore la dyade santé mentale-consommation, il s'agit parfois simplement de la confrontation à la nouveauté ou à la différence (une nouvelle résidente ou une femme qui se sent différente), parfois de comportements dérangeants, agressifs ou « étranges » de certaines femmes, mais aussi des tensions entre femmes de différentes origines culturelles.

« Il y avait comme deux groupes qui s'étaient formés : les Québécoises, les immigrantes, pis ça faisait des tensions. » (EG)

Ce constat est toutefois nuancé si l'on distingue le « profil » des femmes (en termes des caractéristiques) d'une part et l'impression qu'elles peuvent susciter au premier regard d'autre part, de même que lorsque l'on tient compte de l'adaptation que nécessite la confrontation à la nouveauté. En effet, les intervenantes seront sensibles au fait que l'intégration de nouvelles femmes dans un groupe peut engendrer des réticences, de l'insécurité et des comportements malveillants de la part d'autres femmes. C'est d'ailleurs l'expérience que rapporte avoir vécue l'une des femmes rencontrées lors d'une entrevue d'admission ayant pour but de vérifier si elle correspondait au groupe. Cette expérience souligne le risque, pour les intervenantes et pour les femmes, d'avoir à mettre fin ou de refuser le séjour d'une ou plusieurs femmes, sous prétexte d'une cohabitation problématique. Certaines femmes pourraient aussi être amenées à quitter prématurément la ressource dès lors qu'elles ne se sentent plus à leur place ou en sécurité.

Plusieurs questions se posent alors. Comment soutenir les femmes qui ont besoin d'une structure, d'un plan pour l'avenir, tout en accueillant des femmes qui ont des besoins ponctuels à combler, mais qui ne sont pas prêtes à quitter le monde ou le mode de vie de la rue? Qui sera alors exclue? Considérant les expériences rapportées par les femmes et les intervenantes, tout porte à croire que la tendance est de refuser les plus vulnérables, agressives et impulsives – donc une importante proportion des femmes en difficulté, dont nous avons brossé le portrait ci-dessus (et qui ont régulièrement des problèmes de santé mentale et une consommation de SPA).

« Puis fait que, c'est ça dans le fond, des fois ça va arriver avec de la consommation ou ça va prendre le dessus sur le séjour parce que ça a de l'impact sur la sécurité puis le groupe. » (EG)

Mettre à profit les différents profils et trajectoires

Du reste, dans une perspective de cohabitation, la diversité des profils et des trajectoires serait aussi considérée comme une force. *Idéal ou réalité? En ce sens, une hypothèse, moins élaborée par les intervenantes, pourrait gagner à être concrétisée.*

« C'est pas pour rien que ça fonctionne le multigénérationnel, ça fonctionne d'être avec des gens qui n'ont pas le même vécu, qui n'ont pas le même âge... qui passent pas par les mêmes milieux, parce qu'on apprend l'une de l'autre... » (EG)

Indirectement, cet avantage de la cohabitation de femmes différentes a été abordé par les femmes. Ici, il s'agit de considérer l'expérience similaire, associée à différents temps de la trajectoire, comme une force. En effet, il semble que l'idée de certaines femmes d'agir à titre de paires aidantes serait une des façons de mettre à profit la diversité : l'appréciation

par certaines femmes en difficulté d'une aidante qui les comprendrait « par expérience » serait jumelée à une valorisation pour cette aidante (tel que développé ci-dessus).

« Je crois que dans une maison comme ça on devrait être paire aidante, on aurait le droit d'être paire aidante. On pourrait être paire aidante. C'est l'un quand tu vis quelque chose pis que t'es capable d'aider les gens à... on a pas ça. (...) on devrait avoir le droit de pouvoir être là pour des gens qui vivent une situation. » (Philomène)

Toutefois, dans ce cas, la similitude et l'identification entre les femmes peuvent aussi constituer un défi. Pour certaines femmes, se retrouver face à des paires qui présentent des profils similaires, mais qui se situent à d'autres moments de leur trajectoire, peut s'avérer menaçant; en particulier lorsqu'il s'agit d'expériences de consommation. *En ce sens, des paires aidantes pourraient se retrouver fragilisées par cette confrontation.*

« Parce que si t'arrives là et t'as toute une bande de droguées qui arrivent ensemble là. Ben c'est une gang de gelées, faut pas, faut pas que t'oublies ça. Qu'ils fassent tout ce qu'ils veulent, ça va être le bordel là-dedans là. T'sais, c'est là pour t'aider. Ça l'aide aussi en même temps que quand tu ressors de là, que, regardes, t'as une routine, t'sais... Normale, t'sais. » (Mélanie)

Du reste, selon les propos des femmes, cette mise à profit de l'expérience antérieure pourrait aussi demeurer informelle (opportunités de discussion entre les femmes) ou déplacée dans d'autres lieux, par exemple par de la sensibilisation et de la prévention dans les écoles.

« Moi, qu'est-ce que ça m'apporte là, plus ou moins du monde qui sont comme moi, du monde qui ont vécu, t'écoutes les partages (...) Tu sais le monde jusque quel point ils sont allés, pis t'sais ça me rejoint (...) ça prend juste un coke pour comprendre un coke, tu comprends? » (Mélanie)

« T'sais quand moi j'avais faire des témoignages à l'école (...) t'sais ils savent que je l'ai vécu, ils sont plus portés à venir m'en parler que, je m'excuse, si toi tu viendrais parler d'agression sexuelle que t'as pas vécue à eux autres, ils vont le sentir, ils vont pas s'ouvrir. » (Philomène)

Ce potentiel des femmes à se mobiliser pour une cause semble cohérent avec une expérience rapportée par les intervenantes de l'implication des femmes, au sein d'une coalition.

« C'est nos participantes qui sont là. On a créé une coalition, on est allées (...) au palais de justice faire une injonction... il y a plein de choses qui se sont passées, c'est magnifique, on a fait un film, on est

allé les visiter, on leur envoie des cartes de vœux... il y a plein d'actions qui se sont faites. Ces femmes se mettent en action, et pour une fois, il y a des choses qu'elles sont capables de faire... » (EG)

Ce qui ramène à la valorisation qui pourrait être retirée de cette façon de rendre l'expérience antérieure, fût-elle souffrante, positive pour les femmes (ceci est un aspect de la reconnaissance de l'expérience; voir ci-dessus). *Cette forme d'intervention groupale serait sans doute à exploiter davantage auprès des femmes en difficulté.*

Toujours dans la perspective de soutenir une certaine reprise de pouvoir par les femmes, une suggestion intéressante de la part des intervenantes est de les inclure dans la réflexion autour du code de vie. Il s'agirait ici de mobiliser l'« expertise » des femmes, issue de leur expérience de diverses ressources. Cela donnerait une occasion aux femmes d'exprimer leur opinion sur le fonctionnement de la ressource, de même que certaines revendications.

Cas particulier de la cohabitation : des services pour les mères?

Une majorité des intervenantes soutiennent l'importance d'accueillir les mères et leurs enfants au sein de la ressource projetée.

« Pour moi il y aurait une ressource pour femmes en difficulté qui ouvrirait à Laval où les enfants seraient pas admis, pis je serais... ça serait un échec pour moi là... » (EG)

L'accueil des mères et de leurs enfants nécessite toutefois des services et un environnement approprié, sans quoi le risque est que les mères se privent de services « jusqu'à ce que, écoute... ça l'a juste éclaté... c'était devenu trop », comme le raconte Esmeralda, parlant de violence conjugale. Concrètement, cet hébergement pour mères et enfants, selon les intervenantes et les femmes rencontrées, comprendrait notamment :

- Un lieu pour accueillir les enfants;
- Une intervenante jeunesse et une collaboration avec la DPJ;
- Un lieu pour que les femmes puissent accueillir leur progéniture plus âgée, fût-elle masculine, pour des visites ponctuelles – par exemple hebdomadaires.

Les mères nécessitent donc un milieu particulier, relatif notamment au bien-être des enfants. En ce sens, pour une mère, la tranquillité sera de mise, ce qui pourrait s'avérer problématique dans la cohabitation avec des femmes jugées « dérangeantes » (voir ci-dessus).

« C'était vraiment, je ne suis pas en sécurité. C'était la fin de semaine que mon fils était supposé de venir pour la première fois. Pis moi je leur ai dit aux intervenantes, "Si vous êtes pour laisser quelqu'un comme ça ici, moi ça me dérange pas, mais moi si j'amène mon fils de 1 an, je me sens pas en sécurité." Fait que, après 24 heures, il y a eu plusieurs interventions disons. » (Esmeralda)

Plus précisément, un environnement sécuritaire pour les enfants amène les intervenantes à envisager un cadre particulier pour chaque mère, mais également pour la sélection des autres femmes – ce qui peut apparaître en opposition avec la résolution précédente, à savoir la souplesse des règlements. Pour les mères, il pourrait s’agir d’un certain contrôle des effets conservés dans leur chambre (par exemple des rasoirs), alors que pour les femmes ayant un problème de santé mentale, un suivi en psychiatrie et la prise de leur médication pourraient être exigés. Selon certaines intervenantes, la cohabitation avec des femmes consommatrices ou parfois agressives (nous avons vu que cette agressivité est souvent liée, dans le discours, à la consommation) serait à éviter. Pour d’autres intervenantes, l’accueil des enfants, même s’ils sont confrontés à des femmes consommatrices ou agressives, serait un moindre mal par rapport au risque de les laisser dans leur milieu, à défaut pour la mère de pouvoir obtenir des services. Leur argument est à l’effet que « ces enfants-là vivent dans des contextes déjà comme ça ».

Cela dit, il faut considérer que même la cohabitation entre mères peut s’avérer difficile, en lien avec la fragilité de celles-ci, au moment où justement elles ont besoin des ressources.

« Fait qu’à un moment donné, j’ai voulu protéger mon enfant [d’un autre enfant qui s’en est pris au sien] (...) Je suis gentille, je suis sociale, mais quand ça vient à mon enfant... » (Esmeralda)

En bref, la place octroyée aux mères et à leurs enfants est à la fois fondamentale pour les intervenantes (ce qui est cohérent avec le profil des femmes en difficulté) et une source de questionnements afin d’éviter l’exclusion d’autres femmes, possiblement (de nouveau) les plus vulnérables. Cela rejoint en partie les enjeux plus généraux de la cohabitation lors de l’accueil de femmes utilisatrices de SPA et de femmes souffrant de problèmes de santé mentale. Une partie de la solution pourrait néanmoins être sous-tendue par les propositions de la section suivante quant à la configuration de la ressource, de même que les modalités de l’intervention qui y serait proposée.

CONCRÈTEMENT... QUELLE SERAIT CETTE RESSOURCE?

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de créer une ressource avec différents paliers d'intervention, lesquels correspondraient à différentes durées de l'hébergement et des services.

- **Répit**

Un lieu pour se reposer, ne serait-ce que quelques heures, pour prendre une pause de la rue, pour manger, dormir, se laver, ce qui correspond à la formule *drop in*.

- **Hébergement d'urgence, court terme**

Un lieu pour pouvoir se poser quelques jours, jusqu'à une semaine.

- **Hébergement moyen terme**

Sur une durée de quelques semaines à quelques mois, un lieu qui permet aux femmes de se stabiliser plus longtemps, en cohérence avec l'idée d'une trajectoire des femmes par progression, puis paliers.

« (...) les gens reviennent, mais souvent après un an, deux ans où là elles vont revenir rester un 2-3 semaines, après ça elles vont venir un mois ou deux, elles partent. Fait que, il y a toujours une progression, fait que, je trouve que c'est important d'avoir comme... des paliers d'ouverture. » (EG)

- **Hébergement longue durée – appartements supervisés¹⁷**

Un hébergement autonome, mais avec le soutien par les intervenantes, qui pourrait aller jusqu'à 2 ou 3 ans.

- **Suivis post-hébergement, jumelés avec des logements sociaux**

Sans durée maximale, ceci correspondrait à ce qui a été nommé comme besoin de conserver le lien, avec l'organisme ou certaines intervenantes. Ceci rejoint l'effritement éventuel de la possibilité de vivre en hébergement et donc en groupe chez les femmes, comme discuté par les intervenantes.

¹⁷ Si le terme « appartements supervisés » est généralement utilisé pour envisager les services offerts par les ressources d'hébergement, il apparaît pertinent, à la lumière des constats précédents, de redéfinir cette notion de « supervision » – voire d'adopter un terme plus recevable pour les femmes en difficulté. En effet, la présence et l'écoute (ce qui est particulièrement prisé par les femmes) pourraient bien être le propre de cette « supervision ». En ce sens, la distinguer de ce qui apparaît comme de la surveillance pourrait s'avérer nécessaire, si l'on se réfère à l'important enjeu de la souplesse désirée pour le cadre d'intervention et les règles de vie.

ORGANISER L'ESPACE? UN DÉFI

Les intervenantes sont d'avis qu'il faudrait « essayer de recréer un milieu, comme un microcosme où les femmes peuvent reprendre du pouvoir sur elles-mêmes dans un environnement chaleureux, accueillant, non menaçant sécuritaire... à penser. » (EG)

L'idéal serait une ressource qui répondrait au paradoxe posé par les femmes : si le groupe et le vivre-ensemble sont importants, ne serait-ce que pour contrer l'isolement des femmes, il demeure que la cohabitation entre des femmes qui ont des profils différents et des trajectoires diverses n'est pas exempte de défis. Pour ce qui est du vivre-ensemble, il s'agirait de penser un lieu qui soit un « microcosme » (EG) de la société. Au niveau de la cohabitation, sont au premier plan : des enjeux de sécurité pour les femmes (et les enfants, le cas échéant), de même que la minimisation d'influences jugées négatives par certaines femmes et la possibilité de ressourcement pour les femmes.

Ce faisant, il apparaît essentiel :

- De diviser les lieux d'accueil sur plusieurs étages au moins, ou au mieux, en plusieurs pavillons. Cet aspect est particulièrement relevé par les intervenantes pour les femmes accompagnées de leurs enfants, ce qui est cohérent avec l'idée de leur offrir sécurité et tranquillité.
- D'offrir à toutes les femmes une chambre individuelle.
- De créer un espace commun, communautaire, accessible non seulement aux femmes hébergées mais aussi aux anciennes résidentes. Les intervenantes ont ici eu l'intuition d'une « agora en plein milieu », ou encore, de façon plus ambitieuse, d'un « centre communautaire » (EG). Ce lieu constituerait un véritable « ancrage » pour les femmes qui pourraient le fréquenter « autant dans les moments difficiles que dans les moments plus joyeux » (EG). Cela est cohérent avec le besoin relationnel et affectif des femmes qui investissent le lien aux intervenantes et souhaitent que celui-ci perdure dans le temps. Cet espace serait favorable à diverses formes d'interaction entre les femmes et d'implication de celles-ci (activités, entraide, etc.).
- D'inclure un local pour une halte-garderie et un autre pour les enfants accompagnés de leur mère.

QUEL SERAIT LE MANDAT DES INTERVENANTES?

Cinq différentes dimensions apparaissent relever de l'intervention proposée (voir figure 9).

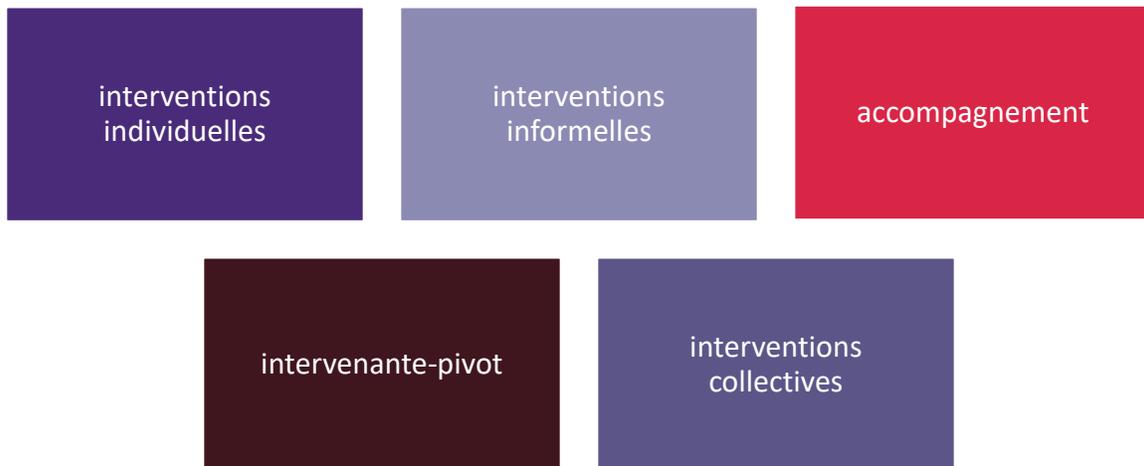


Figure 9 : Cinq dimensions essentielles de l'intervention

Intervention individuelle – sur le long terme

L'intervention individuelle apparaît au premier plan, non seulement dans un rapport « un à un », mais également dans un rapport où « l'équipe au complet [serait] avec [chacune] » (EG). C'est dire que l'intervention offerte à chaque femme permettrait de cibler l'ensemble de ses besoins – que nous avons vu être souvent nombreux et enchevêtrés. Cette approche de la femme dans sa « globalité », « où elle est » et « telle qu'elle est » (EG) s'arrime bien au principe du respect du rythme des femmes.

L'intervention serait envisagée dans une perspective de long terme. Si les intervenantes sont amenées à répondre à des besoins ponctuels, il s'agit aussi d'offrir un « accompagnement soutenu » (EG), et des services qui ne s'interrompent pas au fil des allées et venues des femmes vers la ressource : l'aide ponctuelle ou la reprise du suivi serait aussi offerte lorsqu'une femme revient vers la ressource après une absence plus ou moins prolongée.

Intervention informelle

Le rôle des intervenantes serait aussi de côtoyer les femmes et tisser des liens de façon informelle, au fil des interactions du quotidien.

« On est toujours comme ça ou assises dans le divan ou debout, ou dans un couloir, ou sur le bord d'un genre de p'tit muret là comme ça accotées avec un café t'sais, donc la relation juste ça, dans l'informel, toujours. Nos usagers quand tu les mets en face d'une table... Si pour la première rencontre tu mets quelqu'un en face de toi... Nos clients là... Les plus vulnérables, les plus en... t'sais. Si tu les mets en avant... en partant tu viens de briser là! » (EG)

Ce constat semble s'arrimer au besoin des femmes d'être en lien, mais surtout, cela reflète combien une forme d'approvisionnement serait nécessaire pour les femmes qui sont plus réticentes, et particulièrement méfiantes.

Il est à noter que ce rôle informel semble dicter certaines caractéristiques de la maison d'hébergement, afin de créer des lieux propices à de telles interventions. Si un local communautaire et une agora ont été proposés, il apparaît qu'une subdivision des lieux permettant des espaces communs mais un peu en retrait serait favorable à l'aspect informel de l'intervention.

Accompagnement

Il s'agirait d'abord pour les intervenantes de soutenir les femmes dans leurs différentes démarches à un niveau logistique, ce que certaines nomment une « approche éducative » (EG). Ainsi, l'accompagnement serait à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la ressource, qu'il s'agisse par exemple d'accompagner une femme à l'épicerie, de lui montrer la base de certaines démarches par internet, ou encore de lui expliquer l'utilisation des cartes de guichet.

Les intervenantes seraient aussi amenées à accompagner les femmes dans leurs démarches auprès de différents services extérieurs à la ressource (par exemple pour des consultations médicales, des démarches pour un logement, des démarches auprès de la DPJ). D'une part, cela permettrait de pallier en partie la honte et la méfiance de ces femmes; d'autre part, cela pourrait soutenir une meilleure expression de leurs besoins, et contrer certaines méconnaissances qu'elles peuvent avoir (par exemple au regard de leurs droits). L'accompagnement est plus important encore dans certaines circonstances, tels les rapports avec la DPJ, propices à exacerber la méfiance des femmes (de par le risque de perdre la garde de leur enfant) : « C'est un grand fantôme, un grand cauchemar, donc elles vont pas y aller. Quand on va les signaler, elles vont sortir en courant donc... » (EG)

Dans cette forme d'accompagnement, les intervenantes servent également d'intermédiaires, afin de sensibiliser différents partenaires et individus à la réalité de ces femmes.

Intervenante-pivot

Les intervenantes seraient amenées à jouer le rôle d'« intervenante-pivot » ou attirée. En effet, plusieurs femmes auront investi des liens privilégiés avec une intervenante dans leur parcours, un lien qui contraste avec la méfiance entretenue envers les intervenantes qui ne les connaissent pas. Cela permettrait aussi, selon les intervenantes, d'offrir aux femmes de la stabilité, et de soutenir la référence vers d'autres ressources ou services. Ce rôle ne saurait être mieux défini que par les intervenantes elles-mêmes :

« J'ai beaucoup aimé l'idée tu sais, d'être comme un point, un point de, tu sais un point central pour ces femmes-là... pour pouvoir les référer vers d'autres ressources, et à l'intérieur de ça, j'ai l'idée d'une intervenante qui est une intervenante-pivot en tout temps pour cette femme-là. Puis à un moment donné... Juste avant, tu parlais de confiance, tu sais des fois il y a des personnes qui vont avoir de la difficulté à être en confiance, parce qu'elles ont été pfff... elles en peuvent plus, elles savent pas à qui faire confiance, etcétera. Et d'avoir UNE intervenante qui est justement (...) son ancrage, son point de référence... Parce que ce qu'on voit souvent, c'est que les femmes ont perdu confiance dans tout. Dès qu'elles nous arrivent, parfois elles vont arriver, elles vont nous dire certaines choses sans jamais aller jusqu'au bout des choses, parce qu'elles ont peur de se confier, elles ont perdu confiance, elles nous connaissent pas, etcétera, donc c'est un temps d'intervention qui est quand même nécessaire. Mais que cette intervenante soit l'intervenante qui permet justement ce cheminement de, reprise de confiance dans les services et qui va faire en sorte que c'est cette intervenante-là qui va entre guillemets leader le plan d'intervention vers les autres structures et qui va s'assurer je dirais de faire le suivi parce que, on a beau parler d'empowerment et d'autonomisation des femmes, il y a des femmes qui n'en sont tout simplement pas capables au moment où on les rencontre. » (EG)

Interventions collectives et systémiques

Les intervenantes proposent aussi une intervention collective et systémique, sous-tendue par la reconnaissance des enjeux systémiques relatifs à la réalité des femmes.

« Fait que, il y a comme une nécessité de comprendre ce système-là, pour être capable d'être encore plus dans l'accompagnement de ce que la personne elle vit, d'être capable d'être encore moins dans le jugement. » (EG)

En effet, étant aux premières loges, elles remarquent à quel point différentes oppressions ont marqué le parcours des femmes, non seulement car elles sont dans une situation de précarité, mais aussi parce qu'elles sont des femmes, tout simplement.

« Mais comment on ramène les statistiques d'agressions sexuelles, d'inceste, d'abus physiques tout ça. Puis quand t'entends que 8 femmes sur 10 en ont vécu dans la vie là; 8 femmes sur 10 dans le monde... Pas les jeunes en difficulté, pas les femmes en difficulté, 8 femmes sur 10 dans toutes les femmes, il y en a 8 sur 10 qui en ont vécus. Fait que c'est présent comme partout là, c'est là. C'est ça. » (EG)

« (...) il y a quelque chose par rapport aux femmes, ou il y a pas, ça n'a pas de sens que toutes nos politiques sociales touchent principalement les femmes et qu'on ne fait RIEN. Comment ça se fait que l'aide sociale ça va être nous... Le salaire minimum, c'est les femmes que ça va toucher... Euh... Enlever le voile : c'est les femmes que ça touche... »
(EG)

Il s'agirait d'abord, pour les intervenantes, de sensibiliser les partenaires à la situation des femmes en difficulté. Très proche de cet engagement, est nommée la nécessité de défendre les droits des femmes, comme cela peut se faire lors de l'accompagnement de celles-ci dans les services juridiques. *Dans ce cadre et lors de différentes formes d'accompagnement, le rôle des intervenantes en deviendrait un, semble-t-il, de « porte-voix » : afin, d'une part, d'amplifier le message dont sont porteuses chacune de ces femmes et, d'autre part, en accordant une portée collective à des considérations d'abord singulières.*

Si dans un premier temps cette intervention systémique pourrait prendre forme par le biais de l'accompagnement des femmes dans leurs démarches, on pourrait également penser à d'autres modalités en ce sens, à développer ultérieurement, possiblement avec les femmes qui souhaitent justement mettre à profit leur expérience.

Cette approche collective de l'intervention semble particulièrement importante pour remédier à l'impression, chez les intervenantes, que différentes ressources, organismes et institutions ne sont pas dans une approche collaborative ou partenariale. Plusieurs enjeux ont été relevés en ce sens, dont la méconnaissance des femmes en difficulté, la compétition entre organismes, ou même l'opposition inhérente au fait que, dans le cas des mères avec enfants, le mandat de la DPJ cible le mieux-être des enfants alors que celui des intervenantes demeure axé sur le soutien offert aux mères.

D'AUTRES SERVICES OFFERTS : UNE PERSPECTIVE COLLABORATIVE ET PARTENARIALE

Les partenariats et les collaborations sont essentiels pour les intervenantes, considérant les limites des services offerts au sein de la ressource et, parfois même, la limite des places disponibles. Rappelons que la collaboration est un échange entre au moins deux actrices ou acteurs, qui ne relève pas nécessairement d'une structure alors que le partenariat établit les échanges de façon plus formalisée, et relève davantage des structures ou organisations impliquées que des individus eux-mêmes (Bourque, 2008). De tels partenaires sont par exemple, selon les intervenantes, les centres de crise ou les services institutionnels, spécialisés en santé et plus particulièrement en santé mentale.

Effectivement, une majorité de femmes rencontrées ont pu bénéficier de références auprès des professionnelles et professionnels de la santé à travers leur parcours. En ce sens, les ressources apparaissent parfois comme la porte d'entrée vers des services médicaux et vers une médication qui pourra éventuellement soulager certaines souffrances, tel qu'en a témoigné une femme rencontrée. Selon l'expérience des femmes et le discours des intervenantes, la référence personnalisée et l'accompagnement vers

d'autres organismes ou institutions apparaissent constituer une stratégie efficace, notamment à l'encontre de la méconnaissance des services par les femmes et des préjugés possibles des partenaires.

Des professionnelles et professionnels de la santé (personnel infirmier, psychiatres, psychologues, etc.) pourraient toutefois être amenés, à titre de consultants, à rencontrer les femmes dans la ressource. Cette stratégie viserait à contrer la grande méfiance des femmes, particulièrement ressentie envers les milieux institutionnels (en raison de leurs expériences antérieures). Ce faisant, les intervenantes souhaiteraient aussi que ces professionnelles et professionnels adaptent leur façon de faire à la réalité de ces femmes. Il est possible, pour cet aspect, de s'inspirer de pratiques existantes dans d'autres maisons d'hébergement lavalloises, où des collaborations sont déjà constituées, par exemple avec l'équipe itinérante en santé mentale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou des intervenantes et intervenants des Services intégrés de dépistage et de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (SIDEP).

D'autres professionnelles et professionnels pourraient également être sollicités afin d'offrir des services dans la ressource. *Il reste à déterminer s'ils seraient employés par celle-ci ou s'ils pourraient également, pour certaines et certains, relever de partenariats avec les institutions existantes.*

En ce sens, différents services thérapeutiques ou à portée thérapeutique ont été nommés par les intervenantes. Particulièrement cohérente avec le discours des femmes, l'offre de services psychologiques apparaît importante à considérer. En effet, plusieurs femmes ont mentionné leur besoin de services psychologiques (certaines ont pu consulter à quelques reprises des psychologues, en particulier celles et ceux qui desservent la population itinérante) et la majorité d'entre elles ont nommé l'importance d'un lieu pour parler; mais le manque de ressources financières représente un obstacle important.

Il est à noter que les entretiens de recherche ont constitué pour certaines l'occasion de parler, de se confier, comme il leur aurait été difficile de le faire jusqu'à présent. Une hypothèse est que le contexte extrêmement « privé » de ces rencontres ait pu être favorable – comme elles pourraient le retrouver auprès d'une ou d'un psychologue. Une autre hypothèse est que l'écoute, non tributaire d'une autre offre de service, ait pu rendre la confiance possible. En ce sens, le fait que les entretiens soient présentés comme une parenthèse dans leur parcours, sans autre lien avec la suite de celui-ci, pourrait avoir été favorable à une confiance que l'on pourrait considérer dépourvue d'impact ultérieur.

*« J'aimerais peut-être parler à quelqu'un pour (...) Ouais, ça va
brasser encore, mais c'est correct, il faut que ça sorte. J'ai jamais
parlé à personne de mon passé, faque euh. (...) Pas comme je me confie
à toi là, jamais, jamais, jamais, jamais, JAMAIS en 100
ANS. » (Esmeralda)*

D'autres formes de services thérapeutiques ont aussi été nommées par les intervenantes, qu'il s'agisse de zoothérapie ou d'art-thérapie. *À ce propos, certains organismes communautaires montréalais ont inclus dans leur offre de services des ateliers d'art ou de*

l'art-thérapie (c'est le cas des organismes La rue des Femmes et Dans la rue, mais aussi de plusieurs ressources venant en aide aux victimes d'agression sexuelle).

À la suite de cet appivoisement de services professionnels à même la ressource, dans une perspective à moyen ou long terme, les femmes pourraient être amenées à graduellement réinvestir les services publics – quitte à être d'abord accompagnées pour certaines d'entre elles. À un niveau pragmatique, il est à noter que cette forme d'offre de services à l'interne a aussi un impact sur la division physique des lieux, s'agissant par exemple d'inclure un local disponible pour des consultations.

Du reste, un aspect demeure en suspens : si l'emphase a été mise par moments sur la vie de groupe, peu de propositions ont émergé en lien avec l'intervention de groupe – ce pourquoi nous ne l'avons pas incluse dans le mandat des intervenantes. En lien toutefois avec les propos des femmes, il apparaît important de considérer différentes formes d'ateliers qui seraient autant de lieux de distraction (voir la section portant sur les besoins des femmes ci-dessus) ou d'échange avec les paires sur la base d'un intérêt commun. On pourrait penser à des ateliers de couture ou de yoga (comme cela est offert notamment à La rue des Femmes), à des ateliers de cuisine, ou à toute autre forme d'initiative qui pourrait impliquer des animatrices ou animateurs externes (pour des ateliers ponctuels ou réguliers) – donc d'autres collaboratrices ou collaborateurs. Du reste, considérant le désir d'accueillir une diversité de femmes, il serait aussi envisageable de penser à éventuellement inclure certaines de celles-ci à titre d'animatrices, en fonction de leurs compétences.

En dernier lieu, mentionnons que les intervenantes ont affirmé leur besoin de formation, par exemple au sujet des traumatismes et de la défense de droits. *Des collaborations ponctuelles avec des formatrices ou formateurs pourraient dès lors être envisagées, qu'il s'agisse de formations à l'interne ou d'un budget alloué aux intervenantes pour des formations à l'externe, selon leurs besoins et les spécificités de leur mandat auprès des femmes.*

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

Plusieurs caractéristiques sont ressorties du discours des intervenantes en lien avec la constitution de l'équipe.

- Le recours à différents professionnels a été proposé par les intervenantes, afin de constituer des équipes pluridisciplinaires.
- Une intervenante-jeunesse serait nécessaire dans le but d'accueillir des mères avec leurs enfants, et de les accompagner dans leurs différents besoins relatifs à l'enfant – y compris auprès de la DPJ (voir ci-dessus l'importance de l'accompagnement).
- L'intégration de bénévoles serait un avantage, en particulier lorsqu'il s'agit d'offrir des services aux mères et aux enfants, telle une halte-garderie.
- L'inclusion d'intervenants masculins est également envisagée par certaines intervenantes. Du reste, il serait préférable que ces hommes soient impliqués

auprès de femmes qui sont déjà installées depuis un temps, « en fin de séjour » (EG).

- L'inclusion d'intervenantes qui parlent différentes langues – au moins l'anglais – serait un atout : « Ben t'sais comme, même chez nous là, si t'es pas capable de te débrouiller en français on peut pas te prendre » (EG). Du reste, cela ne saurait remplacer, au besoin, le recours à des interprètes (ce qui ramène aux partenariats et collaborations évoqués ci-dessus).

Un enjeu important est la stabilité de l'équipe, laquelle serait assujettie à des conditions de travail favorables. Cette stabilité est d'autant plus fondamentale pour une ressource où l'on souhaite desservir des femmes qui sont en mal de lien. Le « roulement » (EG) des intervenantes, à l'inverse de la stabilité désirée pour les femmes, est surtout décrit comme un enjeu systémique.

*« (...) parce que c'est ça, c'est comme un des enjeux ben t'sais, si on a, si on sort de la sphère "femme" et qu'on arrive à la sphère "travailleuse", c'est un des plus gros enjeux dans les ressources présentement. T'sais, tu regardes dans les ressources d'hébergement, il y a tellement un roulement de personnel, ça n'a absolument aucun bon sens, parce qu'effectivement, c'est ça qui est fou, c'est qu'on perd nos intervenantes qui s'en vont dans le réseau. »
(EG)*

LA LOCALISATION

La localisation a été peu abordée par les participantes, femmes ou intervenantes. De plus, les indicateurs à ce niveau peuvent apparaître contradictoires. Pour les femmes qui souhaitent arrêter de consommer, l'idéal semble être un lieu qui évite la tentation; ces mêmes femmes rêvent d'ailleurs de vivre à la campagne.

« C'est une maison, t'sais.... Moi j'étais bien là-bas là... J'étais loin de tout le monde, loin de la consommation, t'sais. Je m'étais faite plein, plein d'amies. Fait que j'étais bien t'sais. Pis les intervenants étaient vraiment super t'sais. C'était super... ouais... » (Mélanie)

À l'inverse, toutefois, la proximité des services est recherchée par d'autres femmes, plus stabilisées. *Peut-être pourrait-on retenir, en termes de faisabilité, qu'une phase ultérieure de ce projet pourrait comprendre un pavillon plus éloigné des grands centres?*

ENJEUX

De nos résultats ressortent différents enjeux à considérer pour créer un milieu de vie optimal pour les femmes en difficulté. Si plusieurs de ceux-ci ont été mentionnés au fur et à mesure dans le chapitre précédent, d'autres sont apparus plus fondamentaux. Ce sont ceux-ci que nous présenterons dans ce dernier chapitre, en dialogue avec la littérature existante. Ils sont ici subdivisés de façon un peu artificielle : en effet, on pourrait affirmer que le questionnement le plus important relève de la diversité des femmes que l'on souhaite accueillir puis desservir. Cette diversité s'avère particulièrement confrontante, tant pour l'intervention (par exemple, peut-on envisager pour toutes les femmes une approche qui mise sur l'autonomie et l'*empowerment*?) que pour les femmes (par exemple, comment assurer la sécurité de toutes les femmes, celles qui flirtent encore avec le monde de la rue autant que les mères accompagnées de leurs enfants?).

Ces questionnements seront donc abordés ici, regroupés selon quatre thèmes :

- ❶ L'adéquation d'une approche féministe auprès des femmes en difficulté;
- ❷ Les défis de la cohabitation;
- ❸ Le paradoxe d'un cadre d'intervention à la fois inclusif et suffisamment restrictif;
- ❹ L'importance des partenariats.

INTERVENTION FÉMINISTE ET FEMMES EN DIFFICULTÉ : MÊME COMBAT?

En majorité, nos résultats – sans grande surprise, considérant le profil de plusieurs des intervenantes rencontrées – pointent vers la création d'une ressource correspondant aux valeurs féministes. Si certains aspects de la ressource projetée s'arriment tout à fait à cette perspective d'intervention, pour d'autres, un tel arrimage demeure à consolider.

L'OPPRESSION

De nos résultats ressort une conception du vécu des femmes tout à fait cohérente avec la perspective féministe. En effet, les intervenantes appréhendent l'expérience personnelle des femmes en lien avec l'oppression (De Koninck et al., 1994) et elles mettent de l'avant combien les problématiques des femmes sont à comprendre comme des stratégies de survie ou de résistance, ce que d'autres acteurs sociaux considèreraient comme des comportements déviants ou « problématiques » (De Koninck et al., 1994).

SÉCURITÉ ET NON-MIXITÉ

En ce qui concerne l'intervention, le fait de penser à la nécessité d'une ressource non mixte est évidemment fondamental, dans la perspective féministe. Effectivement, la création

d'espaces de non-mixité, soit des espaces sécuritaires pour les femmes qui encouragent le développement d'une solidarité entre celles-ci¹⁸ (Côté, 2018; Marcillat et Maurin, 2018), sera fortement recommandée par la littérature.

L'INTERVENTION COLLECTIVE ET SYSTÉMIQUE

Si la majorité de nos résultats pointent vers une intervention à l'échelle individuelle auprès des femmes en difficulté, il demeure que certains aspects du discours des intervenantes surtout, et parfois des femmes, amènent à considérer l'importance d'une vision plus globale de la problématique. Au niveau de la trajectoire des femmes, l'historique de violence a été associé à des composantes sociales, voire structurelles, qu'il s'agisse pour les femmes de rapporter le vécu de violences dans des bars de danseuses, ou plus fréquemment de la violence issue du rejet répété par certaines ressources d'aide. Du côté des intervenantes, la proposition d'une implication hors les murs de la ressource, par le biais de l'accompagnement des femmes dans leurs démarches notamment, mais aussi l'importance de faire valoir leur expertise en soutenant une posture d'« *advocacy* »¹⁹ au sein d'une intervention collective et systémique, ont été relevées. Cette posture est cohérente avec l'intervention féministe qui a comme finalité le changement social, ce pourquoi l'intervention collective demeure essentielle afin de tenir compte de la causalité structurelle des problèmes (Bayer et al., 2018; Dagenais, 2015).

LES PRATIQUES DE GROUPE

Un peu moins présente dans le discours des intervenantes et des femmes est la question du groupe. Ceci apparaît cohérent avec les différents enjeux inhérents à la cohabitation, tels que développés ci-dessous. En ce sens, cet aspect fondamental d'une approche féministe aura à être davantage réfléchi puis élaboré en cohérence avec les spécificités de la population desservie. Cela apparaît important, puisque, dans une perspective féministe, les pratiques d'intervention de groupe soutiennent l'émergence d'une prise de conscience collective²⁰ par la valorisation du partage de vécu entre les femmes, et ce, afin d'atténuer leur sentiment de culpabilité et de responsabilité individuelle, puis d'augmenter leur confiance en elles (Corbeil et Marchand, 2010).

L'intervention de groupe pourrait prendre plusieurs formes dans la ressource projetée. L'une d'entre elles pourrait s'inspirer des « groupes de conscience », permettant aux femmes de partager leur vécu, de prendre conscience du caractère commun de leurs

¹⁸ Les maisons d'hébergement pour femmes ainsi que les Centres de femmes en sont de bons exemples. Cette non-mixité est aussi un fondement dans les pratiques organisationnelles de ces milieux (Marcillat et Maurin, 2018).

¹⁹ Nous conservons ici le terme anglais, puisque la traduction française (« plaidoyer »), davantage liée à la tâche des avocates et avocats, ne semble pas correspondre tout à fait à l'entendement du mot « *advocacy* », qui a une connotation plus sociale au sein de la sphère publique.

²⁰ Dans plusieurs ouvrages sur l'intervention féministe, ce principe est appelé « collectivisation du vécu » des femmes.

expériences, et ce, dans un contexte moins marqué par les rapports de pouvoir présents dans les institutions patriarcales (Corbeil et al., 1983).

Les groupes de conscience, comme l'ensemble du mouvement des femmes d'ailleurs, liant étroitement les situations vécues par les femmes aux prescriptions sociales les concernant, met l'accent sur le changement social vu comme l'aboutissement des efforts de changements individuels discutés lors des sessions de groupe. (Corbeil et al., 1983, p. 16)

Dans tous les cas, ces interventions et leurs impacts serviraient ultimement de levier à une reprise de pouvoir collective (Corbeil, 2001; Corbeil et Marchand, 2010). Du reste, force est de constater que la place de l'action collective, comme de l'intervention de groupe, au sein des organisations, est moins centrale qu'elle ne l'a été à l'époque de la création des maisons d'hébergement (Corbeil et al., 1983; Côté, 2018). Cela explique sans doute le défi que représente l'inclusion de cette perspective collective, pour les intervenantes comme pour les femmes, dans le cadre de la ressource projetée. Néanmoins, le rôle des organisations féministes dans la défense des droits des femmes demeure essentiel – même si complexe – afin de ne pas perdre de vue les racines structurelles des inégalités (Hill Collins, 2016).

VERS L'AUTONOMIE?

Au niveau de l'intervention individuelle, la perspective projetée d'une intervention à long terme, arrimée aux trajectoires singulières et au rythme de chaque femme dans son processus de changement, est tout à fait cohérente avec la littérature (Corbeil et Marchand, 2010). Cette proposition va dans le sens de l'autonomie des femmes prônée par l'intervention féministe. Il s'agit ici de considérer la femme comme l'« experte » de sa situation : c'est donc elle qui connaît le mieux ses besoins, ses ressources et les meilleurs moyens à mettre en place pour l'aider (Walker, 2002). Ce principe implique par conséquent de croire au potentiel des femmes (Corbeil et Marchand, 2010).

Bien qu'elle porte différentes appellations dans la littérature, la « *survivor-defined advocacy* »²¹ est une approche inspirée du modèle féministe de l'*empowerment* (Nichols, 2013). Cette approche soutient que les situations de chacune des survivantes aux violences sont complexes et que les objectifs poursuivis par celles-ci lors d'une demande d'aide varieront selon plusieurs facteurs tels que le statut d'immigration, la situation familiale, l'orientation sexuelle, la classe sociale, la culture, etc. (Goodman, Thomas et al., 2016). La *survivor-defined advocacy* considère qu'il importe de tenir compte de cette diversité dans l'accompagnement. Dès lors, même si deux femmes partagent les mêmes objectifs, les voies empruntées pour les atteindre pourraient être complètement différentes (Nichols, 2013). Cette approche cherche donc à redonner du pouvoir aux femmes sur leur vie ainsi que sur leur propre sécurité, par le contrôle des choix qui s'offrent à elles (Nichols, 2013).

²¹ Parfois nommée différemment : « *survivor-defined practice* », « *feminist relational advocacy* » ou encore « *victim-centered practice* » (Goodman, Fauci et al., 2016; Nichols, 2013).

Plus spécifiquement, il s'agit de respecter les buts, les objectifs fixés par la survivante elle-même ainsi que la priorisation de ses besoins (Nichols, 2013).

En conséquence, cette approche amène à considérer les intervenantes comme « partenaires » dans l'intervention – tout en remettant en question l'appellation « intervenante », remplacée dès lors par « travailleuse » (Goodman, Thomas et al., 2016) –, dans le but de déconstruire les rapports de pouvoir présents dans la relation d'aide (Corbeil et Marchand, 2006). Cet accompagnement implique de demeurer sensible aux attentes des femmes et à leurs besoins spécifiques, mais aussi aux contextes dans lesquels elles se trouvent et aux stratégies qu'elles ont mises en place pour s'adapter à différentes situations (Goodman, Fauci et al., 2016). En ce sens, la prise en compte de la complexité des vécus dans l'intervention doit être concentrée sur l'identification, par les femmes en difficulté elles-mêmes, des systèmes discriminatoires qui ont eu des effets dans leurs vies (Corbeil et Marchand, 2006).

Il est à noter que les femmes rencontrées ont elles-mêmes relevé cette question au sujet de leur propre potentiel, de même que l'une des voies pour faire valoir celui-ci non seulement dans leur trajectoire, mais aussi dans la perspective d'un engagement social : paire aidante, partage d'expérience, etc. sont autant de moyens de mettre en valeur ce potentiel et de soutenir le sentiment de reconnaissance désiré.

Ici toutefois, on constate la difficulté voire l'impasse que peut représenter la référence à l'autonomie pour certaines femmes. Par moment, les besoins de celles-ci, leur désir, leur demande demeurent obscurs – le rôle des intervenantes pouvant alors en être un de « relai du désir » des femmes (Gilbert et al., 2017), très bien illustré par la métaphore de l'automobile et de la conductrice. Pour certaines femmes aussi, la nécessité d'un cadre externe comme soutien à la motivation aura été relevée, par exemple celle d'un plan d'intervention pointant vers le désir d'un milieu plus encadrant et restrictif. Ce cadre se pose partiellement à l'encontre d'une vision, portée par l'intervention féministe, de la construction de rapports égalitaires entre les femmes hébergées et les intervenantes des ressources (Corbeil et al., 1983; Corbeil et Marchand, 2010).

DES RAPPORTS ÉGALITAIRES?

Du reste, ce bémol a aussi été relevé dans la littérature plus récente sur les approches féministes, en lien notamment avec la confrontation à des femmes vivant des difficultés particulières²² – qui correspondent grandement aux femmes qui nous intéressent –, ce qui alimente différents dilemmes dans l'intervention et l'accompagnement (Chayer et Smith, 2012; Côté, 2018; Macy et al., 2013; Prud'homme, 2010). La complexité des situations vécues par les femmes qui se retrouvent à l'intersection de différentes oppressions sous-tend des défis quotidiens pour les intervenantes des ressources (Corbeil et al., 2018). Le positionnement social des intervenantes (en rapport avec leurs propres privilèges) ainsi

²² Toxicomanie, itinérance, santé mentale, agressivité, problème de dépendance aux jeux de hasard et d'argent, etc. (Prud'homme, 2010).

que des préjugés toujours présents posent des limites dans l'accompagnement (Corbeil et al., 2018; Flynn et al., 2019), ce que certaines femmes rencontrées ont fait ressortir, en évoquant par exemple leur sentiment de se sentir regardées de haut. Les intervenantes se sentent parfois peu outillées face à ces diverses réalités et nomment un besoin de formation constant, tant selon elles que selon les autrices (Corbeil et al., 2018; Le Gresley, 2018). Plus encore, certaines difficultés (utilisation de SPA, itinérance, problèmes de santé mentale, notamment) des femmes qui nous intéressent sont souvent appréhendés, par les intervenantes, comme une entrave à la reprise de pouvoir des femmes hébergées (Chayer et Smith, 2012), à tout le moins, à certains moments de leur trajectoire.

UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE

L'une des voies de sortie de cette impasse pourrait être éclairée par l'intervention féministe intersectionnelle. Peu évoquée dans nos résultats, il s'agirait ici d'une façon de s'arrimer au désir de formation des intervenantes, exprimé vivement par celles-ci. Rappelons que :

L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Bilge, 2009, p. 70-71).

L'intervention féministe intersectionnelle se veut donc une approche inclusive des diverses réalités des femmes en considérant les multiples oppressions qu'elles subissent (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018; Le Gresley, 2018). Maintes initiatives ciblent particulièrement les attitudes et préjugés des intervenantes, en plus de favoriser une plus grande réflexivité sur leur propre positionnement social et ses impacts sur la relation aidante-aidée (Corbeil et al., 2018; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018), une dimension que certaines femmes ont d'ailleurs relevée comme souffrante dans leurs expériences antérieures. En ce sens, la possibilité de se référer à un tel modèle d'intervention pointe non seulement vers la formation des intervenantes à ce niveau, mais également vers une élaboration des valeurs inhérentes à la ressource. En ce sens, Corbeil et al. (2018) soutiennent qu'une approche intersectionnelle est une démarche évolutive, qui nécessite de constants allers-retours réflexifs.

LA COHABITATION : UN ENJEU DE TAILLE

La question de la cohabitation se situe au cœur des enjeux discutés dans ce chapitre. Nous avons choisi de l'aborder de façon à ouvrir la réflexion non seulement sur ce qui, pour l'heure, apparaît comme des impasses potentielles à une posture féministe (idéal d'*empowerment* et d'autonomie) ou à un accueil inconditionnel, mais aussi dans l'optique d'une réflexion sur certaines assises de ces impasses. Au premier chef se retrouvent la violence et son entendement (de la violence subie par les femmes dans leur parcours à la violence potentiellement agie aujourd'hui par certaines d'entre elles), puis seront abordées tour à tour : une approche qui tient compte du vécu de violences chez les femmes, la spécificité de l'inclusion des dyades mère-enfant (qui amène un effet de loupe sur la question de la sécurité) et, finalement, les femmes qui s'inscrivent dans l'industrie du sexe (emblématiques de la nécessité d'un cadre d'intervention ouvert, adapté et souple).

LA VIOLENCE : UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT

Afin d'amorcer la réflexion sur les défis de la cohabitation (entre accueil et restriction de l'accès par les critères d'admission), il apparaît nécessaire de s'attarder à l'anticipation de problèmes relatifs à la violence ou à l'agressivité²³ attribuée à certaines femmes : celles ayant des problèmes de santé mentale (au premier plan, le TPL), les femmes utilisatrices de SPA et certaines femmes en situation d'itinérance. Plus précisément, il semble intéressant de dénouer ce paradoxe en considérant la violence subie par ces femmes et les risques de répétition de cette violence, malgré la meilleure volonté, par le cadre d'intervention projeté. Pour ce faire, nous souhaitons ici mettre l'accent sur la violence subie antérieurement par les femmes (et souvent jusqu'à l'heure actuelle). De plus en plus d'ailleurs, l'itinérance au féminin est considérée sous cet angle : celui du traumatisme et de ses effets sur les femmes (voir notamment *La rue des Femmes*, 2018).

La question de la violence est particulièrement intéressante à considérer, en lien avec les services éventuellement offerts aux femmes. La description par nos participantes des femmes en difficulté fait bien ressortir combien les femmes ont été victimes de différentes formes de violence, et ce, bien souvent depuis l'enfance. Le lien entre ces expériences infantiles et la problématique actuelle est évident, pour les femmes comme pour les intervenantes, ce qui est tout à fait cohérent avec la littérature.

Un constat substantiel émerge des écrits répertoriés relativement à l'importance du vécu de violence masculine dans les trajectoires des femmes en difficulté (Beijer et al., 2018; Conseil des Montréalaises, 2017; Groton et Radey, 2019; Guthrie et Kunkel, 2016; Huey et al., 2014; Mason et Du Mont, 2015). Au Québec, 80 % des femmes en situation d'itinérance rencontrées ont dévoilé avoir subi différentes formes de violences au cours de leur vie (Gélineau, 2008). De même, une importante proportion des femmes ayant un problème

²³ Il n'y a pas de définition univoque de la violence et de l'agressivité. Toutefois, plusieurs auteurs s'entendent pour voir davantage dans la violence que dans l'agressivité les dimensions de la domination et de la destruction. Dans cette optique, l'agressivité est inhérente au fonctionnement humain, et c'est son exacerbation qui pourrait mener à la violence (Le Run, 2012).

de consommation de SPA révèlent avoir, elles aussi, vécu des violences (Devries et al., 2014; Mason et al., 2017). D'ailleurs, il semble que les femmes qui ont un problème d'abus de SPA et qui sont aussi en situation d'itinérance aient subi plus souvent des violences masculines que celles ayant une résidence (Beijer et al., 2018), ce qui paraît correspondre à une bonne partie de la population ici visée.

Dès lors, la prise en compte du vécu de violences des femmes permet d'approfondir la compréhension des impacts de ces violences dans leur vie. Ainsi, les conséquences de la violence sur la santé mentale des femmes sont bien documentées : problèmes d'anxiété, troubles du sommeil, syndrome de stress post-traumatique, dépression, etc. (Beijer et al., 2018; Dillon et al., 2013; Huey et al., 2014; Mason et al., 2017; Taylor, 2010) – tel que nous avons pu le schématiser. Ces violences ont aussi des impacts sur la santé physique des femmes (Dillon et al., 2013; Huey et al., 2014), mais cet aspect demeure peu considéré dans les propos recueillis.

Les intervenantes sont particulièrement sensibles à cet historique de violences et, de ce point de vue, elles comprennent bien les vertus adaptatives des conduites actuelles des femmes (vie de rue, utilisation de SPA), lesquelles sont souvent interreliées. Le lien avec la santé mentale sera néanmoins plus diffus au sein de leurs propos.

Du reste, au moment d'envisager l'intervention, le réflexe sera de se protéger, voire de protéger les autres femmes d'une violence anticipée (sans doute en lien avec leurs expériences antérieures), associée avec la consommation. Cela nous semble constituer une tâche aveugle... comme si on perdait de vue le côté symptomatique²⁴, voire adaptatif, de cette violence – autant que de la consommation par ailleurs – lorsque vient le temps de penser une ressource, le cadre de l'intervention et les règles inhérentes à celui-ci.

Il en serait de même, quoique de façon plus nuancée, pour la violence systémique. Les intervenantes, nous l'avons vu, seront promptes à vouloir défendre les femmes de violences institutionnelles ou sociétales; au point d'envisager la défense des droits non seulement au cas par cas au sein de l'accompagnement, mais également de façon plus globale, par des interventions collectives et systémiques. Du reste, moins visible est la violence potentiellement imposée au sein des organismes communautaires, qui ressort néanmoins du propos des intervenantes, mais davantage de l'expérience des femmes rencontrées. Le poids des rejets répétés, le sentiment de ne correspondre à aucune forme d'aide, la confrontation à d'autres femmes et la peur engendrée pour une mère de famille en sont des exemples. Cela pointe vers la difficulté d'envisager une ressource à la fois inclusive envers les plus démunies (et rejetées) – qui sont souvent des femmes qui consomment, vivent l'itinérance, etc. – et propice à recevoir en toute sécurité les femmes en difficulté (et en particulier les mères et leurs enfants). Cette difficulté ressort en particulier lorsqu'il est question de critères d'admission, ou alors, de la cohabitation de femmes présentant des profils diversifiés. Le risque est de privilégier les *bonnes résidentes* au détriment de certaines femmes moins aptes à se conformer à des règlements plus

²⁴ Du point de vue psychodynamique, un symptôme est une adaptation, un moindre mal pour préserver l'intégrité psychique de tout individu. C'est en quelque sorte la pointe de l'iceberg : le côté apparent d'une souffrance, d'une conflictualité intérieure à l'individu.

stricts (si l'on pense, par exemple, à l'horaire imposé par l'industrie du sexe ou à une certaine perte de repères temporels inhérente à la consommation de SPA).

Il reste que certaines réticences relevées par rapport à des femmes « dérangeantes » peuvent être tout à fait comprises lorsque l'on considère combien les multiples difficultés vécues par les femmes ajoutent aux tâches des intervenantes, déjà débordées (Chayer et Smith, 2012); nous y reviendrons.

DE LA VIOLENCE AU TRAUMATISME : CHANGEMENT DE PERSPECTIVE

Rappelons que les multiples violences subies par les femmes en difficulté provoquent, pour plusieurs, des traumatismes importants (Beijer et al., 2018; Covington, 2008; Francis East et Roll, 2015; Groton et Radey, 2019; Guthrie et Kunkel, 2016; Harris et Fallot, 2001; Herman, 2015; Muzak, 2009) qui ne sont pas sans impact sur le devenir des femmes, de même que sur leurs attitudes et comportements (dont certains provoqueront des restrictions d'accès dans les ressources). En effet, « *There are physical and psychological reactions in response to the event: these are normal reactions to an abnormal or extreme situation* » (Covington, 2008, p. 382).

Cette analyse du vécu des femmes et des impacts des traumatismes permet une compréhension différente des multiples stratégies déployées pour « gérer » les effets des traumatismes comme la consommation de SPA ou les enjeux relatifs à la santé mentale (Muzak, 2009) – tel que nos participantes, intervenantes et femmes en difficulté, l'ont relevé. La majorité des autrices et auteurs consultés définissent le traumatisme en lien avec un événement précis ou une série d'événements liés à la violence. En revanche, il serait aussi pertinent d'inclure, dans la compréhension des traumatismes, ceux provoqués plus largement par les structures sociales et les systèmes d'oppression (Francis East et Roll, 2015; Muzak, 2009). À cet égard, Muzak (2009) réfère au concept de « traumatisme insidieux »²⁵, qu'elle définit comme étant le produit des effets cumulatifs traumatisants de l'oppression vécue dès la naissance (et même avant, soutient-elle), qui vise particulièrement les communautés marginalisées. Ceci nous semble bien soutenir l'importance de ne pas répéter cette oppression au niveau de la ressource projetée. Pour ce, deux enjeux seront ici discutés, soit la proposition d'une approche « sensible au trauma » (« *trauma-informed* »), suivie d'une analyse des défis relatifs au cadre d'intervention, en dialogue avec la littérature existante.

Différentes approches peuvent être adoptées afin de mieux soutenir les femmes, désormais abordées à la lumière de la notion de traumatisme, en référence à leur vécu de violences répétées. En effet, ces traumatismes devraient être considérés dans la structure des services et pourraient même devenir la priorité de l'intervention, selon différentes autrices (Covington, 2008; Harris et Fallot, 2001). Plusieurs écrits documentent les pratiques et les principes « sensibles au trauma » (« *trauma-informed* ») qui devraient guider les interventions féministes. Dans tous les cas, il s'agira de prendre en compte

²⁵ « *Insidious trauma* » dans le texte. Ce concept a été développé par la thérapeute féministe Maria Root (1992, citée par Muzak, 2009).

différents temps dans la trajectoire des femmes et dans l'intervention, et donc, le temps nécessaire pour accéder à une intervention ciblant les événements traumatiques – ce qui de nouveau est tout à fait cohérent avec nos résultats. À titre d'exemple, Herman (2015) identifie trois étapes à l'accompagnement au cœur de cette approche.

La première étape concerne la sécurité des femmes et priorise la mise en place d'un environnement sécuritaire et apaisant, de techniques de relaxation et d'autres pratiques qui visent à rassurer et à créer un sentiment de sécurité chez les femmes (Herman, 2015). Cela rejoint en quelque sorte une approche qui mise sur l'accueil, tel que développé dans nos résultats, avec comme principe sous-jacent le besoin de sécurité et de stabilisation des femmes. La deuxième étape amène à se souvenir des événements traumatiques et à traverser un processus de deuil (Covington, 2008; Herman, 2015). En encourageant le partage du vécu et l'expression des émotions, les pratiques, à ce stade, visent à offrir un espace pour aborder les traumatismes vécus. Moins développée en ces termes, cette étape pourrait toutefois se greffer à l'importance pour les femmes de se sentir écoutées, mais également de se comprendre et d'être comprises. Cela est aussi cohérent avec la nécessité d'offrir des suivis psychologiques au sein de la ressource. En dernier lieu, il s'agit de favoriser la « reconnexion » des femmes en leur permettant de se redéfinir elles-mêmes et d'ouvrir sur leurs perspectives à plus long terme, sur leur reconstruction (Covington, 2008), ou leur stabilisation (Simard, 2016). Cette dernière étape pourrait survenir seulement après plusieurs années de cheminement et d'accompagnement chez certaines femmes (Covington, 2008). Il est à noter que ces trois étapes rejoignent le processus de « guérison », de même que l'objectif ultime d'un organisme comme La rue des Femmes²⁶ qui, au cœur de son approche de « santé relationnelle » (Gilbert et al., 2017), tendent vers la stabilisation des femmes par une reconnexion à soi et à autrui.

En lien avec nos résultats et les travaux antérieurs (notamment sur l'itinérance au féminin), il demeure important de ne pas voir cette offre de service comme linéaire. Certaines femmes feront des allers-retours entre différentes phases, d'autres ne viendront qu'avec une demande (ou des besoins) qui ne correspondent qu'à une phase.

Il reste que d'autres principes directeurs de cette approche semblent à considérer, tels que résumés dans la figure 10 (Elliott et al., 2005, p. 465-469²⁷).

²⁶ Voir <https://www.laruedesfemmes.org/sante-relationnelle/notre-approche/>.

²⁷ Traduction libre.

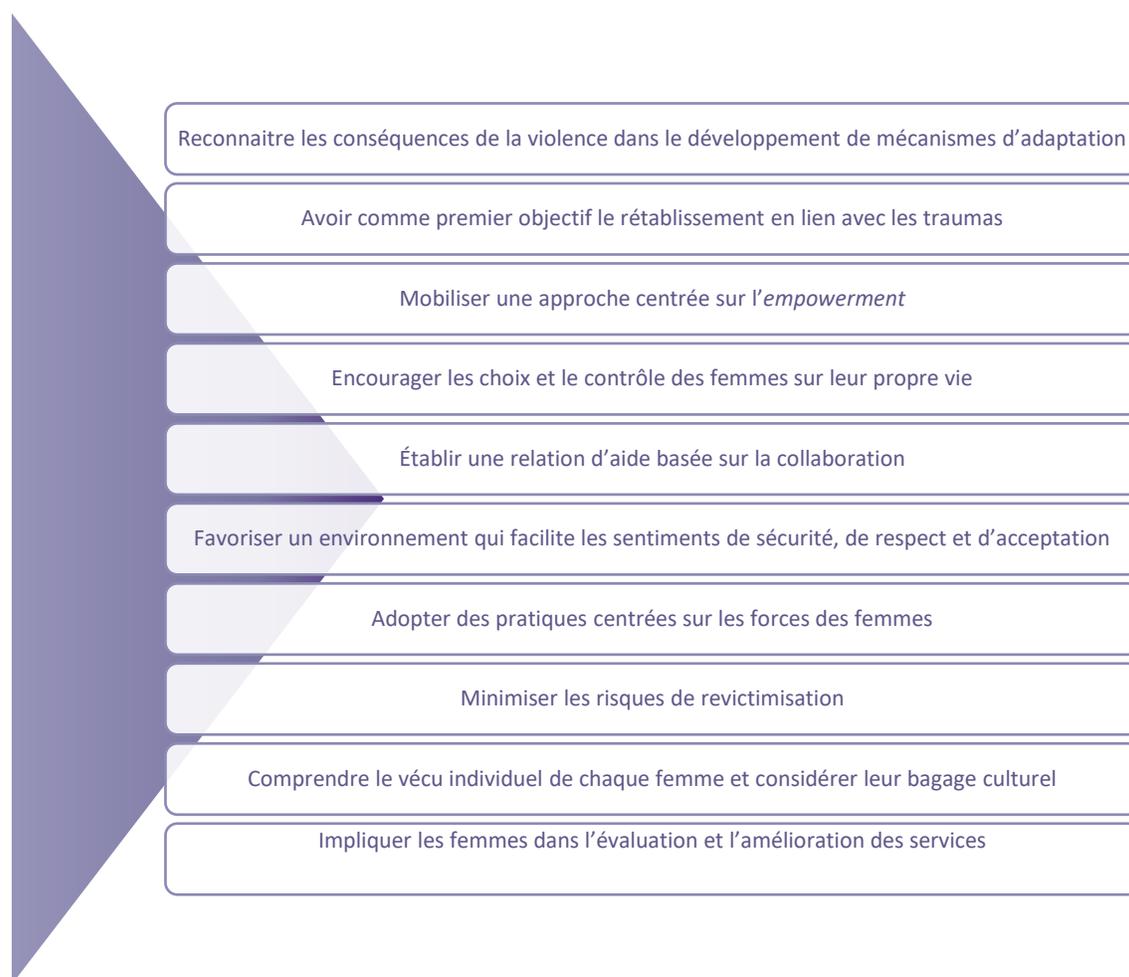


Figure 10 : Principes directeurs d'une approche centrée sur le trauma

Si certains de ces principes alimentent de nouveau les craintes liées à la cohabitation entre femmes différentes et certaines femmes potentiellement plus réactives ou impulsives, d'autres à l'inverse tendent à soutenir l'importance de conserver une souplesse en termes de règles de vie et, surtout, de réactions aux transgressions. En effet, les auteurs nomment l'importance d'une part d'éviter les événements « déclencheurs »²⁸ et, d'autre part, de soutenir la capacité d'adaptation des femmes en assouplissant les pratiques (Harris et Falot, 2001), en privilégiant la négociation en cas de conflits et en s'abstenant d'utiliser des mesures ou des approches punitives (Covington, 2008).

Du reste, cette approche « sensible au trauma » n'est pas unanime, malgré sa popularité dans les écrits féministes consultés. Nous pouvons en retenir une mise en garde importante. Si la reconnaissance des impacts des violences infligées aux femmes par la

²⁸ Communément appelés « *triggers* » dans les milieux d'intervention.

notion de traumatisme apparaît nécessaire, notamment pour comprendre certains agissements de ces femmes dites « dérangeantes » et pour mieux interagir avec elles, un entendement purement biomédical de ce terme, considéré dès lors comme un diagnostic, se situe en porte-à-faux avec le discours des militantes féministes des cinquante dernières années (Muzak, 2009; Tseris, 2013). Cette remarque est particulièrement pertinente dans l'optique d'un changement radical de paradigme quant à la compréhension du vécu des femmes et des impacts des violences : celui-ci devrait donc se situer hors des balises de la psychiatrie traditionnelle (Tseris, 2013). C'est dire que cette reconnaissance du traumatisme ne saurait orienter à elle seule l'intervention (en particulier dans une perspective diagnostique et selon une approche médicale) et que reconnaître la souffrance des femmes ne saurait voiler la nécessité d'un « retour aux sources » des intentions initiales de cette approche féministe : centrer les pratiques sur l'autonomie des femmes, reconnaître leur résilience et ne pas perdre de vue le contexte social et politique de ces expériences (Muzak, 2009; Tseris, 2013).

LES MÈRES EN DIFFICULTÉ : DE L'EXCLUSION À L'INTÉGRATION

L'autre point majeur à considérer, lorsqu'il est question de la cohabitation – ou en d'autres termes, de l'accueil quasi inconditionnel de la ressource projetée – est la maternité. Nous l'avons vu, les intervenantes posent cette ouverture aux mères et à leurs enfants comme une nécessité, alors que les mères rencontrées démontrent combien leur maternité a pu interférer avec l'offre de service et même avec la demande d'aide – au point parfois de les maintenir dans une situation non seulement précaire, mais à risque de répéter les épisodes de violence subie. Du reste, la cohabitation avec d'autres mères ou avec d'autres femmes en situation de grande vulnérabilité ne va pas de soi. Il est vrai que le contexte du vivre-ensemble pourrait parfois poser des enjeux spécifiques aux femmes avec enfants (*Missouri coalition against domestic and sexual violence* [MCADSV], 2016; Van den Dries et al., 2016).

En effet, la présence d'enfants est très souvent source de conflits entre les résidentes dans les ressources (MCADSV, 2016; Van den Dries et al., 2016), ce que nos résultats ont aussi dévoilé. L'organisation spatiale des lieux, favorisant une multitude d'espaces d'intimité, des chambres pour accommoder une seule famille, des salles de bain privées et des espaces de jeux extérieurs pour les enfants, serait un moyen efficace pour faciliter le séjour des mères qui sont accompagnées de leurs enfants (MCADSV, 2016). Toutefois ici, l'enjeu de la cohabitation, fût-elle éloignée d'un étage ou de quelques portes, recèle le risque que d'autres femmes sentent une X^{ième} fois qu'elles sont défavorisées dans l'aide offerte (comme elles le pressentent en comparant les organismes dédiés à l'itinérance avec ceux qui accueillent les femmes victimes de violence conjugale). Il demeure aussi que l'offre de services adressée à ces mères, même si l'intimité les écarte possiblement un peu de la vie de groupe et de l'intervention quotidienne, ne saurait être envisagée sans des services d'accompagnement; la simple offre d'un logement ne pourrait répondre aux besoins de cette population (Guo et al., 2016).

Malgré la complexité de l'offre de services aux mères en situation de vulnérabilité, la littérature confirme la prévalence de cette réalité et l'importance d'en tenir compte. Si

l'itinérance au féminin demeure le plus souvent une itinérance cachée, les femmes avec enfants seraient encore moins visibles (Guo et al., 2016; Van den Dries et al., 2016). Elles sont – tout comme les femmes en situation d'itinérance – difficiles à dénombrier. Mais tel que nos résultats le proposent, elles présentent, selon la littérature, des enjeux particuliers que l'on ne peut écarter. Mentionnons qu'il s'agirait essentiellement de mères célibataires (Guo et al., 2016; Roschelle, 2017; Van den Dries et al., 2016), tel que notre échantillon tend à confirmer.

La violence conjugale est un évènement récurrent dans la trajectoire des mères qui se retrouvent dans une situation d'instabilité résidentielle et d'itinérance (Guo et al., 2016), mais nos résultats démontrent que néanmoins, certaines pourront être exclues des services qui ciblent la violence conjugale lorsque d'autres problématiques émergent (telles la consommation de SPA ou l'itinérance). Sachant que dans un contexte d'itinérance (ou de grande instabilité résidentielle), le temps et l'énergie portés à répondre à des besoins primaires de survie exacerbent la difficulté pour les mères de répondre à l'ensemble des besoins de leurs enfants (Guo et al., 2016), il apparaît essentiel de proposer à ces femmes un lieu et des services qui tiennent compte de leur réticence à aller chercher de l'aide, de peur d'être signalées aux services de protection de l'enfance et ainsi de perdre la garde de leurs enfants (Bédard, 2012; Guo et al., 2016; Van den Dries et al., 2016).

Or, les mères ayant perdu la garde de leurs enfants ont aussi des besoins particuliers qui devraient être pris en compte. Nous avons vu combien la honte est régulièrement ressentie par les femmes, possiblement au point où elles ne souhaitent pas divulguer cette maternité dans un premier temps. Nommée ou non, la perte de la garde des enfants peut s'avérer dévastatrice pour elles, en plus de diminuer significativement leur confiance en elles et en leur capacité d'être un parent (Van den Dries et al., 2016). La stigmatisation dont elles font l'objet comme *mauvaises mères* est encore plus importante lorsque celles-ci ont des difficultés au niveau de la santé mentale et de la consommation de SPA (Bédard, 2012) – comme c'est le cas, nous l'avons vu, pour les femmes en difficulté en général. Cependant, la maternité peut aussi jouer un rôle positif dans le parcours des femmes en tant que source de motivation à sortir de l'itinérance et à diminuer leur consommation de SPA (Bédard, 2012; Van den Dries et al., 2016), ce qui semble avoir été le cas chez au moins l'une de nos participantes. En ce sens, il est clair qu'un organisme qui accueille ces mères (avec ou sans leurs enfants) a intérêt à prendre en compte cette maternité par l'écoute des besoins spécifiques de ces femmes. Offrir des services aux mères nécessite aussi de proposer des services particuliers à leurs enfants, puisque ceux-ci risquent de développer certaines conséquences de l'itinérance, tels l'anxiété, des troubles de comportements, de l'agressivité ou des symptômes de dépression (Guo et al., 2016).

Le besoin d'introduire de l'« intervention jeunesse » a bien été relevé par les intervenantes rencontrées, afin de travailler en alliance avec les mères (Côté, 2018). Les pratiques développées ciblent particulièrement le lien mère-enfant et permettent d'accompagner les enfants qui vivent des conséquences des violences (Côté, 2018). Parmi les pratiques les plus courantes, notons l'accompagnement individuel des enfants, des rencontres avec les mères et leurs enfants ainsi que l'animation de groupes de discussion visant spécifiquement les mères, afin de leur permettre de partager leur vécu et de reprendre du

pouvoir sur leur vie (Côté, 2018). À ce propos, un guide a été réalisé par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (Fortin et al., 2007), dans le but de soutenir les interventions réalisées dans l'accompagnement en contexte de violence conjugale. Du reste, il serait intéressant d'étendre ce soutien à des femmes n'ayant pas nécessairement vécu de la violence conjugale. Ce guide propose, entre autres, de travailler avec les mères afin de recontextualiser leur situation en lien avec les violences dont elles et leurs enfants ont été victimes, de déculpabiliser les mères et de leur permettre d'exprimer les émotions ressenties dans leur rôle parental (Fortin et al., 2007), ce qui pourrait s'appliquer ou s'extrapoler à la violence subie à l'enfance, que l'on a vu être présente chez une majorité des femmes auxquelles on s'intéresse ici.

Certains bémols peuvent néanmoins être formulés, en cohérence avec les principes de l'intervention féministe. Par exemple, les intervenantes pourraient perdre de vue que la femme est avant tout une victime de violences et ne se concentrer que sur sa responsabilité parentale, au risque de blâmer les victimes et recentrer sur elles l'ensemble de leur problématique (Côté, 2018). En ce qui concerne de façon plus générale les mères en situation de grande précarité, il apparaît important de penser la victimisation au-delà de la situation actuelle, en lien avec leur propre histoire familiale et conjugale. Les impacts sur la relation parent-enfant touchent notamment la sphère générale de l'attachement, dans une perspective trop fréquente de répétition générationnelle de situations de maltraitance ou d'abandon (Baret et Gilbert, 2015; de Becker et al., 2014; Guédeney et al., 2013). Le travail auprès de ces mères, qu'elles aient ou non la garde de leur enfant, apparaît d'autant plus important que, malgré leur bon vouloir, les services de protection de l'enfance demeurent principalement axés vers l'enfant et son bien-être. La perspective de la complémentarité dans le partenariat (Bédard, 2012) est donc essentielle, surtout dans un contexte où nos résultats, de même que la littérature, dévoilent les défis posés par ceux-ci (Côté, 2018). En ce sens, la déconstruction des discours sociaux négatifs devrait être une priorité auprès des actrices et acteurs des services de protection de l'enfance afin de faciliter la compréhension du vécu des femmes, et ce, dans l'intérêt des enfants (Bédard, 2012) – ce qui rejoint grandement le désir des intervenantes de s'impliquer à un niveau collectif et systémique.

C'est dans cette perspective d'éloignement de la seule responsabilité maternelle et du lien mère-enfant que, au-delà de l'accompagnement individuel et de l'animation de groupe, la littérature consultée expose des pratiques, plus organisationnelles, pouvant faciliter l'intervention avec les mères en difficulté. Par exemple, le maintien et le renforcement du réseau de soutien des mères constituent un facteur à considérer (Van den Dries et al., 2016). En ce sens, le fait de refuser aux femmes la possibilité de recevoir des visiteuses et visiteurs à la ressource pourrait entraver la possibilité pour elles de garder des liens significatifs et soutenant avec leur entourage (Van den Dries et al., 2016). Du reste, nos résultats ont plutôt relevé les limites de ce réseau pour les femmes, qu'elles soient mères ou non, à part pour l'une d'entre elles dont le fils (adulte) semblait effectivement constituer un support essentiel.

Ceci ramène à l'enjeu important que constitue la question du cadre (règles de vie), pour les mères comme pour les femmes en difficulté en général. À ce titre, certaines

considérations semblent concerner spécifiquement les femmes en difficulté avec leurs enfants (MCADSV, 2016; Van den Dries et al., 2016). Par exemple, il serait souhaitable que les règlements relatifs aux enfants ne viennent pas contredire l'autorité parentale de la mère et diminuer son autodétermination (Van den Dries et al., 2016).

D'autres règlements qui touchent toutes les femmes accueillies sont à considérer sous un angle un peu différent lorsqu'il s'agit des mères : c'est le cas de l'enjeu – que nous avons vu être particulièrement équivoque – de la consommation. Effectivement, les maisons d'hébergement ne sont pas exemptes de discours sociaux moralisateurs et stigmatisants (Côté, 2018; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018) qui viseraient, dans le cas qui nous concerne, une population particulièrement fragilisée sur le plan de l'image et de l'estime de soi. Plus précisément, différents discours sociaux, souvent très critiques, circulent autour de la consommation de substances chez les mères (Bédard, 2012). Les mères intérioriseraient ces discours qui alimentent une faible estime d'elles-mêmes, même si certaines d'entre elles considèrent que, malgré leur consommation, elles ont mis en place diverses stratégies pour être de *bonnes mères* et protéger leurs enfants (Bédard, 2012). En cohérence avec nos résultats, il semble qu'une approche centrée sur les forces ainsi que la réduction des méfaits serait une avenue prometteuse afin de soutenir les femmes dans leur rôle parental (Bédard, 2012).

LES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

La cohabitation peut poser un défi particulier pour les femmes qui ont un vécu dans l'industrie du sexe. En effet, leur mode de vie les amène par exemple à avoir des besoins qui peuvent être divergents par rapport à ceux d'autres femmes, notamment en lien avec les règlements de la ressource (notamment les heures de rentrée, la consommation, etc.). De plus, les propos des intervenantes portent à penser qu'elles ont du mal à aller chercher l'aide dont elles ont besoin, ce pourquoi elles sont qualifiées de « méconnues ». En ce sens, la ressource envisagée devrait semble-t-il maximiser la possibilité pour ces femmes de se sentir soutenues, et ce, sans jugement.

Nos résultats sont tout à fait cohérents avec la situation particulière des femmes dans l'industrie du sexe. En effet, le recours à l'aide ne sera pas nécessairement une demande de rompre avec cette stratégie de survie, même si les données québécoises indiquent que 80 % des femmes actives dans l'industrie du sexe souhaitent en sortir (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle [CLES], 2015; Projet Lune, 2015)²⁹. Cela dit, le processus de sortie est difficile (seulement 35 % des femmes y parvenant à leur première tentative), non linéaire et fréquemment ponctué d'allers-retours (CLES, 2014).

Ces femmes ont donc différents besoins, auxquels l'offre de services diversifiés pourrait avantageusement répondre. À cet effet, en 2015, la CLES, après avoir sondé une vingtaine de milieux québécois d'intervention, a publié un modèle de services visant à soutenir les

²⁹ Il est d'ailleurs intéressant de constater que la CLES et le Projet Lune en viennent à des chiffres analogues, nonobstant les positions différenciées des deux organismes sur les questions relatives à la prostitution/travail du sexe.

femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe. Fondé sur les principes de l'intervention féministe, il suggère tant le respect du choix des femmes que l'offre d'une pluralité d'options, allant de la réponse aux besoins des femmes souhaitant demeurer dans l'industrie du sexe à la mise en place de procédures de sortie pour celles qui le désirent.

Les besoins de ces femmes, tels que relevés dans la littérature, qu'elles soient en processus de sortie ou qu'elles poursuivent leurs activités, sont nombreux et rejoignent en majorité les besoins considérés dans notre étude, de même que la proposition de ressources fondée sur ceux-ci. Si l'argent est le besoin le plus saillant, suivent l'accès à des services de santé physique et psychologique (dépistage des ITSS, etc.), la sociabilité (partage avec des femmes et des paires), l'employabilité (trous dans le CV pendant le parcours dans l'industrie), l'hébergement et l'accompagnement psychosocial ou juridique. La spécificité de ces femmes tiendrait à leur besoin de protection contre des proxénètes et clients (CLES, 2014). Autre particularité, le besoin prégnant d'un hébergement (qu'il soit d'urgence, temporaire ou à long terme), besoin auquel les maisons d'hébergement (en violence conjugale, voire certaines ressources pour femmes en difficulté) répondent peu explicitement. C'est dire que, pour bien desservir ces femmes, l'accueil doit être modulé en conséquence : elles doivent se sentir les bienvenues. S'il est difficile, nous l'avons vu, de bien nommer les femmes à qui s'adressera la ressource projetée, il apparaît ici important, tel que la littérature le propose, d'afficher, d'une manière ou d'une autre, l'offre de services pour les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe, afin que ces dernières se sentent accueillies dans les ressources et que la possibilité de parler de leur vécu soit, de facto, ouverte (CLES, 2015). De plus, une approche fondée sur le respect et la sensibilité (tant entre l'intervenante et la femme qu'entre les usagères de la ressource) est évidemment capitale pour favoriser cette prise de parole, dans un contexte où la stigmatisation des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe est reconnue par les différents camps du débat prostitution/travail du sexe comme étant un obstacle fondamental (Projet Lune, 2015), obstacle dont les milieux d'intervention ne sont pas exempts. C'est dire que l'enjeu de la cohabitation risque effectivement de concerner particulièrement ces femmes, et qu'il est fondamental que les intervenantes se reconnaissent dans les valeurs de l'organisme.

LE PARADOXE DU CADRE D'INTERVENTION

Nous avons pu remarquer, dans les résultats, à quel point la question du cadre d'intervention (balises pour l'admission et règles de vie) n'est pas sans susciter plusieurs interrogations. Les paradoxes sont nombreux lorsque l'on envisage une ressource accueillante, mais également soutenante pour la progression, et ce, selon les diverses trajectoires des femmes en difficulté. De fait, la structure organisationnelle et les règlements internes aux maisons d'hébergement continuent de représenter un défi : comment concilier le vivre-ensemble et les enjeux relatifs à l'inclusion des femmes en difficulté (Corbeil et al., 2018) ?

DES RÈGLEMENTS PLUS RESTRICTIFS QU'AUTREFOIS

La littérature scientifique ainsi que la littérature dite « grise » se sont particulièrement interrogées, au cours des dix dernières années, sur les enjeux relatifs au fonctionnement interne des maisons d'hébergement, tels que les règlements et les protocoles (Baker et al., 2010; *British Columbia society of transition houses*, 2011; DeWard et Moe, 2010; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018; Gregory et al., 2017; MCADSV, 2016; YWCA Canada, 2014). S'appuyant sur les conceptualisations de Goffman (1961), il semble que les maisons d'hébergement se soient bureaucratisées et institutionnalisées (DeWard et Moe, 2010). Ainsi, plusieurs maisons d'hébergement nord-américaines répondraient à la définition d'« institution totale » de Goffman : « *a place of residence (...) where a large number of like-situated individuals, cut off from the wider society for an appreciable period of time, together lead an enclosed formally administered round of life* » (Goffman, 1961, p. xiii, cité par DeWard et Moe, 2010, p. 117). Cette institutionnalisation prendrait forme dans les différents règlements et les modifications apportées au fonctionnement interne de plusieurs organisations (DeWard et Moe, 2010). Certains milieux de pratique considèrent que l'ajout de règlements reflète bien souvent les peurs des intervenantes, possiblement en lien avec des incidents isolés qui ont eu lieu dans les maisons d'hébergement (MCADSV, 2016). Cette réticence, ces craintes, nous avons pu les observer chez certaines intervenantes rencontrées, notamment en lien avec l'association citée précédemment entre la consommation de SPA (et, dans une moindre mesure, les problèmes de santé mentale) et la violence. Rappelons que ces peurs, fondées ou non, tendent à soutenir l'exclusion de femmes consommatrices ou en situation d'itinérance, entendue ici comme la fréquentation de la rue et l'adoption de certaines stratégies adaptatives (tel le vécu dans l'industrie du sexe).

Du reste, d'autres motifs ont été proposés pour justifier l'extensivité et la rigidité des règlements. En effet, possiblement influencées par le contexte social, la professionnalisation de l'intervention dans les organisations féministes (Côté, 2018; Prud'homme, 2010) ou la dynamique interne des organisations, les pratiques en maisons d'hébergement ont évolué vers des cadres d'intervention parfois plus rigides, un ajout de règlements, la présence d'intervenantes de nuit et la collaboration plus fréquente avec différents acteurs et actrices du milieu (Côté, 2018). En ce sens, il semble que les approches en maison d'hébergement soient maintenant perçues telles des formules « *one-size-fits-*

all » (Goodman, Thomas et al., 2016, p. 165). De plus, la recrudescence du discours biomédical a, elle aussi, eu un impact sur les pratiques (Côté, 2018), et certaines maisons d'hébergement accordent aujourd'hui une place plus significative aux diagnostics psychiatriques, et maintes procédures de gestion de la médication des femmes hébergées ont été instaurées (Côté, 2018). Ceci nous semble revenir au besoin de réels partenariats adaptés à la population desservie. Si les organismes féministes ont évolué, la psychiatrie communautaire s'est aussi développée au Québec³⁰.

L'IMPACT DES RÈGLEMENTS SUR LES FEMMES

Afin de soutenir la réflexion à ce niveau, il apparaît pertinent d'approfondir les conséquences documentées de certains règlements, les perceptions de ces règlements par les femmes hébergées et les recommandations proposées.

Plusieurs impacts ressortent de la littérature portant sur les procédures internes. Le premier concerne l'accès aux services et à l'hébergement pour les femmes en difficulté. En effet, la mise en place de règlements engage l'application de conséquences pour les femmes qui ne s'y conforment pas (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018; Gregory et al., 2017; MCADSV, 2016). Ces répercussions prennent souvent la forme d'avertissements écrits ou verbaux qui, ultimement, impliquent une réduction des services offerts ou l'interruption prématurée de l'hébergement (Gregory et al., 2017). Au premier chef se retrouve bien sûr la consommation de SPA et les conflits relationnels régulièrement empreints de violence. En ce sens, certaines pratiques de sélection entourant les procédures d'admission des femmes suscitent des questionnements au regard de l'accès aux services pour les femmes marginalisées³¹ (Baker et al., 2010). Nous avons pu constater que, dans les faits, les femmes en difficulté ne sont pas dupes et tendent à montrer qu'elles correspondent à ces critères; elles ne sont donc plus totalement elles-mêmes lorsqu'elles cognent à la porte des ressources. Ce faisant, tôt ou tard, elles répètent leurs expériences de rejet sous forme de violence institutionnelle ressentie, ce qui n'est pas sans conséquence compte tenu de leur parcours antérieur.

Un autre aspect, qui ressort davantage de nos résultats que de la littérature, est la tolérance, par rapport à la trajectoire de certaines femmes qui peut ébranler les attentes des intervenantes. Si par exemple le travail sur soi est imposé, certaines femmes risquent d'être exclues; de même si une certaine progression visible est attendue. Ce qui démontre la complexité de cet enjeu des règles d'admission : comment avoir la disponibilité pour

³⁰ Certains organismes communautaires travaillent en collaboration avec des psychiatres afin de mieux servir les usagères et usagers. Ainsi, on retrouvera des psychiatres au sein de certains groupes de médecine familiale, services de santé pour les étudiantes et étudiants, organismes d'aide aux immigrantes et immigrants et organismes qui viennent en aide aux personnes en situation d'itinérance. De plus, le Suivi intensif dans le milieu (SIM) est une pratique qui se répand à travers la province. Il s'agit d'un suivi pour les patientes et patients les plus fragiles où l'équipe psychiatrique se déplace vers le milieu de ces derniers pour leur donner les soins requis (Association des médecins psychiatres du Québec; voir <http://ampq.org/la-psychiatrie/les-services-de-psychiatrie/>).

³¹ Quelques exemples dans le texte : femmes utilisatrices de SPA, femmes ayant fait des tentatives de suicide et femmes ayant des diagnostics psychiatriques qui refusent la médication (Baker et al., 2010).

accueillir un maximum de femmes, tout en donnant le temps aux femmes de se déposer longuement, et ce, même si le changement n'est pas apparent?

Les conséquences de critères d'admission ou de règlements internes trop stricts vont bien sûr à l'encontre de la mission principale des ressources d'hébergement, soit la sécurité des femmes (MCADSV, 2016), en particulier celle, aurions-nous tendance à ajouter, des femmes qui ont un mode de vie de rue, qui consomment ou qui ont une expérience dans l'industrie du sexe. Pour plusieurs femmes, une fin de séjour implique de n'avoir aucun endroit où aller, de se retrouver à la rue ou de retourner dans un logement où elles subiront des violences (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018). C'est dire que les femmes ne sont pas totalement libres de quitter la ressource si elles sont en désaccord (explicite ou implicite) avec les règlements internes, car elles n'ont, bien souvent, aucune autre option d'hébergement (DeWard et Moe, 2010). Ceci remet donc grandement en question l'idéal d'autonomie pour les femmes desservies, et va tout à fait dans le sens de l'accueil universel, tel que présenté dans nos résultats.

De même, les règlements³² ne sont pas sans impact sur les objectifs d'intervention visant la reprise de pouvoir des femmes et l'*empowerment* (Gregory et al., 2017). Au contraire, ils constituent eux aussi une entrave potentielle à l'autonomie des femmes, les empêchant de prendre leurs propres décisions quant au déroulement de leur routine quotidienne (Gregory et al., 2017). Les règlements seraient parfois perçus par les femmes comme infantilisans (DeWard et Moe, 2010), tel que nous l'ont aussi rapporté certaines femmes.

Un autre impact des règlements relevé dans la littérature tient plus spécifiquement à la qualité de la relation entre les intervenantes et les femmes hébergées. La posture et le rôle de « contrôle », sous-tendus par l'application et le respect des règles, auraient des conséquences sur leur relation avec les femmes hébergées (DeWard et Moe, 2010; MCADSV, 2016). En effet, l'application des règlements implique un rapport de pouvoir entre les intervenantes et les femmes (DeWard et Moe, 2010), ce qui s'oppose à quelques principes fondateurs de l'intervention féministe, notamment le rapport égalitaire et l'expertise des femmes face à leur propre situation (Corbeil et al., 1983; Corbeil et Marchand, 2010)

RÉACTIONS DES FEMMES AU CADRE D'INTERVENTION

Guidée par l'épistémologie féministe du « point de vue »³³, une typologie a été proposée afin de comprendre comment les femmes négocient de façons diverses avec ce cadre organisationnel (DeWard et Moe, 2010). La première catégorie réfère aux femmes qui se soumettent et se conforment aux règlements et à l'autorité des intervenantes, et ce, sans

³² Sur cet aspect, sept catégories de règlements ont été abordées avec les femmes dans cette étude. Parmi ceux qui ont été particulièrement ciblés dans les propos des femmes, notons les règles relatives au repas et à la nourriture, les durées de séjour et à l'éducation des enfants (« *parenting* » dans le texte) (Gregory et al., 2017).

³³ « *Standpoint* » dans le texte.

questionner leurs pratiques³⁴ (DeWard et Moe, 2010). Bien que les maisons d'hébergement à l'étude puissent viser la reprise de pouvoir des femmes, cette stratégie conformiste mise de l'avant par certaines femmes pour survivre dans une situation d'itinérance viendrait, au contraire, renforcer leur dépendance envers les ressources (DeWard et Moe, 2010).

La deuxième stratégie est celle de l'adaptation, qui renvoie aux femmes qui discernent la structure d'autorité, mais qui s'y acclimatent, que ce soit en y accordant un sens, parfois spirituel, ou en se percevant comme de « meilleures » résidentes (DeWard et Moe, 2010). Certaines femmes de notre échantillon semblent avoir eu cette attitude, mais seulement une fois la trajectoire de sortie de rue ou de restriction de la consommation amorcée. Dans ces cas, on pressent l'importance pour les femmes de se différencier des autres, qu'elles identifient parfois à leur ancienne trajectoire.

La dernière stratégie concerne les femmes qui résistent et s'opposent aux règles. Pour ces femmes, ne pas respecter les règlements de la maison d'hébergement est une façon de s'affirmer et de préserver leur dignité³⁵ (DeWard et Moe, 2010; Gregory et al., 2017). Il va sans dire que cette dernière stratégie peut parfois être lourde de conséquences pour les femmes (Gregory et al., 2017). On peut toutefois se demander si ce besoin, de même d'ailleurs que les effets néfastes précédents, pourrait être atténué par une attitude plus souple des intervenantes envers le règlement.

UN CADRE SOUPLE, DES RÈGLEMENTS LIMITÉS

Nous l'avons vu, les intervenantes voient d'un bon œil un cadre souple, en ce qui a trait aux règlements de la ressource projetée. Toutefois, le revers de cette conception est que l'application de ces règles risque d'être perçue comme imprévisible, les règles n'étant pas toujours claires ou étant considérées comme appliquées aléatoirement, créant de la frustration et de la confusion parmi les femmes hébergées (Gregory et al., 2017). Ce constat est à relier à la fragilité des femmes en ce qui concerne le sentiment d'injustice, d'être incomprises, etc. Ces règlements provoqueraient aussi chez certaines femmes de l'anxiété et nuiraient à leur bien-être psychologique, devenant des barrières à l'identification de leurs besoins et objectifs singuliers (Gregory et al., 2017).

La majorité des écrits répertoriés sur cet enjeu soutiennent la nécessité de revoir les règles existantes afin d'en réduire le nombre, en mettant l'accent sur celles qui s'arriment le mieux avec la philosophie de la ressource (British Columbia society of transition houses, 2011; DeWard et Moe, 2010; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018; Gregory et al., 2017; MCADSV, 2016; YWCA Canada, 2014). Cette proposition semble compatible avec la revalorisation de pratiques qui situent le concept d'*empowerment* au centre des approches (Francis East et Roll, 2015; Goodman, Fauci et al., 2016; Goodman,

³⁴ À noter que ces femmes sont plus souvent perçues comme une clientèle « méritante » des services par les intervenantes, car elles sont moins dérangeantes et expriment de la gratitude (DeWard et Moe, 2010).

³⁵ À l'inverse de la première catégorie, les femmes qui mobilisent cette stratégie sont très souvent catégorisées comme étant des femmes « problématiques » par les intervenantes (DeWard et Moe, 2010).

Thomas et al., 2016). En ce sens, maintes autrices ajoutent que l'implication des femmes hébergées est primordiale dans ce processus et qu'une rétroaction et des commentaires des femmes seraient à propos lorsqu'il s'agit de réfléchir sur les procédures internes (DeWard et Moe, 2010; Gregory et al., 2017; MCADSV, 2016) – une stratégie également envisagée par les intervenantes rencontrées. La littérature confirme que de telles stratégies soutiennent la reprise de pouvoir des femmes sur leur vie, l'affirmation de soi et l'occasion pour les femmes de faire des choix par elles-mêmes (British Columbia society of transition houses, 2011; DeWard et Moe, 2010).

Il demeure que l'accent mis sur l'autonomie des femmes dans les ressources ramène à certains enjeux particuliers dans un contexte de milieu de vie. La présence d'enfants, l'importance de la sécurité et de la confidentialité des lieux, les possibles conflits entre des résidentes et de multiples aspects de la vie quotidienne en sont de bons exemples (Côté, 2018; MCADSV, 2016), comme nous l'avons vu dans les résultats. Afin d'aider les organisations à relever ces défis considérables, le regroupement MCADSV a produit un document (2016) proposant divers moyens très concrets afin de considérer ces enjeux autrement que par la mise en place de règlements. Entre autres, notons de multiples stratégies d'intervention féministe, des moyens de gestion physique de l'espace et même des conseils pour favoriser l'embauche d'intervenantes dont les valeurs seront en adéquation avec la philosophie des organisations (MCADSV, 2016).

Réduire les règlements implique toutefois de développer plus de flexibilité dans les pratiques en s'adaptant aux besoins et contextes spécifiques des femmes (YWCA Canada, 2014), ce à quoi s'ajouterait l'idée d'un code de vie malléable selon le moment dans la trajectoire des femmes (et possiblement le lieu qu'elles occupent dans la ressource). Dans cette idée de souplesse, nous avons eu l'occasion d'envisager un cadre d'intervention porté par une balise fondamentale – la limite étant l'autre (intervenante ou femme) : son bien-être, son intégrité (Gilbert et al., 2017).

Dans tous les cas, cela pointe vers une plus grande implication subjective des intervenantes, tel que nous l'avons déployé ailleurs, en lien avec le cadre de l'intervention (Gilbert et al., 2017).

LES PARTENARIATS ET COLLABORATIONS ENTRE ORGANISATIONS

Les résultats ont fait ressortir l'importance des partenariats et collaborations à la fois pour les femmes et pour les intervenantes, de même que les difficultés encourues dans leurs expériences de ceux-ci. À la lumière des enjeux précédemment abordés, il apparaît effectivement fondamental de soutenir les collaborations et les partenariats, dans l'optique où la ressource souhaite recevoir une diversité de femmes ayant des besoins forcément très variés. Cet enjeu est également discuté dans la littérature qui dénote que les relations entre les organisations posent des défis notables dans les pratiques auprès des femmes. Ainsi, il serait pertinent de travailler la cohérence des approches et des discours en dégagant du temps aux intervenantes et intervenants des diverses organisations afin d'améliorer les partenariats et d'augmenter les temps de formation (Guthrie et Kunkel, 2016). Deux autres options ont été retenues par les intervenantes :

1) les consultations par des professionnelles et professionnels (notamment de la santé) au sein de la ressource; 2) un travail de sensibilisation à la réalité des femmes auprès des partenaires (*advocacy*). Une troisième piste ressort de la littérature : l'importance d'offrir de la formation sur les enjeux inhérents à la collaboration entre intervenantes et intervenants, tout en précisant que la divergence des discours ne devrait pas freiner la poursuite de collaborations (Guthrie et Kunkel, 2016). Cet élément apparaît essentiel dans la perspective de reconnaissance des expertises de part et d'autre. Si par exemple certaines professionnelles et certains professionnels seront experts de la santé mentale, il faut comprendre (et faire valoir) que les intervenantes sont pour leur part expertes des femmes rencontrées, de leur quotidien, de leurs difficultés, de leurs forces, etc. C'est dire que l'important ne serait pas nécessairement l'adoption d'un discours commun, d'une vision commune, mais la co-construction d'un savoir cohérent sur et avec les femmes desservies.

POUR CONCLURE

Cette recherche avait pour but de comprendre les besoins des femmes lavalloises en situation de précarité, afin de soutenir la création d'une ressource pour ces femmes, en collaboration avec la TCLCF. Nos résultats ont permis d'une part de cerner différentes caractéristiques communes aux femmes en difficulté et, d'autre part, de proposer des services et l'esquisse d'une ressource arrimée aux besoins de ces femmes. Un dernier chapitre de ce rapport, plus théorique, démontre à quel point la mise sur pied d'une telle ressource nécessite un temps de réflexion critique, en lien avec la diversité inhérente à la population desservie, l'adaptation d'un cadre d'intervention inclusif et cohérent avec celle-ci, et l'essentielle consolidation des partenariats et collaborations.

APPORTS ET LIMITES

Cette recherche, malgré son apport évident dans la compréhension des problématiques des femmes en difficulté et l'élaboration d'une offre de services adaptée sur le territoire lavallois, présente quelques limites. D'une part, le nombre de femmes rencontrées demeure très restreint. Toutefois, ce choix méthodologique a été dicté par le désir des chercheuses d'approfondir l'analyse de leurs besoins et de leur expertise relative à leur situation actuelle et leurs expériences passées, par des récits de vie. Une autre limite importante relève du fait que la population ciblée n'ait été abordée qu'indirectement par les intervenantes rencontrées puisque, par définition, ces femmes sont exclues de la majorité des services offerts par les organismes où œuvrent ces intervenantes. Toutefois, la profondeur des analyses menées et la place laissée à la co-construction d'un savoir auprès des femmes comme des intervenantes ayant participé aux entretiens constituent des qualités indéniables de cette recherche.

LA SPÉCIFICITÉ DE L'ANNÉE 2020

Il est important de souligner que la situation actuelle relative à la pandémie de la COVID-19 fournit un excellent plaidoyer pour la construction d'une nouvelle ressource non mixte à Laval. La crise actuelle permet en effet de démontrer le débordement des ressources disponibles pour les femmes en situation de précarité. Les ressources en violence conjugale sont insuffisantes, alors que les ressources en santé mentale ou celles qui ciblent la population en situation d'itinérance sont mixtes, au détriment des besoins spécifiques des usagères.

DES INTERVENANTES À SOUTENIR : ÊTRE AIDÉE POUR POUVOIR AIDER

Afin de clore ce rapport, il nous est apparu important d'aborder un point essentiel à considérer dans l'optique de la réalisation du projet qui a guidé l'ensemble de cette recherche. Ce dernier enjeu, et non le moindre, découle de plusieurs considérations

déployées précédemment. En effet, la qualité des interventions et le bien-être des intervenantes sont intimement liés à certaines caractéristiques de la ressource projetée. Au premier plan, la question du cadre d'intervention : un cadre dont la souplesse est tributaire de l'implication subjective des intervenantes (Gilbert et al., 2017). Un cadre souple nécessite, concrètement, que les intervenantes soient à même de prendre des décisions (souvent dans l'urgence) en fonction de leur lecture singulière de certains événements et de leur connaissance tout aussi singulière de certaines femmes. Nous avons vu l'importance de l'adhésion à une vision, des valeurs et une mission communes au sein de la ressource. Cependant, dans le quotidien de leur travail, les intervenantes risquent de se heurter inévitablement à des exceptions, à de l'imprévu, et même, à leurs propres réactions « contre-transférentielles » (réactions affectives à la confrontation à l'autre et à sa souffrance, au-delà de la perception consciente de ce ressenti). Sans possibilité de se rabattre sur un cadre immuable, fixe et rassurant, comment assumer telle ou telle décision? Nous avons abordé brièvement l'importance de la formation et de la supervision des intervenantes. À cela s'ajoutent sans aucun doute des temps d'échanges en équipe, afin d'éviter que les intervenantes portent seules le poids de chacune de leur intervention.

De plus, si la reconnaissance de l'expertise des intervenantes a été envisagée ci-dessus en lien avec leur connaissance intime de la réalité des femmes en difficulté et dans l'optique d'interventions systémiques, il apparaît essentiel de souligner ici combien la reconnaissance sous la forme de conditions de travail appropriées ne saurait être négligée. Cette reconnaissance constitue la clé de l'implication à long terme des intervenantes dans la ressource projetée, implication fondamentale pour offrir à la population des femmes en difficulté – particulièrement fragilisées aux niveaux relationnel et affectif – une stabilité et une sécurité cohérentes avec leurs problématiques. C'est dire que si la temporalité apparaît comme un ingrédient clé de l'approche et du mieux-être des femmes en difficulté, ce même ingrédient est tout aussi fondamental pour les intervenantes appelées à les côtoyer.

Inutile de préciser à quel point la constitution d'espaces réflexifs et la priorisation des conditions de travail impactent forcément la donne budgétaire, et se situent en porte-à-faux d'un système de soin et de services sociaux axé sur l'efficacité entendue comme la production d'un « maximum de résultats avec le minimum d'efforts, de moyens »³⁶. Il faut dès lors se rappeler qu'un engagement et une implication à long terme de la part des intervenantes obligent à recentrer la définition de l'efficacité sur les composantes de l'« action utile » et de l'« effet »³⁷, et donc, sur la pérennité des fruits de l'intervention, non seulement pour les femmes en situation de précarité mais également pour la société dont elles font *partie intégrante*.

³⁶ Définition tirée de : Efficacité. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exister/32149>

³⁷ *Idem*.

BIBLIOGRAPHIE

- American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders DSM-5* (5^e éd.). <https://doi.org/10.1176/appi.books.9780890425596>
- Baret, C. et Gilbert, S. (2017). Mémoire familiale chez des jeunes parents en difficulté : mécanismes de représentation et de narration d'une histoire familiale tourmentée. *Enfances, Familles, Générations*, (26). <https://doi.org/10.7202/1041065ar>
- Baret, C. et Gilbert, S. (2015). Parentalisation contrariée chez les jeunes désaffiliés : quand devenir parent est synonyme d'auto-exclusion. *Recherches familiales*, 12(1), 263–277.
- Baker, C. K., Billhardt, K. A., Warren, J., Rollins, C. et Glass, N. E. (2010). Domestic violence, housing instability, and homelessness: A review of housing policies and program practices for meeting the needs of survivors. *Aggression and Violent Behavior*, 15(6), 430–439.
- Bayer, V., Rollin, Z., Martin, H. et Modak, M. (2018). L'intervention féministe : Un continuum entre pratiques et connaissances. *Nouvelles questions féministes*, 37(2), 6–12.
- Bédard, A. (2012). Être mère dans l'ombre : Quand la maternité se conjugue avec consommation de substances psychoactives. Dans S. Lapierre et D. Damant (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 182–197). Presses de l'Université du Québec.
- Beijer, U., Scheffel Birath, C., DeMartinis, V. et af Klinteberg, B. (2018). Facets of male violence against women with substance abuse problems: women with a residence and homeless women. *Journal of interpersonal violence*, 33(9), 1391–1411.
- Benbow, S., Forchuk, C. et Ray, S. L. (2012). Mothers with mental illness experiencing homelessness. *Journal of psychiatric and mental health nursing*, 18(8), 687–695.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, (225), 70–88.
- Bilodeau, D. (1990). L'approche féministe en maison d'hébergement : Quand la pratique enrichit la théorie. *Nouvelles pratiques sociales*, 3(2), 45–55.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat: entre levier et piège du développement des communautés*. Presses de l'Université du Québec.
- Brelet-Foulard, F. (2004). De Freud à Winnicott, plaidoyer pour l'agir. *Psychologie clinique et projective*, 10(1), 7–29.
- British-Columbia society of transition houses. (2011). *Reducing barriers to support for woman fleeing violence: a toolkit for supporting woman with varying levels of mental wellness and substance use*. <https://bcsth.ca/wp-content/uploads/2015/11/ReducingBarrierToolkit.pdf>

- Cambrini, E. (2013). *Le sens donné par des femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espace significatives pour elles*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/5574/1/M12936.pdf>
- Castro, D., Santiago Delefosse, M. et Capdevielle-Mougnibas, V. (2009). La supervision de la pratique clinique : définitions et questionnements. *Le journal des psychologues*, 7(270), 45–48.
- Center for Addiction and Mental Health [CAMH]. (2009). *Le trouble de la personnalité limite. Guide d'information à l'intention des familles*. <http://www.camh.ca/-/media/files/guides-and-publications-french/borderline-guide-fr.pdf>
- Chayer, D. et Smith, K. (2012). Les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale. Un lieu pour l'exercice de l'empowerment. Dans S. Gauthier et L. Montminy (dir.), *Expérience d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (p. 9-27). Presses de l'Université du Québec.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle [CLES]. (2015). *Pour mieux s'en sortir : connaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives*. http://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/CLES-Modele_de_services-v4-Email-11.pdf
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle [CLES]. (2014). *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. <http://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/final-de-final-1.pdf>
- Conseil des Montréalaises. (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal : Voir l'invisible*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/2017_cm_itin%20rance%20des%20femmes_imp.pdf
- Conseil du statut de la femme. (2012). *Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficulté: un aperçu de la situation*. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/reflexion-sur-litinerance-des-femmes-en-difficulte-un-apercu-de-la-situation.pdf>
- Corbeil, C. (2001). L'intervention féministe au Québec : Origines, valeurs et enjeux (p. 5–16). Communication présentée au colloque *L'intervention féministe en maison d'hébergement au XXI^e siècle*. Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/2002_07_0006.pdf
- Corbeil, C., Harper, E. et Marchand, I., Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, et Le Gresley, S.-M. (2018). *L'intersectionnalité tout le monde en parle ! Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes*. Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.
- Corbeil, C. et Marchand, I. (dir.) (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Remue-ménage.

- Corbeil, C. et Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40–57. <https://doi.org/10.7202/014784ar>
- Corbeil, C., Pâquet-Deehy, A., Lazure, C. et Legault, G. (1983). *L'intervention féministe : L'alternative des femmes au sexisme en thérapie (4^e éd.)*. Saint-Martin.
- Côté, I. (2018). *Les pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. 40 ans d'histoire*. Presses de l'Université du Québec.
- Covington, S. S. (2008). Women and Addiction: A Trauma-Informed Approach. *Journal of Psychoactive Drugs*, 40(sup5), 377-385.
- Dagenais, J. (2015). *L'intervention féministe : Les propos de celles qui l'ont pratiquée* [Mémoire de maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/7669/1/M13847.pdf>
- David, H. D., Gelberg, L. et Suchman, N. E. (2012). Implications of homelessness for parenting young children. *Infant Mental Health Journal*, 33(1), 1–9.
- De Becker, E., Chapelle, S. et Verheyen, C. (2014). Facteurs de risque et de protection de la transmission intergénérationnelle de la maltraitance à l'égard des enfants. *Perspectives Psy*, 53(3), 211–224.
- De Koninck, M., Pâquet-Deehy, A., Dennie, M., Savard, S. et Turgeon, J. (1994). Interventions féministes : Parcours et perspectives. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 155–169.
- Desjardins, G. (2015). *Un lieu à soi : une voie pour contrer la vulnérabilité et l'itinérance des femmes*. [Mémoire de maîtrise en sociologie. Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/7300/1/M13721.pdf>
- Devries, K. M., Child, J. C., Bacchus, L. J., Mark, J., Falder, G., Graham, K., Watts, C. et Heise, L. (2014). *Intimate partner violence victimization and alcohol consumption in women: A systematic review and meta-analysis*. *Addiction*, 109(3), 379–391. <https://doi.org/10.1111/add.12393>
- DeWard, S. L. et Moe, A. M. (2010). Like a prison: Homeless women's narratives of surviving shelter. *J. Soc. & Soc. Welfare*, 37, 115.
- Dillon, G., Hussain, R., Loxton, D. et Rahman, S. (2013). Mental and physical health and intimate partner violence against women: A review of the literature. *International journal of family medicine*. <http://dx.doi.org/10.1155/2013/313909>
- Duford, J. (2019). *Pratiques d'ouverture envers les jeunes LGBTQIA2S en situation d'itinérance : guide destiné aux organismes d'aide en itinérance ou qui oeuvrent auprès de personnes à risque d'itinérance*. Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+. <https://coalitionjeunesse.org/wp-content/uploads/2019/05/guide-itinerance-final-web.pdf>

- Elliott, D. E., Bjelajac, P., Fallot, R. D., Markoff, L. S. et Reed, B. G. (2005). Trauma-informed or trauma-denied: Principles and implementation of trauma-informed services for women. *Journal of community psychology*, 33(4), 461–477.
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2018). *Intervention féministe intersectionnelle : Réflexions et analyses pour des pratiques égalitaires et inclusives*. http://fedec.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/guide_ifi_-_partenaires.pdf
- Fortin, R., Jackson, S. F., Maher, J. et Moravac, C. (2015). I WAS HERE: young mothers who have experienced homelessness use Photovoice and participatory qualitative analysis to demonstrate strengths and assets. *Global Health Promotion*, 22(1), 8–20.
- Fortin, A., Côté, I., Rousseau, S. et Dubé, M. (2007). *Soutenir les mères : Pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale chez les enfants: guide pour les intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement*. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Flynn, C., Bigaouette, M., Lavoie, I., Cribb, M., Cyr, C. et Gilbert, M. (2019). L'intervention féministe intersectionnelle en maison d'hébergement pour femmes – Une approche axée sur l'inclusion et le savoir-être. *Les cahiers de la LCD*, 11(3), 145–163. <https://doi.org/10.3917/clcd.011.0145>
- Fournier, L. et Chevalier, S. (1998). *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour, 1996-97*. Santé Québec.
- Francis East, J. et Roll, S. J. (2015). Women, poverty, and trauma: An empowerment practice approach. *Social Work*, 60(4), 279–286.
- Gélineau, L. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Regroupement de l'aide aux itinérants et itinérantes du Québec.
- Gilbert, S. (2015). La parentalité chez les « jeunes en difficulté » comme tremplin vers l'accession à l'autonomie adulte. Dans S. Bourdon et R. Belisle (dir.), *Regard sur... les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec* (p. 93–114). Presses de l'Université Laval.
- Gilbert, S., Emard, A.-M., Lavoie, D. et Lussier, V. (2017). *Une intervention novatrice auprès des femmes en état d'itinérance : L'approche relationnelle de La rue des Femmes*. Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes. <https://www.laruedesfemmes.org/wp-content/uploads/2018/11/Rapport-La-rue-des-Femmes3.pdf>
- Gilbert, S., Lafortune, D., Charland, S., Lapointe, S. et Lussier, V. (2013). *Une intervention singulière et spécialisée auprès des jeunes parents en difficulté. Le service à la famille de l'organisme communautaire montréalais Dans la rue*. Groupe de

- recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes.
<http://grija.ca/Portals/0/PDF/rapport%20final%20aout%202013.pdf>
- Goffman, E. (1961). *Asylums: Essays on the social situation of mental patients and other inmates*. Anchor book.
- Goodman, L. A., Fauci, J. E., Sullivan, C. M., DiGiovanni, C. D. et Wilson, J. M. (2016a). Domestic violence survivors' empowerment and mental health: Exploring the role of the alliance with advocates. *American journal of orthopsychiatry*, 86(3), 286-296.
- Goodman, L. A., Thomas, K., Cattaneo, L. B., Heimel, D., Woulfe, J. et Chong, S. K. (2016b). Survivor-defined practice in domestic violence work: Measure development and preliminary evidence of link to empowerment. *Journal of interpersonal violence*, 31(1), 163-185.
- Gouvernement du Québec. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2014). *Ensemble pour éviter la rue et s'en sortir. Politique nationale de lutte à l'itinérance*. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>
- Gregory, K., Nnawulezi, N. et Sullivan, C. M. (2017). Understanding how domestic violence shelter rules may influence survivor empowerment. *Journal of interpersonal violence*, 0886260517730561
- Groton, D. B. et Radey, M. (2019). Social networks of unaccompanied women experiencing homelessness. *Journal of community psychology*, 47(1), 34-48.
- Guédeney, N., Guédeney, A. et Rabouam, C. (2013). Violences conjugales et attachement des jeunes enfants. Une revue de la littérature. *Perspectives Psy*, 52(3), 222-230.
- Guo, X., Slesnick, N. et Feng, X. (2016). Housing and support services with homeless mothers: Benefits to the mother and her children. *Community mental health journal*, 52(1), 73-83.
- Guthrie, J. A. et Kunkel, A. (2016). "No More Trapping Me!": Communication Scholarship in the Service of Women Experiencing Domestic Violence and Substance Abuse. *Communication Quarterly*, 64(4), 434-453.
<https://doi.org/10.1080/01463373.2015.1103296>
- Haley, N., Roy, E., Leclerc, P. et Boudreau, J.-F. (2006). *La grossesse et la contraception chez les jeunes filles de la rue de Montréal*. Direction de la santé publique de Montréal.
- Harris, M. E. et Fallot, R. D. (2001). Using trauma theory to design service systems. Jossey-Bass. *New directions for mental health services*, (89), 1-2.
- Herman, J. L. (2015). *Trauma and recovery: The aftermath of violence—from domestic abuse to political terror* (3^e éd.). Basic books.

- Hill Collins, P. (2016). *La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de l'empowerment*. Remue-ménage.
- Huey, L., Broll, R., Hryniwicz, D. et Fthenos, G. (2014). « They Just Asked Me Why I Became Homeless »: « Failure to Ask » as a Barrier to Homeless Women's Ability to Access Services Post-Victimization. *Violence and Victims*, 29(6), 952–966.
- Hyde, J. (2005). From home to street: Understanding young people's transitions into homelessness. *Journal of Adolescence*, 28, 171–183.
- Lapierre, S. et Côté, I. (2016). Abused women and the threat of parental alienation: Shelter workers' perspectives. *Children and Youth Services Review*, 65, 120–126.
- La rue des Femmes. (2018). *Portrait de l'itinérance au féminin. Réalité 2018. La rue des Femmes*. <https://www.laruedesfemmes.org/wp-content/uploads/2018/11/Litinerance-au-feminin-2018.pdf>
- Lecomte, Y., Lapointe, M.-È., Ouellet, G., Caron, J., Laval, C., Stip, E. et Gagné, J. (2007). Vivre dans la rue et la représentation de soi des femmes. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en question* (p. 333–354). Presses de l'Université du Québec.
- Le Gresley, S.-M. (2018). *Sur les traces de l'intersectionnalité : L'intervention avec les femmes immigrantes et racisées dans les centres de femmes* [Mémoire de maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/11644/1/M15733.pdf>
- Le Run, J.-L. (2012). Les mécanismes psychologiques de la violence. *Enfances & Psy*, 54(1), 23–34.
- Lippert, A. M. et Barrett, A. L. (2015). Stress, coping, and mental health differences among homeless people. *Sociological Inquiry*, 20(10), 1–32.
- Lussier, V. (2007). Entre l'indicible et l'errance, l'acte-signe de l'itinérance. *Topique*, 2(99), 129–138.
- Macy, R. J., Renz, C. et Pelino, E. (2013). Partner Violence and Substance Abuse Are Intertwined: Women's Perceptions of Violence–Substance Connections. *Violence Against Women*, 19(7), 881–902.
- Mallett, S., Rosenthal, D. et Keys, D. (2005). Young people, drug use and family conflict: Pathways into homelessness. *Journal of Adolescence*, 28, 185–199.
- Marcillat, A. et Maurin, M. (2018). Singularisation, différenciation : Pratiques de la (non)mixité dans l'intervention sociale auprès des personnes sans abri. *Nouvelles questions féministes*, 37(2), 90–105.
- Mason, R. et Du Mont, J. (2015). Advancing our knowledge of the complexity and management of intimate partner violence and co-occurring mental health and substance abuse problems in women. *F1000prime reports*, 7(65). https://facultyopinions.com/prime/reports/m/7/65?_ga=2.65526507.459406338.1603675859-244470366.1603675859

- Mason, R., Wolf, M., O'Rinn, S. et Ene, G. (2017). Making connections across silos : Intimate partner violence, mental health, and substance use. *BMC women's health*, 17(1), 29.
- McAll, C., Lupien, P.-L., Gutiérrez, M., Fleury, A., Robert, A. et Rode, A. (2013). *L'impact du projet Chez-soi à Montréal après 18 mois, du point de vue des participants*. Projet Chez Soi – Rapport final du site de Montréal. Commission de la santé mentale du Canada.
- Missouri coalition against domestic and sexual violence [MCADSV]. (2016). *How the earth didn't fly into the sun. Missouri's project to reduce rules in domestic violence shelters*.
https://vawnet.org/sites/default/files/materials/files/2016-07/NRCDV_ShelterRules_0.pdf
- Muzak, J. (2009). *Trauma, Feminism, and Addiction: Cultural and Clinical Lessons From Susan Gordon Lydon's Take the Long Way Home: Memoirs of a Survivor*. *Traumatology*, 15(4), 24–34.
- Nichols, A. J. (2013). Survivor-Defined Practices to Mitigate Revictimization of Battered Women in the Protective Order Process. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(7), 1403–1423. <https://doi.org/10.1177/0886260512468243>
- Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologies de recherche*. L'Harmattan.
- Padgett, D. K., Abrams, C. et Drake, R. E. (2008). Social relationships among persons who have experienced serious mental illness. *American Journal of Orthopsychiatry*, 78(3), 333–339.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Poirier, M. (2007). Santé mentale et itinérance: analyse d'une controverse. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 76–91.
- Projet Lune. (2015). *Rapport d'une enquête sur le terrain. Profil socioprofessionnel et portrait des besoins en employabilité de travailleuses du sexe à Québec*. <https://www.fichier-pdf.fr/2015/01/12/150112-rapport-enquete-tds/>
- Prud'homme, D. (2010). L'intervention féministe en maison d'hébergement : Une vigilance de tous les instants. Dans C. Corbeil et I. Marchand (dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : Portrait d'une pratique sociale diversifiée* (p. 131–147). Remue-ménage.
- Roschelle, A. R. (2017). Our Lives Matter: The Racialized Violence of Poverty among Homeless Mothers of Color. *Sociological Forum*, 32(S1), 998–1017.
- Roussillon, R. (s.d.). L'errance identitaire. Repéré à <https://reneroussillon.com/situations-extremes/lerrance-identitaire/>
- Roussillon, R. (1999). *Agonie, clivage et symbolisation*. Presses universitaires de France.

- Ruttan, L., Laboucane-Genson, P. et Munro, B. (2012). Does a baby help young women transition out of homelessness? *Journal of Family Social Work*, (15), 34–49.
- Simard, M. (2016). *L'itinérance dans les sociétés modernes contemporaines. Repères pour un changement de paradigme*. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC4041/F828010970_Litinérance_dans_les_societes_modernes_contemporaines.pdf
- Table de concertation de Laval en condition féminine [TCLCF]. (2020). *Laval mobilisée pour les femmes en situation de vulnérabilité en parcours vers l'emploi*. <https://tablelaval.typepad.com/RAPPORT%20ACS.pdf>
- Table de concertation de Laval en condition féminine [TCLCF]. (2018). *État des lieux sur les conditions de vie des Lavalloises : des enjeux sous enquête. Hébergement pour femmes en difficulté et accessibilité aux ressources pour les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes victimes de violence*. https://tablelaval.typepad.com/files/%C3%A9tat-des-lieux-laval_final-1.pdf
- Table de concertation de Laval en condition féminine [TCLCF]. (2015). *Portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval*. <https://tablelaval.typepad.com/files/portrait--mise-en-page-finale.pdf>
- Taylor, O. D. (2010). Barriers to Treatment for Women with Substance Use Disorders. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 20(3), 393–409. <https://doi.org/10.1080/10911351003673310>
- Tseris, E. J. (2013). Trauma theory without feminism? Evaluating contemporary understandings of traumatized women. *Affilia*, 28(2), 153–164.
- Vandecasteele, I. et Lefebvre, A. (2006). De la fragilisation à la rupture du lien social: approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale. *Cahiers de psychologie clinique*, 26(1), 137–162.
- Van den Dries, L., Mayock, P., Gerull, S., Van Loenen, T., Van Hulst, B. et Wolf, J. (2016). Mothers who experience homelessness. Dans P. Mayock et J. Bretherton (dir.). *Women's homelessness in Europe* (p. 179–208). Palgrave Macmillan.
- Vangeest, J. B. et Johnson, T. P. (2002). Substance abuse and homelessness: Direct or Indirect effects? *Annals of Epidemiology*, (12), 455–461.
- Walker, L. E. A. (2002). Politics, Psychology and the Battered Woman's Movement. *Journal of Trauma Practice*, 1(1), 81–102.
- Whitbeck, L. B., Armenta, B. E. et Welch-Lazoritz, M. L. (2014). Borderline personality disorder and Axis I psychiatric and substance use disorders among women experiencing homelessness in three US cities. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 50(1), 1285–1291.
- YWCA Canada. (2014). *Open Doors Inclusive Service Model Curriculum | Open Doors Project*. <http://opendoorsproject.ca/curriculum/>
- Zaouche Gaudron, C. et Sanchou, P. (2005). Introduction. *Empan*, 60(4), 10–13.